



Shell
FuelSave



société d'énergie la plus respectée d'Afrique

La vision de Vivo Energy est de devenir la société d'énergie la plus respectée d'Afrique.

Notre objectif est de créer une entreprise dynamique, axée sur la performance, capable d'offrir des avantages durables à ses clients, ses collaborateurs et aux communautés locales où nous intervenons.

www.vivoenergy.com

 **VivoEnergyTN**

 **Produit Shell Tunisie**



12889

PROFIX[®]

Des forfaits bien étudiés pour
communiquer en toute liberté

Choisissez le forfait fixe qui vous convient de **20 à 150 DT**
et profitez de :

- Des communications **gratuites** vers le **national** et **l'international**.
- Tarif avantageux hors forfait à **39 mil/min**.
- Des communications **gratuites** et **illimitées** entre collègues.



Plus que des Solutions



Avant qu'une nouvelle lame de fond ne finisse par tout emporter !



En boomerang violent, Kasserine nous envoie, par fortes salves successives, le ressentiment d'une jeunesse en rupture de ban, de régions en désespérance et d'une population qui dénie à la classe politique tout leadership. La confiance est largement entamée, les discours s'avèrent aseptisés, inaudibles, illisibles. Dirigeants, partis, organisations et médias ont été incapables d'endiguer le flot. Seules les forces sécuritaires ont dû engager le dialogue, éviter de grands désastres et dissuader les pillards de commettre de plus déplorables forfaits.

En toile de fond, une crise politique aiguë attisée par la fragilisation des partis, envenimée par une explosion sociale d'une forte ampleur. Obnubilée par la conquête du pouvoir et le positionnement pour des échéances qu'ils espèrent proches, la classe politique a relégué l'économie au profit de l'accessoire et le social au profit du charitable. Héritant des mines désamorçées, Habib Essid s'est retrouvé embourbé dans des chantiers inextricables. Vainement, tout a été essayé ! Persistant à essayer les mêmes solutions dont la vanité est, pourtant, avérée.

Ce qui fait le plus défaut, c'est l'absence d'une vision globale, cohérente et porteuse. Une vision consensuelle, largement partagée, portée en objectif commun, en destin national.

Ce qui n'a pas été tranché, c'est la redéfinition du rôle de l'Etat, des règles de partage et de redistribution des richesses nationales, et la primauté du social, qu'il s'agisse d'emploi, de revenu, de soins de santé, d'éducation, de transport public et autres maux profonds qui rongent le Tunisien.

Ce qui est le plus attendu du gouvernement, ce sont des politiques publiques efficaces, pour y répondre.

Ce qui manque le plus, c'est l'affirmation d'un Etat concepteur, pragmatique, régulateur, introduisant à temps les correctifs nécessaires, déléguant l'exécution et gardant un œil vigilant sur la réalisation et l'évaluation.

Ce qui peut contribuer à tant de maux, c'est l'ancrage de la démocratie participative, à tous les niveaux, l'interconnexion des politiques et une

approche inclusive qui apporte de vraies solutions. L'alerte est sérieuse. La Tunisie est en danger. Non seulement à cause de la persistance des risques terroristes et de la dégradation des finances publiques avec le fléchissement des indicateurs économiques, mais aussi et surtout en raison de ce profond sentiment d'inquiétude, de désarroi et de désespoir qui gagne les Tunisiens. Les récents événements ont ravivé de très mauvais souvenirs qui avaient entaché les premiers jours et les premières nuits de la révolution.

Un sentiment de désenchantement gagne de plus en plus la population et se propage jusqu'à nos amis de par le monde. Nombreux parmi ceux qui à l'étranger ont fondé de grands espoirs sur le génie tunisien et soutenu nos requêtes d'appui commencent à se poser des questions, à douter même.

La constitution adoptée, les élections réussies et de nouvelles autorités mises en place, pourquoi le gouvernement n'arrive-t-il pas à mobiliser les meilleures compétences expérimentées pour les mettre aux commandes ? L'ambition dévorante des uns et l'esprit partisan des autres se sont conjugués pour exiger avec beaucoup d'insistance un partage des portefeuilles ministériels, en mode de quotas à se répartir.

Pourquoi aussi les Tunisiens ne retrouvent-ils pas leurs manches pour se remettre au travail, sursoyant à des revendications salariales qui mettent en difficulté le budget de l'Etat pour les effectifs pléthoriques de la Fonction publique, et la pérennité de l'entreprise, pour le secteur privé ?

Pourquoi nombre de partis, alors qu'on est encore loin des échéances, sont-ils déjà en campagne électorale, avec des déchirements internes et une surenchère pour faire tomber le gouvernement ?

Pourquoi la société civile se démobilise-t-elle comme si elle se résignait à la fatalité d'un échec. Kasserine, en symbole, nous interpelle tous. Saurions-nous l'écouter, avant qu'une imparable lame de fond ne finisse par tout emporter ?

Pourtant, il va falloir espérer garder ! ■

T.H.

Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Taoufik Habaieb

CONSEILLER

Hédi Behi

COLLABORATEURS

- Walid Bel Hadj Amor • Monia Ben Jémia • Raouf Ben Rejeb
- Mohamed Larbi Bouguerra • Faouzia Charfi • Mounira Chapoutot Remadi
- Rafik Darragi • Samy Ghorbal • Mourad Guellaty • Azzedine Guellouz
- Mohamed Ali Halouani • Mohamed El Aziz Ben Achour • Houcine Jaidi
- Mohamed Jaoua • Dr Essedik Jeddi • Elyès Jouini • Emna Kallel
- Noureddine Ketari • Chedli Klibi • Salsabil Klibi • Habib Mallakh
- Samir Marrakchi • Mansour Moalla • Mohamed Maghrebi
- Ahmed Ounaies • Mehdi Taj • Habib Touhami • Riadh Zghal
- Dr Saadeddine ZMerli • Dr Sofène Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur Artistique)

Raïd Bouaziz
(Designer)

Marwa Ayadi
(Webmaster)

Marwa Makni
(Vidéo)

PHOTOS

Mohamed Hammi - Ons Abid - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Jihen Ouaz
(Directrice Marketing)

Bourane Ennaifer Hajem
(Directrice Communication)

APPUI

- Habib Abbassi • Hajer Ayoubi • Lamia Alayet • Samira Chtila Krifa • Najah Kharraz
- Fayçal Mejjadi • Leïla Mnif • Hamdi Mzoughi • Chaouki Riahi

IMPRESSION

Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène,
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333

abonnement@leaders.com.tn • marketing@leaders.com.tn • redaction@leaders.com.tn

www.leaders.com.tn

Sommaire



Opinion

- 18** Dégager la voie, ouvrir les horizons
Par Elyès Jouini

En couverture

- 20** Mohamed Ennaceur : Les messages de Kasserine

Nation

- 28** Que faire face à la révolte des régions?
Par Riadh Zghal
- 30** L'inclusion, clé pour une sortie de crise
Par Radhi Meddeb
- 33** Un pays en déficit de légitimité
Par Habib Touhami
- 37** Nouveaux ministres : Qui sont-ils ? Que comptent-ils faire ?
- 60** 2016, une année exceptionnelle ! A année exceptionnelle, mesure exceptionnelle
Par Mounira Chapoutot-Remadi
- 67** Une baisse affligeante : du niveau de l'enseignement
Par Rafaa Ben Achour
- 68** L'école tunisienne : comment en un plomb vil, l'or pur s'est-il changé?
Par Mohamed Larbi Bouguerra
- 72** La ville de Sfax à l'heure des bilans mitigés et des choix difficiles
Par Jamil Chaker
- 76** Les identités multiples de la Tunisie : enjeux et perspectives
Par Taher Ghalia

Economie

- 82** Le double objectif de Moncef Sellami

Société

- 84** Une institution tunisienne séculaire : le cheikh el médina
Par Mohamed el Aziz Ben Achour
- 91** «La parole est aux migrants» : une triste constatation
- 95** Fathi Zouhir ou le parcours d'un militant exemplaire
- 98** Béchir Ben Yedder : Tout commence par le café...
- 105** A mon frère disparu, Abbas Bahri
Par Mohamed Jaoua

Billet

- 112** Il était une fois, Nidaa Tounès...
Par Hédi Béhi

intérieurs[®]

MOBILIER DE BUREAUX



**TOUJOURS
INDESTRUCTIBLE**

- Vente De Mobilier De Bureaux
- Mobilier sur mesure
- Collectivités

LES PROS DU BUREAU

Siège /Head Office

intérieurs[®]

Z.I Sidi Daoud, 2046 Tunis. Tunisie

Tél : (+216) 71 854 666

Fax : (+216) 71 854 660

Showrooms :

LA SOUKRA - SOUSSE KANTAOUI - SOUSSE SAHLOUL

SFAX - BÉJA - GABÈS - ALGER

TRIPOLI - ABIDJAN



www.interieurs.com.tn

■ Ahmed Zarrouk



Périmètres

Les décrets fixant les attributions des ministres à la tête des nouveaux départements créés sont en cours d'élaboration. D'ores et déjà, des précisions sont fixées. C'est ainsi que le secrétariat général du gouvernement (Ahmed Zarrouk) gardera, dans sa nouvelle organisation, la tutelle de l'Imprimerie officielle et des Archives nationales, en raison de leur horizontalité. Au ministère de la Fonction publique, de la Gouvernance et de la Lutte contre la corruption (Kamel Ayadi) reviendra notamment l'ENA.

Quant au ministère de l'Energie et des Mines (Mongi Marzoug), il héritera des «big four», à savoir la STEG, l'ETAP, la Compagnie des phosphates de Gafsa et le Groupe chimique.

Le Mufti relèvera-t-il de Carthage?

Directement nommé par le président de la République, selon la nouvelle constitution (art. 78), le Mufti relèvera-t-il désormais des services de la Présidence ? Rattaché jusque-là à la tête de son administration à la présidence du gouvernement, il siège au palais de la Kasbah. Sans nécessairement changer de locaux, il s'agit d'une ré-architecture administrative en conformité avec la constitution.



■ Cheikh Othman Battikh

RACING IN STYLE. 1000 MIGLIA >

WORLD SPONSOR AND OFFICIAL TIMEKEEPER SINCE 1988.

CHOPARD
CHRONOMETER
CALIBER 01.08-C
AUTOMATIC
SWISS MADE

MILLE MIGLIA GTS POWER CONTROL (168566-3001). CHOPARD MOVEMENT, CALIBRE 01.08-C

Ben Fannet

BOULEVARD PRINCIPAL LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS
TÉL.: +216 71 860 475
RUE LAC VICTORIA LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS
TÉL.: +216 71 963 555
C.COMERCIAL TUNIS CITY « GÉANT » - TUNIS
TÉL.: +216 70 836 224

MILLE MIGLIA
Chopard



VISA INFINITE... L'ART DE SATISFAIRE VOS EXIGENCES



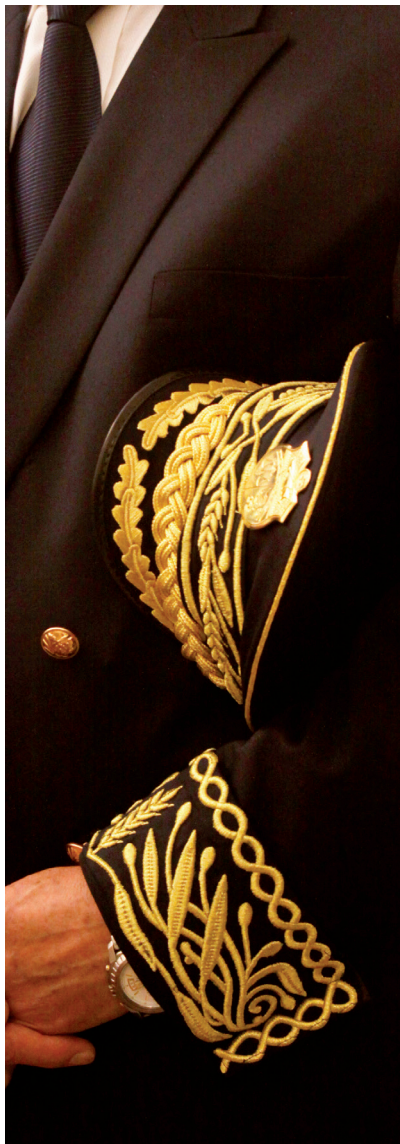
UIB

الإتحاد الدولي للبنوك
UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

VISA
Infinite

Les gouverneurs rapporteront à la Kasbah

Nouvelles charges directes pour le chef du gouvernement et ses services : la tutelle du corps des gouverneurs et de l'administration régionale. Relevant jadis du ministère de l'Intérieurs, ils passent à la Kasbah.



Les 30 ans du Parti des travailleurs...



La parole très audible, mais la célébration discrète ! Le Parti des travailleurs, dont Hama Hammami est le secrétaire général, a célébré le 30e anniversaire de sa constitution. Thème choisi : «*Nous avons arraché la liberté, il nous reste de garantir l'emploi et la dignité.*»

Fondé le 3 janvier 1986 sous le nom de Parti communiste des ouvriers de Tunisie (PCOT), il a été longtemps condamné à la clandestinité, voyant ses dirigeants et militants pourchassés par la police politique et jetés en prison. Son organe, Sawt Echaab, qui paraît chaque vendredi, retrace dans un numéro spécial le parcours du parti, rapportant les témoignages d'Habib Tlili, Mortadha Laabidi, Ahmed Mensi et Abdelmonem Belanes.

...Et les 70 ans de l'UGTT

La centrale ouvrière tunisienne historique se trouve, en ce 70e anniversaire de sa création, encore plus ancré au cœur de l'action syndicale militante. La révolution et le Prix Nobel lui ont donné une nouvelle dimension et une belle consécration internationale. S'inscrivant en digne successeur de Hached et Achour, Houcine Abbassi s'emploie à garder le cap, à l'orée du prochain congrès qui s'annonce déterminant pour la définition d'un nouveau syndicalisme participatif et l'arrimage des nouvelles générations montantes.





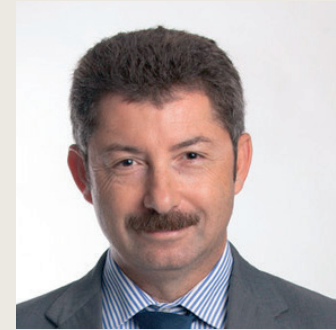
Les 50 ans d'Afrique d' Afif Ben Yedder...

Sa discrétion est légendaire, mais son mérite est à saluer. Afif Ben Yedder (HEC Paris, Harvard), boucle cette année le premier cinquantenaire de son groupe de presse (IC Publications) basé à Paris et Londres. Son palmarès est serti d'une dizaine de magazines dont cinq en anglais, tous couvrant le continent africain, avec une exception pour le Moyen-Orient, ses leaders, son actualité et ses promesses. Parmi les titres phares, New African, The Middle East, African Business, African Banker, Femme africaine... Aussi les forums annuels organisés lors des assemblées annuelles de la Banque mondiale et de la BAD et les autres sessions spéciales constituent, ainsi que la cérémonie de remise des Trophées du Banquier de l'Année, de grands événements courus par la fine fleur des chefs d'Etat et de gouvernement, ministres, banquiers et présidents de groupe.

Totalisant 2,6 millions de fidèles lecteurs dans plus de 100 pays, Afif Ben Yedder est l'un des plus grands éditeurs panafricains spécialisés sur le continent. A ses côtés, son fils Omar développe également d'autres activités d'événementiel, de relations publiques et de conseil en communication.

Tunisie-France : la colocalisation a désormais son fonds

Annoncé lors de la dernière visite à Tunis du président François Hollande, le Fonds de colocalisation franco-tunisien célébrera début février son premier closing. Souscrit à parts égales par Bpifrance et la Caisse (tunisienne) des dépôts et consignations, deux investisseurs publics, il aura une taille initiale de 20 millions d'euros et vise à financer les PME tunisiennes et françaises ayant une approche innovante, à même de développer des partenariats. Il sera animé par Siparex et AfricInvest.



■ Azizi Mbarek

City-Cars en challenger

L'année 2016 démarre à la vitesse grand V pour City-Cars, concessionnaire de Kia Motors. D'abord, inauguration en mars prochain de sa nouvelle plateforme intégrée à La Goulette, accueillant son siège, un showroom spacieux et des ateliers d'après-vente, pour un investissement de près de 16 MD. Mais aussi ouverture d'un nouveau centre de livraison et de stockage dans la périphérie de la capitale et densification du réseau dans le Grand Tunis et implantation de deux nouvelles agences à Monastir et Sfax (2e agence) et surtout de bonnes perspectives de croissance tant des ventes que des résultats. Pour ce qui est de la gamme commercialisée, la montée en puissance du modèle Rio se confirme avec une progression de 36% par rapport à 2014. Déjà, l'année 2015 aura été bénéfique. City-Cars s'est hissée en deuxième position sur le segment des véhicules particuliers, à 14 unités seulement de différence, avec 4 210 véhicules vendus et une part de marché de 10.9%.



Mehdi Mahjoub, directeur général de City-Cars, et son équipe auront accompli une réelle performance en préservant cette entreprise au lendemain de la révolution, veillant sur sa bonne gestion, lors de sa confiscation et réunissant les bonnes conditions à son introduction en Bourse puis à sa privatisation. Ses nouveaux actionnaires, les groupes Chabchoub et Bouchamaoui, il est vrai, ont su imprimer à City-Cars l'élan nécessaire à son développement.

emirates.com/tn

Trouvez l'inspiration en Classe Affaires

De la détente au summum de l'optimisme, vous serez inspiré en Classe Affaires. Dégustez notre cuisine gastronomique, rigolez en regardant les derniers films comiques ou détendez-vous dans nos sièges. Bienvenue dans le monde des affaires de la vie.

Hello Tomorrow 

Wi-Fi gratuit disponible sur certains appareils

Les spécifications du produit peuvent varier légèrement en fonction de l'itinéraire. Pour plus de détails, contactez votre agence de voyages habituelle, appelez Emirates au 71 109 099 ou visitez emirates.com/tn

Instance nationale de lutte contre la corruption

- **Chawki Tabib**, président



Diplomatie

- **José Estanislau Do Amaral**, ambassadeur du Brésil en Tunisie



- **Prashant Pise**, ambassadeur de l'Inde à Tunis



Présidence du gouvernement

- **Mehdi Zaoui**, gouverneur de l'Ariana
- **Anis Dhifallah**, gouverneur de Zaghouan

Ministère de l'Industrie

- **Narjes Maslah El Hammar**, directrice générale du Centre technique de l'agroalimentaire (CTAA)
- **Mohamed Badi Klibi**, directeur général du Groupement des industries de conserves alimentaires (GICA)
- **Hamadi Riahi**, directeur général du Centre technique de la chimie (CTC)

Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance

- **Sarra Hattab**, directrice générale de l'Observatoire d'information, de formation, de documentation et d'études pour la protection des droits de l'enfant



Ministère du Tourisme et de l'Artisanat

Office national du tourisme tunisien (ONTT)

- **Lotfi Mani**, directeur de la promotion nationale et de la diffusion
- **Salah Kassem**, président du Projet de développement touristique pour les gouvernorats du Kef et de Siliana
- **Lotfi Souissi**, président du Projet de développement touristique du Nord-Est
- **Ameur Bouzammita**, chargé du dossier du tourisme intérieur
- **Amel Hachani**, chargée du dossier du tourisme thermal
- **Nabil Hadhiri**, chargé du marché chinois

Ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche

- **Mohamed Akremi El Hamdi**, directeur général du financement, des investissements et des structures professionnelles

NOUVELLE PEUGEOT 508 GT Line SPORTIVE SUR TOUTE LA LIGNE

GT LINE



Karoui&Karoui

3 ANS*
GARANTIE

PEUGEOT RECOMMANDE TOTAL

Photo non contractuelle

*La garantie 3 ans = 2 ans de garantie constructeur limitée à 100.000 Km + 1 année de garantie Stafim, limitée à 150.000 Km.

NOUVELLE PEUGEOT 508 **GT** LINE

MOTION & EMOTION



PEUGEOT

STAFIM ET SON RÉSEAU : Rue du Lac Léman - Les Berges du Lac - 1053 Tunis - Tél. : (216) 71 86 04 44 - (216) 71 90 05 15 - (216) 71 80 60 22 - Fax : (216) 71 86 23 03.
• Pour plus d'informations, contactez votre agent Peugeot le plus proche. Liste du réseau disponible sur www.peugeot.com.tn

DANS UN MONDE QUI CHANGE,
**ON DOIT POUVOIR GARDER UN OEIL
SUR LES OPÉRATIONS DE SON ENTREPRISE.**



toktik

UBCI, UNE BANQUE PIONNIÈRE EN CASH MANAGEMENT

Pour une gestion optimale de votre trésorerie, nos Spécialistes Cash Management mettent à votre disposition :

- Des solutions E-Banking et de gestion de flux à distance,
- Le support du réseau mondial du Groupe BNP Paribas.



UBCI GROUPE BNP PARIBAS

الاتحاد البنكي للتجارة والصناعة

La banque
d'un monde
qui change

Ministère de la Santé

- **Souad Mrad Bokri**, directrice des soins de santé de base (DSSB)
- **Nabila Gaddour Naili**, directrice régionale de la santé de Tunis
- **Sonia Souissi Ben Cheikh**, directrice du Centre national de la formation pédagogique des cadres de la santé

Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement du territoire et du Développement durable

- **Mohamed El Khames Abidi**, P.D.G. de l'Agence foncière de l'habitat (AFH)
- **Taoufik Msaâdia**, chef de l'Unité de gestion par objectif pour le suivi de la réalisation du programme spécifique des logements sociaux
- **Hatem Ichaouia**, directeur général des services communs
- **Hédi Mzoughi**, directeur général de la coordination entre les administrations régionales
- **Néjib Ben Chikha**, directeur de l'hydraulique urbaine

Tunisair

- **Faouzi Kaâbachi**, directeur général de Tunisie Catering

Election

Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD)

- **Monia Ben Jémia**, présidente



DISTINCTION



Khaled Khiari élu président d'ONU-Femmes

L'ambassadeur-représentant permanent de Tunisie auprès de l'ONU à New York, Khaled Khiari, a été élu président du conseil d'administration d'ONU-Femmes pour l'année 2016. Respectant le principe de rotation, le groupe africain devant accéder à la présidence, c'est le chef de la mission diplomatique tunisienne qui a été plébiscité pour ce poste. Il sera entouré de quatre vice-présidents issus des différentes zones géographiques, à savoir les représentants d'Allemagne, des Emirats arabes unis, de Croatie et du Surinam.

L'ambassadeur Khiari avait été élu l'année dernière, en janvier 2015, vice-président du Conseil économique et social (ECOSOC) de l'ONU. Le président l'avait chargé du segment des affaires humanitaires. Brillant diplomate de carrière, il s'inscrit dans le droit fil des grands spécialistes tunisiens du multilatéral, sur les traces des Slim, Driss, Mestiri, Bouziri et autres Hachani et Jomaa.

intérieurs®

MOBILIER DE BUREAUX



**TOUJOURS
INDESTRUCTIBLE**

- Vente De Mobilier De Bureaux
- Mobilier sur mesure
- Collectivités

LES PROS DU BUREAU

Siège /Head Office

intérieurs

Z.I Sidi Daoud, 2046 Tunis. Tunisie

Tél : (+216) 71 854 666

Fax : (+216) 71 854 660

Showrooms :

LA SOUKRA - SOUSSE KANTAOUI - SOUSSE SAHLOUL

SFAX - BÉJA - GABÈS - ALGER

TRIPOLI - ABIDJAN



www.interieurs.com.tn

DECES



● **Abdelmajid Gara**, ancien représentant de la FAO
90 ans. Abdelmajid Gara est l'un des pionniers de l'enseignement agricole en Tunisie et premiers représentants-résidents en Afrique de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Sadikien, agrégé de mathématiques (Paris, 1950) et ingénieur agronome spécialisé en génie rural, ce natif de Ras Jebel avait commencé sa carrière à Bizerte en tant que professeur, avant de rejoindre, dès l'indépendance, le ministère de l'Agriculture en 1956. Il sera nommé chef du service du Génie rural. Deux ans après, il sera chargé de l'enseignement agricole, créant tout un réseau de centres de formation, de collèges moyens et d'établissements spécialisés

- **Fayçal Chahdoura**, ancien gouverneur
- **Mekki Fitouri**, ancien secrétaire général de l'UGET
- **Sadok Ben Fadhel**, un des pionniers de la Radio tunisienne
- **Abdelhamid Essafi**, ancien directeur de l'INRAT
- **Abdelmajid Ammar**, P.D.G. de la SIAM, Sfax
- **Amor Saïdane**, écrivain, poète et éditeur, ancien directeur du Lycée de jeunes filles Tahar-Sfar, Sousse
- **Mohamed Ahmed**, chanteur
- **Abbas Bahri**, mathématicien

61 ans. Abbas Bahri était professeur à l'Université Rutgers aux Etats-Unis et à l'Ecole Polytechnique de Paris. Il avait remporté, en 1989, le prix Fermat conjointement avec Kenneth Alan Ribert

- **Mohamed Sfia**, correspondant de presse au Cap Bon
- **Mohamed Jrad**, militant destourien
- **Mohamed Hadi Khairallah**, ancien directeur à la Banque islamique de développement-Jeddah
- **Mohamed Frioui**, professeur d'université en management à la faculté des Sciences économiques et de Gestion de Tunis.

67 ans. Agrégé de gestion, titulaire d'un doctorat d'Etat ès sciences économiques, il avait enrichi sa formation académique en économie et gestion par notamment un diplôme de l'Ecole nationale du Trésor et celui du CNAM en expertise comptable et analyse informatique. Sollicité à son retour de Paris, pour se porter, fin des années 70, candidat à l'Assemblée nationale au titre de la circonscription de Kairouan, il n'y siègera qu'au cours d'une seule législature, préférant retourner à son enseignement et ses recherches universitaires.

1^{ère} Application Mobile de Déclaration d'Accident Automobile en Tunisie

Suivi de Dossier

Consultez et suivez l'avancement de votre dossier en temps réel

Numéros d'urgence

Contactez police, pompier, assistance



Déclaration Sinistre

Auto remplissage, aide aux croquis et génération de constat

Vidéo Conférence

Rejoignez nos conseillers et partenaires en vidéo conférence

Géolocalisation

Géo-localisez et rendez-vous dans nos agences et centre d'expertises les plus proche

STAR *econstat* Rapide, facile et efficace



Dégager la voie, ouvrir les horizons



■ Par Elyès Jouini

La situation en Tunisie est extrêmement préoccupante et de nombreuses opportunités ont été manquées. L'ensemble de la classe politique s'est focalisé sur la construction politique en oubliant complètement l'économique et le social. Le citoyen est déçu car le chômage a augmenté, le niveau de vie a baissé, la justice sociale se fait attendre et la justice transitionnelle n'a toujours pas vu le jour. →

D La seule conquête, la démocratie, est brouillée lorsque gagnant et perdant décident de gouverner ensemble au mépris de ce que les électeurs ont voulu exprimer par leurs votes. La seule conquête, la démocratie, est disqualifiée lorsque la politique se réduit d'abord à des querelles de partis puis à des guerres intestines dans lesquelles les forces les plus obscures et les causes les moins avouables semblent l'emporter sur l'esprit de responsabilité.

Sur le plan économique, l'injection d'argent dans le circuit économique sans traitement préalable des questions sociales a conduit à des négociations salariales sans fin, absorbant toutes les marges de manœuvre budgétaires, et alimentant l'inflation. Au bout du compte, il n'y a eu ni relance économique ni mieux-être social et le pays est juste plus endetté.

Que l'on ne s'y trompe pas, les objectifs de la révolution ne seront atteints que dans le cadre d'un choc radical dans les règles de partage de la richesse nationale. Les taux de pauvreté qui étaient dans des

rapports de 1 à 4 entre régions en 2000 sont passés à des rapports de 1 à 7 en 2010 et se sont creusés plus encore depuis la révolution. Ces écarts sont justes intenable et ne peuvent être résorbés par une politique des consensus et des petits pas! Les couacs récents dans la communication gouvernementale et qui ont contribué à l'embrassement de la situation ne sont que l'un des avatars de ce consensus mou. Il faut un nouveau contrat social construit sur la base de critères de justice et d'efficacité avec, en son centre, trois exigences : réduction des inégalités, hausse de l'emploi et de l'investissement et bon usage de la dépense publique.

Parce que les réformes à mener sont au cœur du contrat social, elles doivent être portées au plus haut niveau et donner lieu à une communication forte, à une pédagogie basée sur la répétition et à une mobilisation de tous. Le plan de développement économique et la réforme fiscale auraient pu servir de base pour définir ce nouveau contrat social mais il n'en a rien été et ce qui aurait pu être un acte éminemment politique s'est transformé en exercice technocratique.

Malgré tout cela, je reste optimiste sur le moyen terme car le peuple tunisien et la Tunisie ont également démontré leur extraordinaire résilience et la société civile, récemment saluée par le Prix Nobel de la paix, sa très grande maturité. Si de nombreuses occasions ont été manquées, rien d'irréversible n'a été commis.

Je suis certain que le gouvernement qui sera en mesure d'allier une vision et un projet ambitieux et porteur d'espoirs, qu'un tel gouvernement saura alors mobiliser la grande masse des Tunisiens dépassés par les débats creux et désespérants auxquels nous assistons, pour œuvrer ensemble à une relance économique porteuse de valeurs de partage et de justice.

Car il est temps d'ouvrir la page d'un réel dialogue national autour des questions de la redistribution, de la justice sociale, de la décentralisation, de la réduction des inégalités régionales et de la nécessaire réforme du système éducatif. Il est temps d'ouvrir la porte à une démocratie plus participative dans laquelle le citoyen, l'entreprise, la région sont des acteurs de leur avenir. Pour cela, il faut de la concertation et du courage.

Du courage pour une vraie réforme en profondeur de la fiscalité, du courage pour lutter de manière intelligente et constructive contre l'économie parallèle, du courage pour ne pas céder aux pressions des lobbys, nombreux, appelant à ne rien faire et jouant le retour en arrière pour certains, l'effondrement pour d'autres. La Tunisie est capable d'avoir des taux de croissance de 7 à 8% par an, c'est-à-dire des taux de croissance à même d'absorber la demande d'emploi additionnelle et de résorber petit à petit le chômage des jeunes. Mais cela a un coût : que chacun contribue enfin selon ses moyens et une lutte sans merci contre les

circuits parallèles, le blanchiment, la fraude et la corruption car ils gangrènent l'économie, désespèrent le citoyen et alimentent et financent le terrorisme.

La route est encore dégagée mais de plus en plus étroite, les épineux sont en train d'en grignoter les bords et les mauvaises herbes d'en envahir la chaussée. Il faut désormais une énergie décuplée pour dégager la voie et ouvrir largement les horizons. Si cette énergie ne vient pas du gouvernement, elle viendra de la rue et les conséquences en seront alors imprévisibles.■

E.J.

“ La Tunisie est capable d'avoir des taux de croissance de 7 à 8% par an, c'est-à-dire des taux de croissance à même d'absorber la demande d'emploi additionnelle et de résorber petit à petit le chômage des jeunes. ”

Mohamed Ennaceur

Les messages de Kasserine

Point de stabilité durable en Tunisie tant que persiste le chômage des jeunes et des diplômés de surcroît. Les récents événements déclenchés à Kasserine, relève Mohamed Ennaceur, président de l'Assemblée des représentants du peuple, le soulignent gravement. Ils démontrent aussi l'ampleur de l'écart entre le discours des politiques et les attentes de la population. Au-delà des mesures urgentes, nécessaires à mettre en œuvre, et de l'indispensable garantie à chaque famille de revenus décents permanents, les Tunisiens, affirme-t-il, attendent une vision d'avenir rassurante. Il est impératif de concilier la satisfaction des besoins essentiels – accès au travail et aux services sociaux – et la rentabilité économique.

Dans cette interview accordée à *Leaders*, tard le soir dans son bureau historique au Bardo, il répond aux reproches de retard pris par l'Assemblée dans l'examen des projets de loi et s'explique sur son rôle au sein de Nidaa Tounès. Légiférant aussi pour l'avenir, il indique que des consultations élargies sont nécessaires afin de garantir l'acceptabilité et l'applicabilité des lois, affirmant que tout sera mis en œuvre pour accélérer le rythme. Sur Nidaa Tounès, n'éprouvant ni déception, ni regret pour ce qui s'y est passé, même s'il a impacté l'action du gouvernement et celle de l'ARP, il estime que l'essentiel, c'est le projet qui demeure valable et viable. En simple militant, il continue à y croire et à le soutenir.

Interview en trois séquences qui se complètent. →



■ Propos recueillis par Toufik Habaieb, photos Mohamed Hammi



Emploi

Un revenu minimum durable pour chaque foyer doit être inscrit dans les perspectives les plus proches

Avez-vous pressenti le déclenchement de cette lame de fond qui est rapidement remontée à la surface et avec toute cette ampleur?

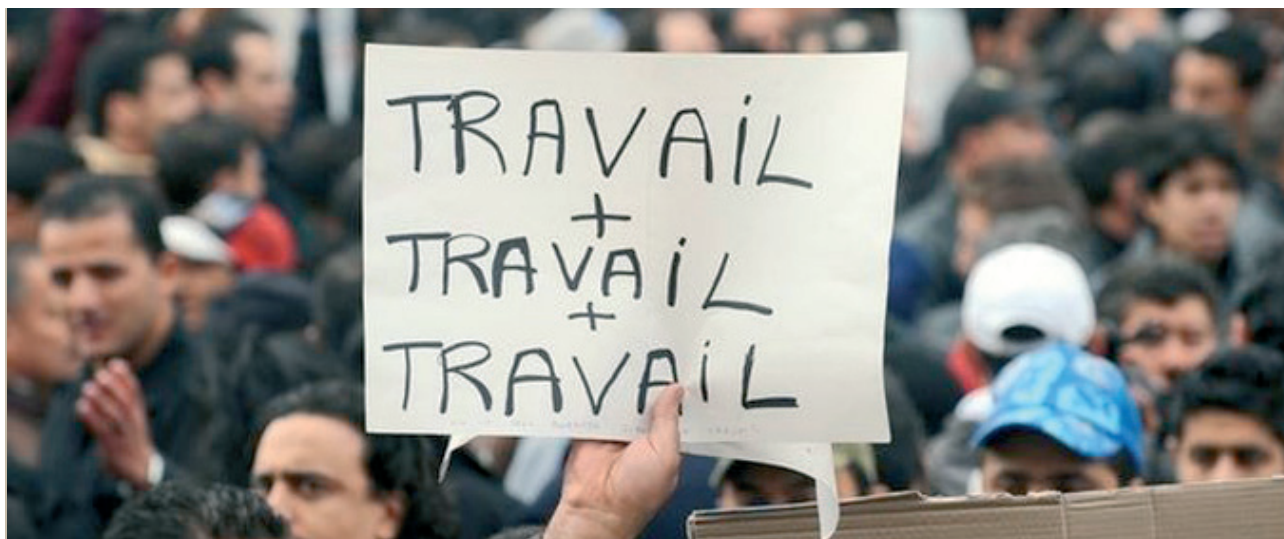
Une vraie lame de fond ! Peut-être provoquée par l'instrumentalisation politique d'une situation sociale difficile. Parce qu'une manifestation, il s'en déroule souvent ; mais celle-ci a été marquée par la mort déplorable du jeune Yahyaoui, et s'est propagée à une vitesse très rapide. Cette lame de fond, provoquée dans un but de déstabilisation du gouvernement, est purement politique

J'étais surpris par la rapidité, la synchronisation des événements, la volonté de rappeler le 17 décembre 2010 -14 janvier 2011. Ce n'était pas spontané comme auparavant. Cette fois, ce qui est spontané dans une certaine mesure est exploité par ceux qui avaient un intérêt à l'instrumentaliser.

Le mal social et la précarité restent pourtant profonds ?

C'est vrai. Le milieu est particulièrement propice à ce genre de tensions et de contestations. Le chômage en Tunisie ne date pas d'aujourd'hui seulement. Nous l'avons connu dès l'indépendance. Mais c'était un chômage d'une autre nature, ponctué par l'absence de revenu.

Aujourd'hui, ce sont des jeunes qui ont fait des études, consenti des efforts. Leurs parents aussi ont dû faire des sacrifices, rogné sur leurs besoins essentiels pour permettre à leurs enfants de pousser leurs études le plus loin possible. Sans pour autant que ces jeunes puissent accéder au travail. Diplômés ou pas, ils se trouvent privés de participer à la vie du pays et se sentent exclus ! Le principal défi aujourd'hui en Tunisie, c'est l'emploi. Le problème majeur qui doit préoccuper la société tunisienne, les élus et l'élite politique de ce pays.



Vous avez été président de la Conférence mondiale de l'emploi du BIT en 1976 et vous avez un regard perspicace sur cette question...

Effectivement, et la question n'est pas spécifique à la Tunisie. Elle se pose à l'échelle mondiale. Même dans les pays industrialisés, c'est un problème qui préoccupe l'ensemble de la communauté internationale et nécessite des solutions. A ce jour, on s'évertue à trouver les moyens pour promouvoir l'emploi, répondre à un besoin social essentiel. Le droit au travail est un élément essentiel des droits de l'Homme, reconnu par les conventions internationales et inscrit en Tunisie dans la constitution, avec une réalité économique qui, elle, a ses propres règles et ses limites. Un peu partout, les gouvernements sont à la recherche d'un équilibre le plus grand possible entre cette demande sociale générale, naturelle, légitime et les impératifs économiques, qui ne sont pas toujours maîtrisables, obéissant à des règles de marché et des contraintes de rentabilité.

La communauté internationale n'a pas apporté suffisamment d'appui à la Tunisie pour résorber, ne serait-ce qu'en partie, le chômage ?

L'idée centrale de cette conférence mondiale était que la création d'emplois devrait permettre la satisfaction des besoins essentiels de l'homme. Ainsi devait s'organiser l'activité économique. C'est à partir de cette vision que le problème de l'emploi devrait être résolu à une échelle très large de par le monde. Or actuellement ce n'est pas le cas.

En Tunisie, les gouvernements successifs après la révolution n'ont pas su tenir leurs promesses et créer des emplois. Ce qui a même entamé leur crédit...

Pourtant, cela a toujours été l'objectif poursuivi. Chacun a fait un effort et réalisé un progrès dans ce domaine. Mais jusqu'à présent, aucun gouvernement ne peut prétendre avoir maîtrisé l'ensemble du problème qui a des dimensions multiples. La demande essentielle de chaque être humain de vouloir participer à la vie de la communauté à travers un travail est une aspiration légitime qu'on ne saurait lui dénier. Mais, face à cela, les possibilités d'emploi sont nécessairement limitées. Les gouvernements n'ont pas la maîtrise totale sur, à la fois, la demande et l'offre. Mais, l'essentiel est de voir dans quelle orientation les gouvernements successifs sont allés. L'éducation pour tous, afin d'assurer l'ascension et la mobilité sociales, a donné des chances égales et permis l'accès à l'école, à la formation, à l'université. Le contexte économique n'a pas répondu aujourd'hui à la demande, absorber les jeunes et leur donner leur chance.

Les gouvernements se sont employés à utiliser des politiques actives d'emploi. C'est-à-dire intervenir pour modifier les données du marché, en formant selon les besoins, en s'adaptant en fonction des possibilités de placement, et en encourageant la création d'une activité indépendante rentable pour ceux qui ne pouvaient accéder à l'emploi salarié. En somme, des programmes provisoires pour assurer un revenu minimum en attendant de meilleures perspectives.

A un certain moment, l'émigration avait été d'un appoint utile, permettant d'absorber des nombres significatifs. C'est ainsi que des dizaines de milliers de travailleurs partaient chaque année à l'étranger. Aujourd'hui, cette possibilité s'est rétrécie et nous devons essayer de trouver d'autres solutions.

Au-delà des mesures ponctuelles, y a-t-il des mesures stratégiques fortes à mettre en place très rapidement ?

Le gouvernement prépare actuellement une stratégie appropriée. Elle vise l'encouragement de l'investissement, l'amélioration du climat des affaires, le renforcement de l'infrastructure dans les régions, la décentralisation du financement des activités dans les régions, et le développement des microcrédits. Tout un arsenal de moyens qui est en cours de mise en place.

Est-ce suffisant ?

Je pense que tout ceci doit procéder d'une vision de la société. La Tunisie peut-elle se permettre d'espérer une stabilité longue avec autant de chômeurs et surtout de chômeurs jeunes ?

Ce qui s'est passé il y a quelques jours, même s'il a été instrumentalisé par certains activistes, c'est quand même l'aggravation d'une situation chronique qui ne peut pas nous laisser indifférents. L'emploi nécessite d'être pris en charge dans le cadre d'une nouvelle vision. Le Tunisien aujourd'hui attend sans doute des solutions immédiates, mais aussi et surtout une vision d'avenir. Ce gouvernement a été élu, jouissant d'une majorité confortable au sein de l'ARP pour pouvoir construire cet avenir. Il a été investi de la confiance du peuple, précisément pour restaurer cet espoir parmi les Tunisiens, surtout les jeunes. Il doit y procéder dans le cadre d'une réforme du système éducatif, à tous les niveaux, d'une refonte du cadre de l'investissement et de l'activité économique d'une façon générale et de la garantie d'un revenu minimum à toutes les familles tunisiennes. Procurer un revenu minimum durable pour chaque foyer doit être inscrit dans les perspectives les plus proches. C'est un objectif qui est à la portée de la Tunisie aujourd'hui.



Un revenu ou un emploi au chef de famille, une discrimination positive en matière d'emploi, avec une aide essentielle et consistante pour tous ceux qui sont en mesure de créer leur propre activité économique, qu'il s'agisse d'artisanat, de services, et même de travail à domicile. Vous vous rappelez les programmes de la famille productive, à un certain moment. Nous avons aidé les familles à avoir une source de revenu à travers l'un de leurs membres. Voilà des projets qui peuvent réussir parce qu'ils vont dans le sens, d'un côté, de l'emploi pour le maximiser et, de l'autre, de créer un revenu stable, procédant d'une vision d'avenir plus positive.

Cette vision ne tarde-t-elle pas à venir ? Cela fait maintenant un an que ce gouvernement est en place ...

Effectivement, cela fait un an qu'il est aux commandes et certains ont tendance à lui reprocher de n'avoir pas fait grand-chose. Mais, en fait, un an c'est court. Le gouvernement

Habib Essid a beaucoup fait mais il ne peut pas résoudre tous les problèmes en si peu de temps. En tout cas, il a mis en œuvre une stratégie qui sera débattue avec les élus de la Nation.

Cette stratégie apporte des éléments qui peuvent rassurer les Tunisiens sur l'avenir et les porter à croire que nous allons vers une situation où chacun aura sa chance et que personne ne sera laissé en rade.

Certains disent qu'il y a au fond une crise politique et institutionnelle. Partagez-vous ce sentiment ?

Une crise politique, oui, dans le sens où le discours politique de l'élite est de moins en moins perméable à la population. De moins en moins audible ! Il y a un écart qui s'agrandit entre le discours des politiques et les attentes de la population. Le discours est trop orienté

vers la conquête du pouvoir, la prise du pouvoir. Alors que les citoyens attendent des hommes politiques qu'ils leur disent ce qu'ils vont faire pour eux, pour résoudre leurs problèmes et améliorer leur quotidien et comment ils comptent s'y prendre. Très, très rarement, les discours répondent à ces questions.

Nous assistons d'une part à un rush vers le pouvoir avec tous les coups et les mauvais coups au sein de la classe politique et, d'autre part, nous trouvons un peuple de plus en plus indifférent à cette course et ce discours politiques. Un peuple qui se sent de plus en plus loin de cette élite censée le conduire, en démontrant qu'il est incapable de s'intéresser à ses besoins et proposer des solutions. Ce travail, essentiel, ne saurait être fait par un parti contre d'autres. Nous avons aussi besoin d'unifier nos efforts, ce qui fait défaut dans la crise politique actuelle.

Il y a un effritement des partis politiques tunisiens. Même certains parmi eux créés après les dernières élections sont en train de voler en éclats. Cette situation nuit à l'ensemble et aggrave la crise politique. Se retrouver ensemble en dépassant les divergences dans les projets socio-économiques et convenir des choix doivent l'emporter. Nous avons besoin de cet effort d'élévation pour que la classe politique se situe au niveau des attentes des Tunisiens.

La vision ne doit pas se limiter au temps présent mais s'étendre à l'avenir. C'est ce redressement qui mérite aujourd'hui d'être accompli. La classe politique est en pleine gestation. Nous ne sommes pas encore dans un système où les partis politiques ont pris leur place définitive.

ARP

Nous légiférons aussi pour l'avenir et devons garantir l'acceptabilité et l'applicabilité des lois

Dans cette gestation, quel rôle peut jouer l'ARP ?

À l'Assemblée, nous reconnaissons les différences, nous les vivons. Nous créons l'atmosphère favorable à leur expression avec la visibilité qu'ont nos débats, retransmis en direct à la télévision. Mais nous avons un système de dialogue interne qui nous permet, lorsqu'il y a des choix, des lois importantes, d'aller vers le consensus, le compromis. Un dialogue qui permet toujours d'aboutir au consensus. Jusqu'à présent, nous n'y avons pas mal réussi.

Comptez-vous accélérer l'examen des projets de loi qui vous sont soumis ?

Il y a quelque part dans votre question une sorte d'accusation à peine voilée d'un retard pris. Comme si les lois n'étaient pas rapidement produites. Nous l'avons entendu de la bouche de personnalités gouvernementales. En fait, nous sommes dans une assemblée qui est nouvelle et qui exerce des responsabilités particulières. N'oublions pas que nous sommes en train de produire des lois sur lesquelles la Tunisie de la Deuxième République doit être assise. Des lois pour l'avenir qui doivent être préparées non pas à la hâte mais avec discernement et toute la minutie nécessaire.

Ces lois ne doivent pas être élaborées compte tenu simplement de l'avis des partis qui forment le gouvernement. Nous consultons tous ceux qui peuvent être concernés. Les lois intéressent les Tunisiens, la société tunisienne et peuvent toucher les intérêts particuliers de telle ou telle organisation professionnelle, corporation et autres composantes de la société civile. Nous devons prendre le temps de les écouter et cela peut prendre des délais.

Outre les aspects juridique et financier, nous nous employons à créer une plateforme d'acceptabilité des lois par la société tunisienne et ses différentes composantes. Il ne s'agit



pas de s'empresser de faire des lois. Elles risquent alors d'être contestées le lendemain, faute de n'avoir pas été suffisamment mûries et de n'avoir pas tenu compte des intérêts et besoins des différentes parties concernées. Aussi, déplorons-nous l'absence du Conseil économique et social qui était utile

Vous en avez été le président ?

Effectivement, pendant 5 ans. À l'époque, tous les projets de loi passaient obligatoirement devant le Conseil formé de représentants du gouvernement, des organisations professionnelles, des corps constitués, d'indépendants, de jeunes, de femmes... L'avis du Conseil était transmis à l'Assemblée qui le prend en considération dans la finalisation des textes, ce qui constitue une garantie d'acceptabilité et d'applicabilité. Aujourd'hui, nous traitons les projets de loi avec la célérité maximale possible, mais en tenant compte du nombre des commissions, des consultations. Nous avons réussi à faire adopter durant la session présente 56 projets de loi. Actuellement, nous devons examiner 70 autres en instance dont une trentaine date de 2012-2013, du temps de l'ANC. Nous

mettons le paquet. Nous avons adopté des lois importantes. Nous nous penchons sur le texte relatif au Conseil supérieur de la magistrature et espérons le faire aboutir très rapidement. Il y a aussi le texte de la Cour constitutionnelle déjà adopté et qui sera mis en œuvre une fois que l'instance supérieure la magistrature sera instituée.

Vous espérez boucler cette année la mise en place de toutes les instances constitutionnelles ?

Nous allons examiner un projet de loi important, celui relatif aux élections municipales et régionales. Cela doit pouvoir faciliter une transformation importante de la gestion du pays à travers la décentralisation. Trois instances constitutionnelles restent à mettre en place ; le gouvernement planche actuellement sur deux d'entre elles : l'Instance des droits de l'homme et celle de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption. Quant à la troisième, c'est l'Assemblée qui en prendra l'initiative en proposition législative : il s'agit de l'Instance du développement durable et des droits des générations futures, qui se substitue à l'ancien Conseil économique et social dans une vision innovante.

Nidaa Tounès

Pas de déception, pas de regret ! En simple militant, l'essentiel est de croire au projet et de le faire aboutir

Vous avez été également président de Nidaa Tounès

Jusqu'à il y a quelques jours ...

Pensez-vous que la crise de Nidaa Tounès a impacté l'action du gouvernement et celle de l'Assemblée ?

Tout à fait. La crise s'est répercutée sur le gouvernement. Il y avait une commission de coordination composée des quatre partis formant la coalition qui se réunissaient régulièrement avec le chef du gouvernement. Elle n'a pas pu se réunir pendant plusieurs mois. Au sein de l'ARP, la crise a entraîné la démission de 32 députés membres du groupe parlementaire. J'ai réussi pendant que j'étais président du parti à les faire revenir sur leur décision en proposant une démarche pour resserrer les rangs. Cela n'a pas été possible. Nous sommes dans la situation que vous savez. Un comité de 13 personnalités a été formé par le chef de l'Etat en sa qualité de fondateur du parti et président d'honneur de Nidaa Tounès. Un congrès s'était tenu à Sousse et on attend la mise en place des structures et la préparation du prochain congrès. Je crois que sur ce plan-là, il y a une crise, mais Nidaa Tounès, c'est des hommes et des femmes, des militants et des cadres et surtout un projet. Un projet politique de société qui, présenté par le président Béji Caïd Essebsi, a été plébiscité par de large franges de Tunisiens et a suscité leur adhésion.

Est-il encore valable, viable ?

Il répond à un besoin réel. Il appartient aux Tunisiens qui y voient un projet essentiel, nécessaire, indispensable pour la stabilité du pays et pour une transition démocratique réussie. C'est grâce à ce parti et à l'appui populaire dont il jouit qu'il a été possible de rééquilibrer le paysage politique. Et c'est un acquis considérable. Le besoin d'un paysage politique rééquilibré et d'un pays stable est le vœu de l'ensemble des Tunisiens. Notre peuple aspire à voir une force politique conduire la Tunisie vers un avenir meilleur.

Qui est capable aujourd'hui de porter ce projet ?

Tous ceux qui y croient. Et ils sont toujours là !

Ils n'ont pas quitté le parti ?

Même s'ils ont quitté, le projet est là. Ceux qui sont en mesure de le soutenir, le maintenir et le réaliser sont ceux qui auront à continuer à le faire aboutir. Ce qui importe le plus au-delà des personnes, c'est le projet lui-même. Il y a un congrès en perspective, des structures...

Mais, il va falloir attendre juillet prochain, soit 18 mois depuis l'élection présidentielle ?

Un an, dix-huit mois... Dans l'histoire d'un pays, la question ne se pose pas en termes de durée, mais de capacité d'une élite à répondre aux besoins profonds d'une population, de la majeure partie du peuple. C'est cette fusion, cette compréhension par les élites dirigeantes des aspirations de la population qui nous permettra de poursuivre l'œuvre commencée.

Quel rôle personnellement pouvez-vous/ voulez-vous jouer dans ce projet ?

Pour l'instant, je suis un simple militant. J'ai adhéré à ce projet et continue à le soutenir. Ici, au Bardo, avec des collègues députés de ce parti, nous sommes en train de discuter quant aux meilleures façons de poursuivre le travail engagé. Je n'exerce aucune fonction, n'occupe aucun poste, mais je continue à y croire, avec le même engagement, la même foi, le même espoir.

Aucune déception, aucun regret par rapport à ce qui s'est passé ?

Les déceptions font partie de la vie. Il y en a eu. Parfois de grosses déceptions. Mais ce sont des moments passagers. L'essentiel est de croire en ce qu'on fait et de pouvoir donner à chaque chose sa place dans le temps.

Vous êtes optimiste ?

Oui, je le suis. Optimiste pour la Tunisie. Le fait de voir cette jeunesse tunisienne me comble d'espoir. J'ai foi en la Tunisie. J'ai confiance en mon pays, en le peuple tunisien. ■

Que faire face à la révolte des régions?

Tout simplement partir des régions pour trouver les solutions durables.



■ Par Riadh Zghal

Il est clair qu'aujourd'hui aucune solution au mal endémique du chômage ne peut venir seulement du haut et mettre fin au désarroi des jeunes et des moins jeunes qui souffrent de l'inactivité et de la pauvreté. La souffrance n'est pas seulement de manquer des moindres commodités de la vie. C'est aussi une dure souffrance psychologique nourrie par le sentiment d'être inutile, dévalorisé, culpabilisé, largué au bas de l'échelle sociale, sans voix et personne pour vous écouter, pour vous comprendre et, de plus, le sentiment d'être incapable de prendre soi-même la bonne initiative permettant de s'en sortir car on n'a plus la capacité d'imaginer ni l'énergie pour entreprendre. →

Il est temps aujourd'hui dans notre pays de passer de la démocratie libérale du vote à la démocratie délibérative qui ouvre le champ des possibles grâce à la participation des acteurs sociaux pas seulement à la réalisation des choix établis mais aussi à leur conception. Il faut reconnaître aujourd'hui que les solutions doivent correspondre aux particularités du contexte régional et local. Il faut reconnaître que dans chaque localité/région, il y a un capital humain de savoir et d'intelligence qui ne demande qu'à être libéré pour passer à l'action sur la base d'idées et de projets innovants en harmonie avec le contexte.

Nous ne voulons pas dire par là que l'Etat n'a pas de rôle à jouer, bien au contraire ! Le rôle de l'Etat est encore plus vital que jamais car c'est lui qui est appelé à créer les conditions institutionnelles idoines pour impulser une dynamique démocratique participative, c'est lui qui établit la stratégie qui mènera le pays vers l'avenir souhaité par le peuple, c'est lui qui doit fournir toutes les facilités nécessaires à l'action pour le développement économique et social et c'est lui le garant des droits humains. Cependant, ce qui est requis maintenant c'est une interaction positive entre les institutions de l'Etat et les structures de la société civile pour assurer, en plus d'une meilleure qualité des décisions, un noyau dur de choix consensuels assurant l'engagement du plus grand nombre dans la mise en œuvre des politiques définies. Les solutions aux problèmes ne viendront

ni d'en haut ni d'en bas mais des interactions verticales et horizontales entre les institutions gouvernementales centrales, régionales et locales, les organisations de la société civile professionnelles, politiques, à but lucratif ou non lucratif.

Partant de ce schéma d'analyse, voici ce que nous proposons pour une sortie de cette crise de la révolte des régions:

1. Faire l'inventaire, dans chaque région, des projets en souffrance et lever immédiatement les obstacles (sans doute administratifs sinon financiers) qui empêchent leur réalisation.
2. Impliquer le plus d'organisations et d'institutions régionales/locales et celles de la société civile à élaborer des solutions, identifier les moyens et prévoir les délais de leur réalisation. Ainsi, en participant à cet exercice, les représentants des institutions et organisations de la société civile pourront se rendre compte des exigences de la mise en œuvre des solutions proposées, des délais nécessaires et de la nécessité d'adapter les ambitions à ce qu'il est possible d'entreprendre. Ils seront ainsi plus patients mais aussi plus convaincus.
3. Etendre la participation, au-delà de la recherche d'idées, à la contribution des acteurs à la réalisation. Ce sera le moyen de créer des synergies, de trouver de nouvelles sources pour lever des fonds, d'associer les acteurs à l'action et de stimuler



le bénévolat. Ainsi on pourra assurer l'engagement, la mobilisation volontaire des énergies et des compétences disponibles dans la région. De même, une réelle participation au choix des solutions adoptées crée un sentiment de responsabilité chez le plus grand nombre par rapport à la réussite de la mise en œuvre des solutions collectivement conçues.

4. Un tel exercice permettra de faire émerger des leaders capables d'aider la population à s'unir dans la recherche de l'intérêt collectif, à gérer les conflits d'intérêts existants, bref de générer/renforcer une solidarité sociale positive. Cela est d'autant plus nécessaire que la perte de confiance dans les politiques semble, en ce moment, atteindre son paroxysme. Par une telle méthode qui privilégie l'interaction entre les acteurs

sociaux au lieu de décisions émanant des bureaux et venant d'ailleurs, les acteurs sociaux ne seront plus confinés dans un statut d'individus isolés et passifs mais participeront en tant qu'acteurs politiques influant sur le devenir de leur société.

Se pose alors la question de qui faire participer parmi les organisations de la société civile? Certes cela dépend du contexte de la région mais en tout état de cause, il faudra solliciter les ONG actives dans le développement économique, social et environnemental, les organisations professionnelles (experts-comptables, ingénieurs, médecins, entrepreneurs, artisans, agriculteurs...), les partis politiques actifs dans la région. Il ne faudrait pas à cet égard se limiter aux organisations présentes dans les chefs-lieux de gouvernorat mais associer le plus possible

celles qui opèrent dans les délégations de manière à ce que soient entendues les voix des citoyens et des ruraux, des hommes et des femmes, des valides et des handicapés, des jeunes et des seniors. Quant aux procédures, il va falloir les définir in situ mais pour que la participation soit gérée efficacement, il faudrait faire appel à des spécialistes de team building pour animer les réunions de recherche d'idées, de définition des priorités et tracer les grandes lignes des moyens pour la réalisation de projets identifiés. L'animation des équipes pour en libérer les énergies créatives et former des consensus n'est pas une affaire administrative mais de techniques psychosociologiques.■

R.Z.

Professeur émérite et ancienne doyenne
de la Faculté des Sciences économiques
et de Gestion de Sfax

L'inclusion, clé pour une sortie de crise



■ Par Radhi Meddeb

La Tunisie vient de rentrer dans une zone de fortes turbulences. Les événements des dix derniers jours dans les régions intérieures, déclenchés d'abord par l'exigence d'emplois et de meilleures conditions de vie, ont sonné la fin de la récréation. La patience du pays profond est à son terme. Depuis longtemps, deux facteurs devaient nous rappeler à la réalité de nos errements: le chômage et la situation extérieure des finances publiques devenaient littéralement insoutenables. C'est finalement la situation sociale qui prend le dessus sur la situation financière et nous explose en pleine figure. →

Pendant ce temps-là, la classe politique continue à se chamailler et à s'étripier. Les ego explosent. Chacun se voit vizir à la place du vizir. Peu importe qu'il ait une vision ou non, qu'il porte un projet ou non. La dichotomie entre le pays réel et la classe dite politique est abyssale. La scène est pathétique.

Rien n'a changé depuis au moins cinq ans. Les inégalités régionales sont toujours aussi béantes, les discriminations aussi criantes et la marginalisation aussi intolérable, et c'est là le problème.

Cinq fausses bonnes idées sont communément partagées. Elles ne résistent pas pour autant à l'analyse objective :

1. L'économie, après la politique : pendant cinq ans, les professionnels de la politique, les vendeurs d'émotion et de démagogie ont chanté au peuple les valeurs de la démocratie et du débat. Ils ont toujours affirmé haut et fort que l'économie était une question technique, que son temps viendrait et qu'il était illusoire de s'en occuper si les fondations politiques n'étaient pas en place. Or, la réalité n'est pas faite de tranches de vie, politique d'abord, sociale ensuite, économique enfin. Elle se déroule à court, moyen et long termes, chacun de ces termes étant un savant dosage entre le politique, le social, l'économique et le sécuritaire. Nos gouvernants ont oublié l'économie, mais l'économie ne nous a pas oubliés. Nous avons tous en mémoire la formule choc qui avait fait gagner Bill Clinton à l'élection présidentielle de 1992 face au président sortant H.W. Bush: «*C'est l'économie, imbécile !*».

2. Tout doit se régler par le consensus : cela a été vrai pour la rédaction de la constitution et

plus généralement pour le traitement des questions politiques. Pourtant, le consensus ne permet pas d'aller au fond des débats, de trancher la question. Il se fonde souvent sur des ambiguïtés qui diffèrent la confrontation pour plus tard. Cela ne pourra malheureusement pas être le cas pour les questions économiques. Nous en avons eu la preuve sur des sujets somme toute mineurs comme l'augmentation des salaires dans le secteur privé. Qu'en sera-t-il quand il s'agira de la lutte contre la contrebande, contre la fraude fiscale, contre la corruption ? Les enjeux sont considérables. Les contrebandiers ne se laisseront pas faire.

3. Le retour de l'Etat providence : aujourd'hui, les défis posés par le chômage, l'atonie de la croissance, l'urgence et la violence des exigences sèment le désarroi chez tous ceux qui traitent de la chose publique. Face à une équation impossible, les propositions les plus hétéroclites fusent, de la nécessaire intervention de l'Etat pour pallier la déficience du secteur privé en passant par le pacte de responsabilité qui devrait être imposé aux grandes entreprises jusqu'au saupoudrage de l'activité sur les 24 gouvernorats, aucune piste n'est laissée inexplorée. Et pourtant, de telles médications ne pourraient en aucun cas soigner le malade.

4. Une politique de grands travaux : si le ventre mou de la Tunisie est dans son sous-développement, c'est parce qu'il a manqué d'infrastructures, de routes, d'autoroutes, de chemins de fer... Encore une fois, l'idée est fautive. Les grands travaux d'infrastructures créent très peu d'emplois et encore moins au-delà de leur période de construction. Plus grave encore, les expériences internationales montrent qu'une

infrastructure de transport (autoroute, chemin de fer) reliant une région pauvre à une région riche accélère l'exode rural, vide la région pauvre au profit de celle plus riche et creuse encore plus les inégalités.

5. L'inéluctable relance de l'investissement public et privé : une dernière fausse bonne idée unanimement partagée est que seul l'investissement crée de la croissance, elle-même, préalable à la création d'emplois. Or, l'investissement est en panne. Le secteur privé rechigne à prendre des risques et le secteur public a perdu sa capacité d'absorption. Cette vision dichotomique entre secteur public et secteur privé est éculée à plus d'un titre. Elle ignore le tiers secteur, celui de l'économie sociale et solidaire, capable de venir épauler les deux autres secteurs, de pallier en partie leurs appréhensions et leurs limites. Elle rejette, sur des bases idéologiques, toute forme de partenariat public-privé.

Nous avons suffisamment perdu de temps depuis 2011 et bien avant. Nos réformes ont été cosmétiques du temps de l'ancien régime. Elles le sont encore faute de vision, de conviction et de courage politique.

Il est urgent de passer à l'action, avec abnégation, clairvoyance, courage et ambition.

N'inventons pas la brouette. Soyons pragmatiques. La sortie de crise passera par une approche simultanée entre court et moyen termes : engager les réformes et susciter l'espoir.

Les réformes doivent être portées par une seule préoccupation : l'inclusion. Tout l'enjeu sera comment formaliser l'informel, bancariser la population, étendre la couverture sociale, donner sa chance à chacun, projeter le pays dans la modernité, favoriser l'éclosion des vocations, donner la voix aux jeunes, associer la diaspora, promouvoir l'excellence, l'innovation et l'esprit d'entreprise, adhérer spontanément aux standards internationaux

et aux meilleures pratiques, bannir toute forme de ségrégation entre genres, réhabiliter les métiers manuels, l'artisanat et les produits du terroir.

Les solutions administratives qui prétendent orienter l'investissement privé sont vaines. Elles ont fait faillite ailleurs. N'importons ni les rebuts de la pensée économique ni les échecs des expériences administratives. Jean Pisani-Ferry, commissaire général de France Stratégie, était en Tunisie, la semaine dernière, pour nous partager l'expérience française en matière de planification et de prospective. Il a eu une phrase passée largement inaperçue, car politiquement incorrecte : « *Les politiques de répartition de l'activité, c'est mort !* » Soyons lucides. Profitons de l'expérience des autres et ne tombons pas dans les pièges de la démagogie.

Les finances publiques sont au plus mal. Elles ont été lourdement plombées par une gestion calamiteuse pendant de longues années. La masse salariale dans le secteur public, rapportée au produit intérieur brut, bat de tristes records. L'endettement du pays s'emballe. L'Etat n'a aucune marge de manœuvre pour prendre le relais du secteur privé et pallier ses éventuelles déficiences. Et cela sans compter les piètres performances des entreprises publiques. Les ressources sont rares. Faisons-en le meilleur usage possible.

La solution passera par l'école de la deuxième chance qui pourra donner les compléments qui améliorent l'employabilité de nos centaines de milliers de chômeurs et favorisent leur mobilité et leur éventuelle reconversion. Elle passera par une meilleure réponse et un encadrement plus adéquat à tous les porteurs d'idées ou de projets. Elle passera par la levée de toutes les entraves administratives, toutes les autorisations superflues, génératrices de blocages, de corruption et de malversations. Elle passera par le démantèlement de toutes les rentes économiques et sociales. Elle passera également par la mise en place d'un

cadre incitatif pour le développement de l'économie sociale et solidaire. Elle passera enfin par la mise en place d'infrastructures qui interconnectent le pays à son environnement proche, qui favorisent son insertion dans des espaces économiques plus vastes et améliorent sa compétitivité. Le partenariat public-privé pourra y contribuer, à condition que l'Etat se fasse accompagner des meilleures compétences nationales et internationales. ■

R.M.

“ La masse salariale dans le secteur public, rapportée au produit intérieur brut, bat de tristes records. L'endettement du pays s'emballe. L'Etat n'a aucune marge de manœuvre pour prendre le relais du secteur privé et pallier ses éventuelles déficiences. Et cela sans compter les piètres performances des entreprises publiques. Les ressources sont rares. Faisons-en le meilleur usage possible. ”



Pack Santé:
Des solutions
adaptées pour mieux gérer vos finances



Un pays en déficit de légitimité



■ Par Habib Touhami

En Tunisie, toutes les légitimités sont tombées en défaillance. Après la légitimité « coutumière » et la légitimité historique, deux légitimités antidémocratiques quoiqu'on en dise, voilà la légitimité légale-rationnelle défaillir à son tour. Du coup, le pays se retrouve sans aiguillon, sans repères, sans ordre et sans institutions fédératrices. →

Désormais, aucun pouvoir ne peut s'y exercer pleinement puisque le pouvoir d'injonction reposant sur la contrainte et la coercition n'est pas envisageable pour l'heure et que le pouvoir d'influence reposant sur le consentement des gouvernés et leur collaboration peine à s'établir.

En fait, la défaillance des légitimités vire à la crise institutionnelle généralisée. Aucune institution, au sens de ce qui est établi par les hommes, n'est respectée. L'École est très largement déconsidérée au motif qu'elle ne forme que des médiocres, des chômeurs et des frustrés. De toutes les critiques qu'on lui adresse, c'est pourtant son abdication à jouer son rôle d'ascenseur social qui est la moins évoquée bien qu'elle soit la plus lourde de conséquence. La Justice est suspectée, vilipendée et vomie, avec ou sans raison. Ses décisions sont contestées et ses agents essulés et mis à l'index. L'Administration, bien qu'elle ait réussi à sauver le pays de l'anarchie et du chaos après le 14 janvier 2011, est ouvertement défiée et ses arbitrages récusés. Une institution de substitution mais qui ne doit pas l'être tente d'étendre ses tentacules au tout social, l'institution « culturelle », à l'appel d'imams hallucinés et de prédicateurs exaltés.

Les institutions politiques n'échappent évidemment pas à la crise. La Constitution est contestée parce qu'inopérante et sujette aux exégèses les plus contradictoires et aux pratiques les moins morales. Le mode de scrutin aux législatives reproduit à l'infini l'instabilité politique et la carence gouvernementale. Les partis politiques, indispensables dans une démocratie, donnent au pays et au monde le spectacle de leur insignifiance et de leur immaturité. La Tunisie se condamne ainsi à perpétuer, en les amplifiant, toutes les tares du régime précédent. C'est si vrai que la corruption, la fuite sociale et fiscale, la prédation, les déficits sociaux, budgétaires et commerciaux et le chômage atteignent des niveaux jamais connus auparavant, sans que l'on puisse déceler chez le pouvoir en place la capacité ou même la volonté d'inverser les tendances.

La légitimité légale-rationnelle incarne selon Max Weber « *la modernité et en est un trait distinctif* ». On peut dire tout autant de la démocratie. Le fait que certains Tunisiens rêvent tout haut de revenir à la légitimité traditionnelle ou culturelle et d'autres à la légitimité historique ou charismatique montre que la société tunisienne se trouve de ce point de vue dans une espèce de no man's land, sans aucune légitimité « structurante ». Que l'on prenne garde toutefois, si cet état se prolonge, la menace du totalitarisme n'en sera que plus pressante. Il se peut même qu'à la faveur de la grave crise socioéconomique qui s'annonce le césarisme finisse par être applaudi et légitimé. ■

H.T.

Avis de Vente au plus offrant Appel d'Offres n° 01/2016

La société Gammarth Immobilière (G.I), Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier, se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable pour le compte de l'Etat tunisien de deux (02) biens immobiliers en Lots séparés sis à Gammarth et à La Marsa:

Lot	Villa	Titre Foncier	Adresse	Emplacement	Sup. Terrain	Sup. Couv.
I	Villa La Convalescence	69485 Tunis	3, Angle Avenue Farahat Hached et Rue de la Tourterelle La Marsa.	Dans un quartier résidentiel, en haut de la Colline de Gammarth	1500 m ²	775 m ²

Lot	Terrain	Titre Foncier	Localisation	Vocation	Superf.	CUF	COS	Hau-teur
II	Lot Jamila	124579 Tunis	Rue Mohamed Saleh El Malki, Marsa plage	Habitat Individuel	403 m ²	0,8	0,3	12 m R+2

Les Plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement chez Gammarth Immobilière.

Les biens immobiliers objet de la cession relèvent de la propriété privée de l'Etat tunisien. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13.

La villa « La convalescence » objet du lot I est libre de tous droits ou hypothèques. Elle est située dans un quartier résidentiel calme et marquée par un emplacement stratégique en haut de la colline de Gammarth, la demeure bénéficie d'une vue panoramique sur mer dominant la zone touristique et à proximité de la plage de la Marsa. Elle est desservie par l'avenue Farhat Hached.

Le bâtiment présente une structure stable et en bon état. La villa est en phase de maçonnerie, enduit et revêtement. Elle a subi des effets de dégradation. Tous les lots spéciaux doivent être étudiés et refaits de nouveau.

La vente porte sur les divers ouvrages, équipements et biens dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers sous sa propre responsabilité.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du 11 Janvier au 06 février 2016 de 09h à 17h. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier contre le paiement au service financier de la société aux heures ouvrables, de la somme non remboursable de cent dinars (100 DT) en espèces ou par chèque.

Chaque candidat est admis à participer à un ou deux lots séparément. Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention:

Destinataire : Société Gammarth Immobilière

**Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges
du lac 1053 Tunis - Tunisie**

Objet : Participation à l'Appel d'Offres n° 01/2016

«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenu des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C et fixé forfaitairement à quinze mille dinars (15 000 DT) par lot.

La date limite de remise des offres est fixée au Mardi 09 février 2016 à 16h00, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. La séance publique d'ouverture des plis sera tenue le même jour à 16h30 au siège de la société (salle de réunion 3ème étage) en présence d'un huissier notaire et des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant cent vingt (120) jours à compter du jour suivant la date limite de réception des offres

G.I

EPARGNE AL-WAFA

Fructifiez votre Epargne

L'épargne Al-WAFA, vous offre :

• **Un placement sûr et bien rémunéré trimestriellement**

- ✓ Des intérêts avantageux.
- ✓ Une Prime d'épargne valorisante pouvant atteindre 35% des intérêts servis*.

• **Un placement souple et disponible**

- ✓ Des versements et des retraits libres, à tout moment et auprès de toutes les agences BNA.

* en fonction de la stabilité et du montant de votre épargne.



Nouveaux ministres Qui sont-ils ? Que comptent-ils faire !



Avait-il les coudées franches pour opérer le remaniement ministériel tant attendu et choisir lui-même tous les membres de son équipe ? Habib Essid a dû faire au mieux, essayant d'esquiver autant que possible les fortes pressions de partout et de tenir compte des différentes contraintes, à commencer par celle d'une coalition gouvernementale. Quitte à ajuster au fur et à mesure, comme il l'avait dit dès le premier jour, il y a déjà un an, au Bardo ! Cartographie expresse des nouveaux venus, revenant et promus. →

Amor Mansour

Ministre de la Justice



Age : 58 ans (né le 27 janvier 1958, à Tunis)

Indépendant

Derniers postes occupés

- Gouverneur de l'Ariana
- Président de chambre à la Cour de cassation de Tunis (2014)
- Procureur de la République près le Tribunal de première instance de Tunis 2 (2008-2014)
- Doyen des juges d'instruction (2000-2008)

Formation

- Maîtrise en droit

Monsieur Propre et Monsieur lutte anti-occupation des trottoirs ! En quelques mois seulement en tant que gouverneur de l'Ariana, ce magistrat de carrière a remporté ces deux titres fort précieux depuis la révolution. Habib Essid ne le connaissait pas auparavant. Lorsque son nom lui avait été soufflé par un chef d'entreprise, il a été rapidement intéressé - vérifications faites - par son parcours de magistrat rigoureux. Il cherchait un bon gouverneur capable de ramener de l'ordre dans cette grande région, banlieue immédiate de la capitale dont l'image est salie par les ordures, les constructions anarchiques, l'usurpation des espaces publics et l'occupation illégale des trottoirs. Amor Mansour comprendra bien le cahier des charges que lui assigne le chef du gouvernement et s'y attellera. Dans les quartiers chics d'Ennasr et autres Riadh El Andalous ou La Soukra, comme dans ceux moins favorisés, mal aménagés et peu

www.kia.tn

Avec KIA PICANTO,
démarrez l'année 2016 en toute beauté



FCA: Photos non contractuelles

picanto

Nouvelle tarification

25 980 DT/ttc
pour la Picanto BVM

29 680 DT/ttc
pour la Picanto BVA



The Power to Surprise

CITY CARS S.A - CONCESSIONNAIRE KIA MOTORS

51 rue Ali Dargouth - 1001 Tunis

Tél. : (+216) 71 333 111 - Fax : (+216) 71 333 082

E-mail : Contact@kia.tn

Pour consulter le réseau KIA, veuillez visiter notre site web.

 Facebook
www.facebook.com/kiatunisie



* Toute la gamme de véhicules KIA est garantie 5 ans ou 100 000 km,
la KIA QUORIS et la KIA CADENZA sont garanties 5 ans avec kilométrage illimité.

La 1^{ère} gamme complète d'assurance Santé Individuelle

SAHATY
International

Votre santé est assurée où que vous soyez

- **Une couverture complète**
en Tunisie et à l'étranger
- **Une haute qualité de gestion**
(un service de prise en charge hospitalier à l'étranger
7j/7 et 24h/24)
- **De nombreux services associés**
(accès à un extranet client, carte d'adhérent...)
- **Pour un particulier, une famille ou personne morale** (entreprise, association...)
- **Une facilité de paiement :**
Annuel, semestriel, trimestriel ou mensuel

SAHATY

Une complémentaire santé adaptée à votre situation

- **Vos garanties "sur mesures" :**
Célibataire, Famille niveau 1 et 2
- **Un service de qualité :**
Vous êtes remboursés avant une semaine
- **Une couverture pour tous :**
Salariés, indépendants ou inactifs
- **Un tarif avantageux :** Bénéficiez d'un tarif collectif
- **Une facilité de paiement :**
Annuel, semestriel, trimestriel ou mensuel
- **Un professionnalisme prouvé :**
un assureur sûr et disponible

Immeuble CARTE Lot BC4
Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, Tunisie
Fax : +216 71 184 179



Tél : +216 71 184 143
marketing@carte.com.tn
www.carte.tn

pourvus en infrastructures de base, il s'emploiera à traquer ces maux profonds. Préavis et mises en demeure pleuvent ! Incrédulés, les auteurs d'infractions n'y ont pas prêté attention, chacun se faisant valoir d'appuis. Les bulldozers ne tarderont pas à pointer. Devant les cafés et lounges huppés d'Ennasr, les terrasses sont... terrassées, devant les mobiles phones, des passants amusés, sont ravis du spectacle. Les réseaux sociaux s'emballent. La rumeur se propage. Le gouverneur gagne une bonne manche de sa bataille. Même s'il ne parvient pas à aller jusqu'au bout, il commencera à forcer le respect de la loi.

Sa promotion en tant que ministre de la Justice le fera regretter dans la région. Saura-t-il prendre le taureau par les cornes, engager une grande réforme et imprimer la même rigueur dans les tribunaux ? Les mesures urgentes nécessaires sont nombreuses. Les 2 000 magistrats ne pourraient à eux seuls traiter les dizaines de milliers de dossiers qui s'empilent dans les tribunaux. Pas moins de 1 000 nouveaux magistrats sont à recruter, quitte à recourir, moyennant un complément de formation appropriée accélérée, aux avocats qui justifient d'au moins 10 ans d'expérience, comme le suggère Me Adel Kaaniche dans une tribune publiée sur Leaders. Le contentieux de l'Etat peut être confié aux avocats, la création d'un corps d'avocats spécialisés dans la rédaction des actes notariés serait à envisager. Aussi, le statut des greffiers est-il à améliorer, les moyens logistiques et informatiques mis à la disposition des tribunaux à renforcer et le corps des experts judiciaires à revoir. Des incitations gagnent à être consenties pour la constitution de sociétés d'avocats... Sans oublier la révision de nombre de codes en vigueur.

S'il a réservé sa première sortie à la visite de prisons dans le Grand Tunis et sollicité immédiatement la tenue d'un Conseil ministériel sur l'encombrement des maisons d'arrêt et leur situation dégradée, le ministre de la Justice marque son intérêt aux services pénitentiaires qui relèvent de ses attributions. Un autre chantier important auquel il doit s'atteler. Beaucoup de travail attend donc Amor Mansour, lui qui connaît bien les arcanes de la Justice. ■

Hédi Mejdoub

Ministre de l'Intérieur



Age : 47 ans (né le 1er décembre 1969 à Nabeul)

Indépendant

Derniers postes occupés

- Secrétaire d'Etat aux Affaires locales en 2015
- Chef de cabinet du ministre de l'Intérieur en 2011 (Habib Essid)

Formation

- Diplôme de troisième cycle de l'Ecole nationale d'administration (ENA), 1997
- Diplôme de l'Institut de la défense nationale (IDN), 2012

A peine installé à la tête du ministère de l'Intérieur, il subit comme baptême du feu l'une des plus fortes vagues de contestation sociale, aggravée par des actes de violence et de pillage d'une telle ampleur que le couvre-feu a dû être décrété sur l'ensemble du territoire. Se tenant à l'écart des médias, laissant le président de la République et le chef du gouvernement monter en première ligne, il est resté rivé aux commandes. Les enseignements tirés des événements du 17 décembre 2010-14 janvier 2011, puis d'autres affrontements entre les forces de l'ordre et la population, ont été précieux : une attitude très républicaine. Les consignes du ministre relayées par les directeurs généraux de la sûreté et de la garde nationales ont été très fermes : favoriser le dialogue, la persuasion et la dissuasion, éviter à tout prix de tirer. Une nette différence par rapport à ce qui avait précédé.

La nomination de Hédi Mejdoub a surpris plus d'un, dans la mesure où l'on s'attendait plutôt — avec la séparation des Affaires locales du ministère de l'Intérieur — à ce qu'il garde le même dossier. Voilà qu'il change de cap et coiffe la sécurité dans sa nouvelle configuration et mission. Son nouveau périmètre couvre en effet la police nationale, la garde nationale et la protection civile. D'importantes attributions en soi qui prennent une dimension significative dans ce contexte particulier, avec un grand impératif de coordination et de synergie.

En fait, le nouveau ministre n'est pas nouveau au ministère. Il y a fait toute sa carrière, depuis sa sortie de l'ENA (cycle supérieur, après une maîtrise en droit, il y a bientôt 18 ans). Son passage à l'Inspection générale, au Service prospective, analyse et évaluation, et surtout au cabinet, avant d'en prendre la direction, au lendemain de la révolution dès l'arrivée de son mentor Habib Essid, le dotera d'une solide expérience qui lui sera fort utile. Nommé secrétaire d'Etat aux Affaires locales, en février 2015, il aura la charge de l'ensemble des directions de l'administration régionale et des collectivités locales.

Avec tact et discrétion, Hédi Mejdoub, amateur de basketball et fan du Stade Nabeulien, comme tous ceux originaires du Cap Bon, s'emploiera à gérer l'épineux dossier des gouverneurs, délégués, omdas, municipalités et délégations spéciales. Chaque jour lui apportait son lot de problèmes inextricables à résoudre. Mais ce n'était pas son unique occupation. Le chef du gouvernement lui avait demandé de traduire au concret les nouvelles dispositions constitutionnelles relatives à la gouvernance locale et au transfert des pouvoirs centraux aux régions. Point de départ, la tenue des élections municipales (prévues pour fin octobre-début novembre 2016). Facile à fixer comme objectif, mais quels importants préalables !

A la tête d'une équipe de hauts commis de l'Etat et d'experts universitaires, il a procédé à une refonte totale du système. C'est ainsi que pour la première fois, un nouveau code des collectivités locales a été mis en chantier, assorti d'une loi organique qui doit fixer les modalités des élections pour les conseils municipaux et les conseils des régions. Dossier bouclé, avec tous les textes réglementaires y afférents, il ne reste plus qu'à le faire examiner par les élus de la Nation. Selon le chef du gouvernement, tout doit être finalisé et adopté avant fin avril prochain. Mission accomplie, Hédi Mejdoub croyait être chargé du suivi de ce grand chantier et de sa mise en œuvre. C'est Youssef Chahed, ancien secrétaire d'Etat à la Pêche promu ministre des Affaires locales, qui en héritera. Mejdoub prend lui aussi du galon, chargé du lourd dossier sécuritaire. Ce qui ne sera pas pour lui de tout repos. Mais, il y est habitué. ■

Khemaies Jhinaoui

Ministre des Affaires étrangères



Age : 62 ans (né le 5 avril 1954)

Nidaa Tounès

Derniers postes occupés

- Conseiller diplomatique auprès du président de la République Béji Caïd Essebsi (2015)
- Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement Caïd Essebsi (2011)
- Ambassadeur de Tunisie au Royaume-Uni et en Irlande (1999-2004) et en Russie (2008-2011)

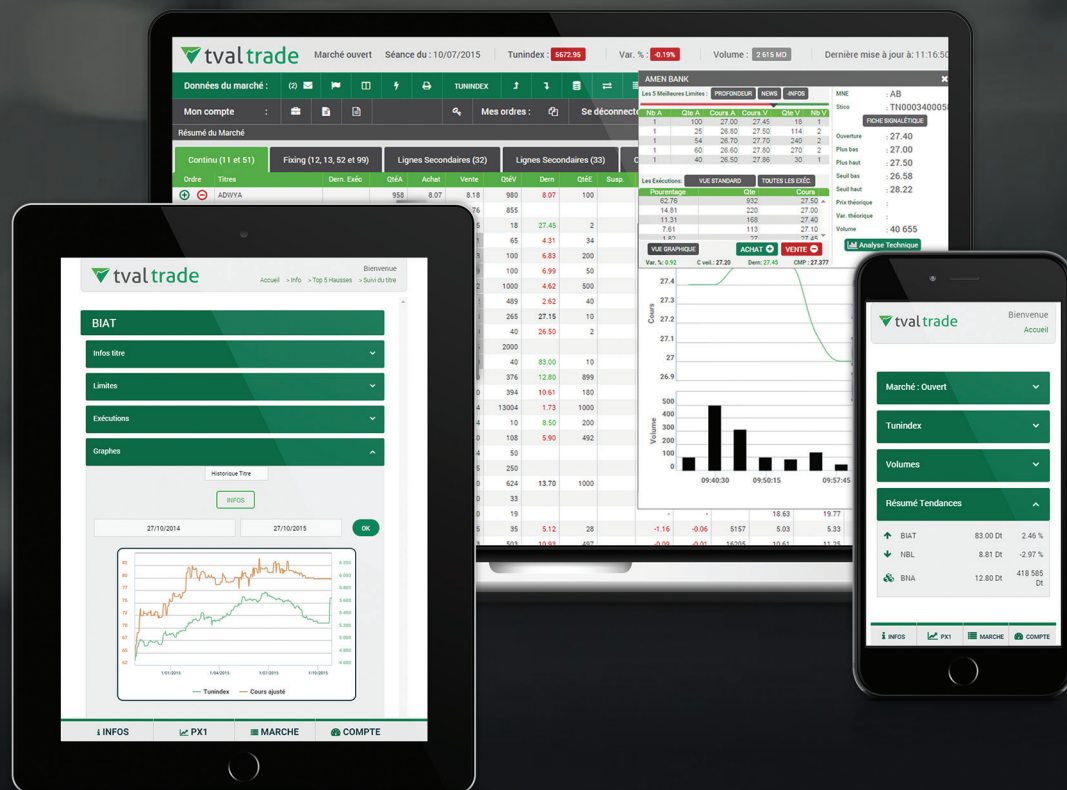
Formation

- DEA en sciences politiques et en relations internationales.
- Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (1978)
- Diplôme de l'Institut de la défense nationale (1998)



www.tvaltrade.com

votre plateforme de négociation électronique



Accédez dès maintenant à votre plateforme Tval Trade :

- ▶ Passez vos ordres de Bourse et surveillez vos positions où que vous soyez.
- ▶ Accédez à votre portefeuille valorisé en direct.
- ▶ Suivez les cours, les graphes, les indices et les palmarès des valeurs en temps réel.



في تأمينات الزيتونة تكافل نأمنوك على :



- سيارتك، دارك
- عائلتك و كل ممتلكاتك

توفّر تأمينات الزيتونة تكافل مجموعة متكاملة من منتجات التأمين الموجهة للأفراد و المؤسسات طبقا لمبادئ المالية الاسلامية



Numéro Bleu
82 10 80 80

40 millimes/min à partir d'un mobile
20 millimes/min à partir d'un fixe

مبادئ نتقاسمها...
Principes que nous partageons...

الزيتونة تكافل
ZITOUNA TAKAFUL



Diplomate pur jus, disciple du grand ambassadeur Ahmed Ounaïes auprès de qui il avait fait ses premières armes en poste à New Delhi et Moscou, début des années 1980, Khemaïes Jhinaoui aura réussi, sans le vouloir, par sa désignation et son investiture à la tête de la diplomatie tunisienne, une double performance. D'abord, une forte mobilisation en sa faveur des diplomates de carrière, en activité et retraités, qui lui ont manifesté leur solidarité face aux campagnes dénonçant son éphémère mission en tant que chef du Bureau de liaison de la Tunisie à Tel-Aviv en 1996. Beaucoup avaient omis qu'il s'agissait d'une décision prise dans le cadre des accords d'Oslo conclus par l'OLP et que Jhinaoui, comme tout diplomate, ne pouvait récuser. Et, ensuite, attirer au mouvement Ennahdha un satisfecit (dont les islamistes se passeraient bien) de la presse occidentale, notamment israélienne, qui a apprécié le fait que les députés de ce parti l'assurent de leur vote de confiance. La parenthèse est rapidement fermée, tous reconnaissent sa compétence et son expérience.

Mais, les attentes sont grandes. D'abord, au sein du Département des Affaires étrangères dont il connaît tous les coins et recoins pour avoir occupé divers postes, notamment celui de directeur de cabinet du ministre, avec des passages dans nombre d'ambassades à l'étranger et à la direction de l'Institut diplomatique. Ce long parcours a dû enrichir les enseignements tirés qu'il doit aujourd'hui traduire en grandes réformes. A lui de prendre les décisions appropriées pour moderniser et dynamiser la diplomatie tunisienne, lui imprimer un nouvel élan et une grande efficacité.

Il faut reconnaître que les moyens nécessaires lui manqueront terriblement. Le budget pour l'année 2016 est amputé de précieux crédits par rapport à celui de l'année précédente. Les nouveaux recrutements sont gelés et il ne pourra pas remplacer les départs à la retraite, ce qui le conduira à maintenir en activité ceux qui le souhaitent. Privés de secrétaires d'Etat, il aura à tout gérer par lui-même. Mais, en attendant des lendemains meilleurs, il doit faire avec et relancer le Département.

Khemaïes Jhinaoui ne pourra alors compter que sur ses atouts personnels : sa proximité du chef de l'Etat, la confiance du chef du gouvernement, et l'adhésion des équipes. Malgré un agenda fort chargé, comme celui de tout chef de la diplomatie, avec de fréquents déplacements à l'étranger, il aura surtout à ne pas délaïsser le grand chantier des réformes structurelles du ministère et veiller à l'émergence de nouvelles générations de diplomates, formatés nouvelle mission, nouveaux enjeux et nouveau monde. Ce sera sa mission ! ■

Youssef Chahed

Ministre des Affaires locales



Age : 41 ans (né le 18 septembre 1975 à Tunis)
Nidaa Tounès

Dernier poste occupé

- Secrétaire d'Etat à la Pêche, depuis 2015

Formation

- Doctorat en agroéconomie portant sur l'impact de la libéralisation des échanges agricoles sur les pays méditerranéens
- DEA en économie de l'environnement et ressources naturelles et en 2003 de l'Institut national agronomique Paris-Grignon en France
- Ingénieur agronome à l'Institut national agronomique de Tunis

Il connaît toutes les espèces halieutiques, tous les rivages de Tunisie et leurs fonds marins, port de pêche par port de pêche. Il doit à présent aller vers l'intérieur du pays, hameau par hameau. Youssef Chahed est un politique pur produit de la révolution, doublé d'un chercheur agroéconomiste. Dans son ultime tentative de

replâtrer Nidaa Tounès livré au tsunami de ses tiraillements internes, Béji Caïd Essebsi le sortira de son chapeau, en décembre 2015, pour le charger de présider un comité ad hoc devant restaurer la concorde et préparer un congrès consensuel (Sousse, janvier 2016) pour paver la voie à un congrès électif en juillet 2016. Les Tunisiens connaissaient peu, jusque-là, ce jeune quadra qui commençait à faire ses preuves à la tête du secrétariat d'État à la Pêche. Consciencieusement, il s'était appliqué à reprendre en main un secteur sinistré, des pêcheurs abandonnés à leur sort, des ports et des pêcheries délabrés. Youssef Chahed en fera son Plan 4 P.

Issu d'une famille patriotique (Radhia Haddad, Hassib Ben Ammar, etc.), concentré sur ses études et sa carrière de chercheur et de professeur visiteur dans nombre d'universités (Tokyo, Sao Paulo...), il ne pouvait s'empêcher de s'engager dans la politique au lendemain de la révolution. Avec Sélim Azzabi et Abdelaziz Belkhadja, il constituera un parti Al Jomhoury (qui fusionnera avec le PDP et Afek Tounès), mais finira par rejoindre Nidaa Tounès dès sa création.

Habib Essid, qui ne le connaissait pas auparavant, mais connaît bien la pêche pour en avoir exercé la tutelle, le gardera à l'œil et appréciera, au fil des mois, son acharnement à l'œuvre. Avec beaucoup de sens politique au contact des pêcheurs et de discrétion à l'égard des médias. Mais, fort de son récent mandat de premier plan au sein de Nidaa Tounès, allait-il continuer à faire partie du gouvernement, ou sera-t-il tenté de prendre les rênes du parti jusqu'au congrès électif programmé pour l'été ?

Youssef Chahed avait fait déjà son choix. Sa mission au parti est transitoire, il préfère continuer à servir dans l'équipe de Habib Essid. Le voilà promu, cette fois-ci comme ministre, avec une mission des plus politiques: la gouvernance locale à mettre en place.

Bon vent !! ■

Mohamed Khalil

Ministre des Affaires religieuses



Age : 64 ans (né en 1952)

Indépendant

Derniers postes occupés

- Enseignant universitaire et producteur d'émissions religieuses à la Télévision tunisienne
- Attaché de cabinet auprès du Mufti, au ministère de la Femme et au Parlement

Formation

- Doctorat en langue et littératures arabes et DEA en sciences islamiques
- Maîtrise de droit

Elancé, costume sombre, pochette blanche, lunettes en verres percés avec des branches métalliques fines : Mohamed Khalil affiche un look de manager. Il aura pourtant à gérer les imams et restaurer la sérénité dans les mosquées. Contrastant dans sa tenue vestimentaire avec son prédécesseur, Cheikh Othman Battikh, qui ne quitte guère son élégante djebba, sa chéchia enturbannée, son châle et sa barbe soigneusement coupée de Zeitounien beldi, il a pour mission d'incarner l'islam moderne et moderniste. La gestion administrative, qui n'était pas le fort de l'érudit Battikh, lui demandera beaucoup de temps et d'efforts, mais il ne saurait occulter l'impératif de rénover le discours des prédicateurs et d'engager les programmes de déradicalisation. Vaste projet et grands desseins ! ■

البنك التونسي الليبي
BANQUE TUNISO-LIBYENNE



CARTECOM

Carte GOLD, ...La GOLD



Ensemble pour de nouveaux horizons

btl.com.tn

Sonia Mbarek

Ministre de la Culture

Age : 47 ans (née en 1969 à Sfax)
Etat civil : mariée, mère de deux enfants

Postes antérieurs

- Directrice du Festival international de Carthage (2014 & 2015)
- Directrice du Festival de la chanson tunisienne (2005-2008)
- Assistante à l'Institut supérieur de musicologie de Tunis

Formation

- Chercheuse doctorante en sciences politiques
- D.E.A en sciences politiques, de la faculté de Droit et des Sciences politiques de Tunis El-Manar et maîtrise en droit public.



Juriste, elle est aussi connue en tant que musicologue et appréciée comme cantatrice. Les Tunisiens retiendront qu'elle aura été la première femme à avoir dirigé avec brio le Festival de Carthage, deux années de suite, 2014 et 2015, en pleine période de turbulence.

Approchée pour rejoindre le gouvernement, Sonia Mbarek n'a pas hésité, y voyant un devoir à accomplir doublé d'un grand honneur. La Tunisie lui a tellement donné: «*C'est mon devoir d'apporter tout mon soutien et tous mes efforts au profit de la 2e République, afin de contribuer au développement de la culture en Tunisie*», confie-t-elle. «*Mon acceptation est le signe de mon engagement, en tant qu'artiste universitaire indépendante. De plus, servir mon pays en ces moments historiques de construction du processus démocratique doit se matérialiser par une stratégie culturelle à court, moyen et long termes et je suis là pour servir la Tunisie concrètement et non en théorie*».

S'il est vrai qu'il y a plusieurs priorités dans le domaine de la culture, Sonia Mbarek a des idées très claires sur les chantiers à entreprendre en toute urgence ainsi que ceux qui doivent être planifiés sur le moyen et le long termes. Quatre grands dossiers qui s'imposent selon elle: la culture pour tous à travers la culture de proximité, le statut de l'artiste, l'institutionnalisation de certaines manifestations culturelles, la valorisation et la mise à niveau de notre patrimoine culturel matériel et immatériel.

La culture pour tous à travers la culture de proximité

La décentralisation de l'action culturelle nécessite une restructuration de l'administration et l'établissement de structures de gestion administrative au niveau régional. Le but étant d'agir sur le concret

de la vie culturelle et sociale de nos concitoyens grâce à l'établissement de l'infrastructure nécessaire pour créer des pôles culturels régionaux. *«Nous adopterons, souligne Sonia Mbarek, une approche participative, promue dans la note d'orientation gouvernementale, où nous compterons sur nos compétences régionales collaborant en synergie avec la société civile. Tous les projets s'évertueront à donner les mêmes chances à tous et à promouvoir la discrimination positive grâce à la responsabilisation des régions tout en respectant la diversité des différents secteurs artistiques».*

En effet, depuis l'abolition du Comité national culturel, il y a un vide car aucune structure n'est venue le remplacer. Il est crucial de créer au moins quatre pôles culturels à moyen terme et, en attendant, d'établir des relais et par conséquent mettre en place les structures administratives, juridiques et pratiques artistiques d'accompagnement pour la mise en place de ces relais : *«C'est pour cela, nous confie Madame la Ministre, que ma première action à entreprendre va être de visiter tous les centres culturels régionaux afin de mettre en place un programme de mise à niveau des équipements et de tous les autres besoins. Des stages et des formations sur le terrain seront lancés avec la participation de spécialistes et d'artistes».*

Le statut de l'artiste

Comment peut-on parler du statut de l'artiste lorsque la reconnaissance juridique et sociale est problématique, lorsque les droits financiers et moraux sont inexistantes et la couverture sociale limitée, voire inexistante pour certains. L'artiste doit être considéré comme un travailleur culturel à part entière : réviser les lois qui régissent les professions artistiques est nécessaire d'autant plus que c'est une revendication légitime du secteur de la culture car certaines lois datent de plus de 20, 30, voire 50 ans, et ne conviennent plus ni au contexte ni à la diversité des acteurs actuels : *«Il est impératif de mettre à jour l'arsenal juridique et pour cela, encore une fois, nous adopterons une approche participative horizontale incluant des experts et des gens du métier ainsi que l'administration qui jouera le rôle de facilitateur en fonction du contexte culturel».* L'artiste doit être considéré comme catalyseur du projet culturel développemental en Tunisie, non pas un artiste assisté, indique Sonia Mbarek.

Institutionnalisation de certaines manifestations culturelles

«Ma récente expérience en tant que directrice du Festival international de Carthage, déclare Sonia Mbarek, m'a convaincue de l'importance d'institutionnaliser certains festivals et de donner la responsabilité aux directeurs afin qu'ils puissent investir dans des plans d'action à moyen et long termes». Les manifestations culturelles représentent un enjeu politique, économique, culturel, touristique très important et à ce titre, elles méritent d'être soutenues par des institutions nationales, avec l'apport des ministères de la Culture, du Tourisme, des Affaires étrangères, de l'Education, etc., ainsi que du partenariat

des institutions internationales et régionales telles que l'Unesco, l'Alecso, etc.

Il est impératif de valoriser le label «international» que le ministère de la Culture a accordé aux festivals internationaux en favorisant leur inscription dans un système de réseaux, de partenariat euroméditerranéen et arabe. Parallèlement, il est prévu un accompagnement de la création artistique, l'accueil d'équipes en résidence, la coproduction de spectacles, le soutien aux démarches artistiques, l'organisation de forums internationaux et une rencontre internationale annuelle des festivals. Une programmation de spectacles pluridisciplinaires reflétant la diversité artistique des performances au niveau international et favorisant le dialogue entre les cultures par le biais des arts est crucial.

Valorisation et mise à niveau de notre patrimoine culturel matériel et immatériel

La nouvelle ministre de la Culture s'empresse de compléter qu'il est *«urgent d'investir dans une vision de la culture que nous voulons pour la Tunisie du futur. Cette vision comprendra une nouvelle façon pour le ministère de la Culture de faciliter l'accès à l'art en créant une nouvelle Charte sociale et artistique. Cette Charte donnera vie à l'article 42 de la Constitution qui énonce que: «Le droit à la culture est garanti [ainsi que] la liberté de création».* En tant que membre du gouvernement, je m'engage à implémenter les principes de cet article 42 qui affirme aussi que : *«L'Etat encourage la création culturelle nationale dans son enracinement, sa diversité et son renouvellement, de manière que soient consacrés les valeurs de tolérance, le rejet de la violence, l'ouverture sur les différentes cultures et le dialogue entre les civilisations».* Pour cela, il est impératif de sensibiliser les investisseurs privés à s'engager pour construire l'image culturelle du pays et mettre à profit la loi de 2014 consacrée au mécénat culturel. *«Toute ma carrière d'artiste, affirme Sonia Mbarek, je l'ai justement consacrée à ce dialogue méditerranéen, régional et international, car j'ai toujours cru qu'il fallait offrir un projet de vie à nos jeunes afin de contrecarrer la culture de la mort prônée par les terroristes».* *«En tant que mère de deux jeunes adolescents, je me sens responsable de leur offrir, ainsi qu'à tous nos jeunes Tunisiens et Tunisiennes, cet espace de liberté qui encourage l'esprit d'initiative et d'innovation nécessaire à la dynamique de la création artistique aujourd'hui au 21e siècle et d'offrir toutes les chances d'apprentissage et d'accès à la culture aux citoyens tunisiens».*

Elle conclut par son engagement personnel envers l'artiste tunisien dont le statut est tellement important qu'elle y a consacré son sujet de thèse de doctorat en sciences politiques : *«Le statut du musicien en Tunisie: approche sociologique»*, qu'elle va soutenir dans quelques mois. Souhaitons-lui bonne chance. ■

Khadija T. Moalla

Mongi Marzoug

Ministre de l'Énergie et des Mines



Age : 55 ans (né le 2 mars 1961 à Matmata)

Indépendant, proposé par Ennahdha

Derniers postes occupés

- Directeur de la gouvernance de l'Internet et du développement du numérique, Groupe Orange France (depuis mai 2014)
- Ministre des Technologies de l'information et de la Communication sous la Troïka, dans les gouvernements de Hamadi Jebali et Ali Larayedh (2011-2014)

Formation

- 1993 : Habilitation à diriger des recherches, Orange Labs France
- 1989 : Doctorat en physique expérimentale, Orange Labs, France.
- 1986 : Diplôme de télécom ParisTech
- 1984 : Diplôme de l'Ecole Polytechnique, Palaiseau-France.

Cette fois-ci, quitter ses fonctions élevées au sein du groupe Orange en France et sa famille restée à Paris aura été plus difficile que fin 2011, lorsqu'il avait été désigné ministre des TIC dans le gouvernement de Hamadi Jebali. Les allers-retours perturbent la carrière et la vie de famille. Mais, il a fini par s'y habituer. Un spécialiste de l'industrie des réseaux télécoms et de la gouvernance de l'Internet à la tête de l'Énergie et des Mines ? A première vue, la décision du chef du gouvernement peut surprendre. Mais, pour Marzoug, c'est, en définitive, les mêmes problématiques. Dans l'abstraction absolue, ça se rejoint. La gouvernance de l'internet sur la base d'une plateforme à de multiples intervenants, de tous bords, serait plus difficile que celle de l'énergie et des mines. Il s'y met, relevant qu'avec l'ouverture sur la société civile, l'avènement du smart green, l'impératif de transparence et l'affirmation du développement durable, les synergies avec l'univers et les pratiques des TIC sont déterminantes.

Quatre grands mastodontes lui sont directement rattachés: la STEG, l'ETAP, la Compagnie des phosphates de Gafsa et le Groupe chimique. S'il avait trouvé en 2011 un ministère solidement structuré, solidement adossé à une administration de longue tradition, Mongi Marzoug doit à présent créer son département. Il héritera certes des directions spécialisées, mais devra monter les unités administratives, logistiques et financières, l'inspection et autres services et chercher des locaux pour regrouper ses équipes.

D'ores et déjà, il a donné un signal fort en sollicitant les conseils des vétérans reconnus. C'est ainsi que la première initiative prise a été d'inviter les Kais Dali, Béchir Ennahdi, Rachid Ben Daly et Hédi Larbi à lui faire part de leurs expériences. Dès le départ, il a posté sur sa page Facebook qu'il ouvra sa porte à toutes les compétences et s'enrichir de toutes les recommandations. Ses priorités sont claires. Mongi Marzoug estime que sa mission consiste à garantir la satisfaction des besoins de la Tunisie en énergie, actuellement et durant les années à venir, à des coûts raisonnables et de promouvoir les énergies nouvelles et renouvelables. La part de l'énergie solaire fixée à 12% d'ici 2020 doit non seulement être réalisée, mais aussi dépassée. Tout en œuvrant à la maîtrise de la consommation et en faire une priorité nationale. Pour ce qui est des mines, il s'agit de valoriser les ressources et d'en industrialiser la partie la plus importante possible.

Travailleur acharné, il s'y attellera.

British International School of Tunis



Primary School From 3 years old
Secondary School opening in
September 2016

Open Morning 6th February 2016
Open Evening 26th April 2016

www.bistunis.com - Tél : +216 71 865 682

أنعم بالطمأنينة
مع أحد أكثر البنوك
أماناً في العالم.

Soyez serein avec
l'une des banques
les plus sécurisées
au monde.



qnb.com.tn

Mohsen Hassen

Ministre du Commerce



Age :46 ans (né le 10 octobre 1970 à Mahdia)

UPL

Derniers postes occupés

- Député à l'Assemblée des représentants du peuple
- Chef d'entreprise

Formation

- Doctorat exécutif en gestion des affaires obtenu à l'Université de Paris en 2002,
- Certificat d'études supérieures en gestion bancaire de l'Institut de financement du développement du Maghreb (IFID) en 1996
- Diplôme d'études supérieures (DES) en matière de techniques bancaires de l'Institut technique de banque de Paris et de Tunis en 1999

Il aura réalisé son double rêve de se faire élire député à l'Assemblée des représentants du peuple et devenir ministre ! Mohsen Hassen, banquier converti en promoteur industriel, puis président d'un groupe d'entreprises, est parti de sa région natale de Souassi (près d'El Djem) pour accomplir sa grande ambition économique et politique. Rejoignant Slim Riahi dès la création de l'UPL, il en sera l'une des chevilles ouvrières. Son atout est de savoir arrondir les angles, d'éviter les confrontations et de chercher le compromis. Au sein de l'instance de coordination de la coalition au pouvoir, il sera un participant assidu aux réunions entre les représentants des quatre partis et celles avec le chef du gouvernement.

Annoncé ministre du Tourisme dans le premier gouvernement Essid, en janvier 2015, il essuiera un tir hostile nourri. Sans se décourager, il ne désespère pas d'obtenir un jour un maroquin ministériel. C'est ce qui finira par se concrétiser. A l'arraché, il prendra la tête d'un ministère stratégique : celui du Commerce.

Freiner l'inflation, garantir l'approvisionnement, préserver le couffin de la ménagère et lutter contre la contrebande et le commerce parallèle: sa feuille de route lui a été bien tracée à la Kasbah. A lui maintenant de faire ses preuves ! ■

Anis Ghedira

Ministre du Transport



Age : 42 ans (né 7 novembre 1974 à Monastir)

Nidaa Tounes

Derniers postes occupés

- Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Équipement et de l'Habitat, chargé de l'Habitat dans le gouvernement Habib Essid (2015)
- Architecte, promoteur immobilier

Formation

- Diplôme d'architecte

Il fait partie des jeunes pousses de Nidaa Tounès. Cofondateur du parti en 2012 autour de Béji Caïd Essebsi et secrétaire général de l'Association nationale de la pensée bourguibienne, il s'est distingué par son activité débordante au sein de la société civile. Jeune scout, puis membre du Club Jeunes-Sciences, il remportera le 1er Prix présidentiel des jeunes inventeurs et adhèrera à différentes associations dont celle des cinéastes amateurs. Quant à la politique, il ne s'y engagera qu'après la révolution, et deviendra notamment secrétaire général de l'Association nationale de la pensée bourguibienne.

Son passage à l'Habitat a été apprécié. L'architecte doublé du promoteur immobilier était déjà au fait des dossiers brûlants du secteur. A la tête du Transport, il aura à dénouer des dossiers sociaux surchauffés, résoudre l'équation complexe du renflouement des compagnies publiques et faire assurer un service public du moins acceptable. ■

Kamel Ayadi

Ministre de la Fonction publique,
de la Gouvernance et de la Lutte
contre la corruption



Age : 56 ans (né en 1960)
Indépendant

Postes antérieurs

- Secrétaire d'Etat chargé des infrastructures et de l'aménagement du territoire
- Président de l'Instance nationale des télécommunications
- Président de la Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs (1999-2013)
- Expert international en stratégie de gestion de l'intégrité et de lutte anticorruption et formateur certifié par des institutions américaines en éthique, gouvernance, leadership et stratégie d'intégrité.

Formation

- Diplôme d'études supérieures en droit
- Diplôme de langue anglaise de l'Université de Cambridge
- Diplôme d'ingénieur de l'ENIT



photo: ryan campanella

musé

Une nouvelle façon
de voir les choses



SSANGYONG

Be yourself !



SSANGYONG Tunisie

www.ssangyong-tunisie.com

SOTUDIS
Chemin de réussite

Tunis
Route de sousse GP1 Km7 2033 Megrine
Tél: 71 42 53 55
Fax: 71 42 52 53

Sousse
Route de ceinture 4022 Akouda Sousse
Tél: 73 34 33 33
Fax: 73 34 32 33

Sfax
Route de Gabes, bvd de l'Environnement km 2,5 Sfax
Tél: 74 28 10 00
Fax: 74 28 10 20

NOUS, **TUNISIENS RÉSIDENTS EN FRANCE**, AVONS CHOISI **LA BANQUE** QUI NOUS RESSEMBLE LE PLUS...



www.tfbank.fr

TFBank – Société Anonyme au capital social de 49.594.008 €.
Siège social : 19, rue des Pyramides – 75001 Paris – France.

TF Bank

TUNISIAN FOREIGN BANK

بنك تونس الخارجي

Détrompez-vous ! Le nouveau chef de la Fonction publique n'est pas un bureaucrate ! *«Plutôt, un technocrate, doublé d'un militant de la société civile»*, tient-il à préciser.

Le périmètre des attributions de Kamel Ayadi, nommé ministre de la Fonction publique, de la Gouvernance et de la Lutte contre la corruption, est en cours de précision. Mais, à première vue, il serait très étendu. Installé provisoirement dans l'annexe jouxtant les bureaux du chef du gouvernement, alors que ses directions se répartissent sur divers endroits, il serait à la recherche, pour les regrouper, de locaux spacieux et commodes, quitte à migrer vers d'autres zones plus accessibles.

Mais, pour Kamel Ayadi, au-delà des formes et de la logistique, l'essentiel est de se lancer au travail. Surtout dans un domaine qu'il a toujours prisé et pratiqué de longue date à l'international. Depuis 2005, il est à la tête d'un réseau d'experts internationaux dans le domaine de l'éthique et la lutte contre la corruption et a sans cesse œuvré dans cette voie au sein de différentes instances internationales. Ce qui lui vaudra le Prix international "Georges Washington" pour l'année 2011 décerné par l'Union des ingénieurs américains, en reconnaissance de ses efforts de leadership international et ses travaux pour la lutte contre la corruption.

Son grand challenge aujourd'hui est de traduire son riche palmarès international à travers des résultats tangibles en Tunisie. Comment éviter de s'enliser dans les dossiers et méandres de la Fonction publique et de la gestion administrative pour activer l'action des différentes entités en charge de la transparence et de la lutte contre la malversation et la corruption ? L'ingénieur et le juriste qu'il est, mais aussi le militant de la société civile, doit tenir ce pari. *« J'ai accepté avec un réel enthousiasme cette mission que m'a proposée le chef du gouvernement, confie-t-il à Leaders, tant je suis passionné par cette noble cause. Le jour où je quitterai mes fonctions, c'est toujours en sa faveur que je continuerai à œuvrer ! ».*■

Khaled Chaouket

Ministre chargé des Relations avec l'ARP et porte-parole du gouvernement



Age : 46 ans (né en 1970 dans le gouvernorat de Sfax)

Nidaa Tounès

Postes antérieurs

- Député à l'Assemblée des représentants du peuple et assesseur chargé de l'information et de la communication
- Enseignant universitaire et professeur visiteur dans plusieurs universités, académies et hauts instituts arabes et européens en matière de sciences politiques, études islamiques, droit international, droits de l'homme et des minorités et de médias (depuis 2000)

Formation

- Doctorat de l'Université de Leiden, Pays-Bas, avec une thèse sur « la participation politique des musulmans dans l'Occident » (2000)

Une malencontreuse bourde lui fera rater sa grande sortie en tant que porte-parole du gouvernement. Khaled Chaouket saura-t-il la gommer et se rattraper rapidement ? Confondre la création en tout et pour tout de 5 000 emplois pour l'ensemble des régions avec ce qui sera réservé au gouvernorat de Kasserine a attisé les affrontements qui ont embrasé la région. Et suscité le mécontentement des autres. Mais, le politique, très politique, qui ne calcule pas systématiquement l'impact budgétaire pour ne s'intéresser qu'à d'autres calculs, a dû l'emporter en lui sur l'homme d'Etat qu'il doit devenir.

Politique, il commencera son engagement dans les rangs islamistes, ira poursuivre ses études au Maroc, puis aux Pays-Bas, s'intéressera aux droits de l'homme, aux médias, à la culture, particulièrement au cinéma et aux causes arabes. Au lendemain de la révolution, il essaiera de se faire une place dans le nouveau paysage politique. C'est ainsi qu'il participera avec Abdelwahab El Hani à la création du parti Al Majd, rejoindra ensuite Slim Riahi à l'UPL dont il assurera le secrétariat général, et finira par prendre pied à Nidaa Tounès. Investi tête de liste dans la circonscription de France Nord, il réussira à arracher, sous les couleurs de BCE, son siège de député au Bardo.

La grande voie s'ouvre devant lui. Sa plume se répand dans les quotidiens Al Maghrib, puis Echourouk. Sa voix est sur toutes les radios. Et le voilà sur les plateaux télé. Porte-parole du gouvernement (comme il l'a bien précisé et non du Conseil des ministres), il doit désormais mesurer chaque mot prononcé. Mais surtout, faire passer les messages, leur imprimer lisibilité et crédibilité, mettre en harmonie les porte-parole des ministères et savoir favoriser la synergie avec les structures en charge de la communication publique... Un vaste programme déjà !

En charge des relations avec l'Assemblée, il aura pour tâche de faire voter, et au plus vite, les projets de loi.

Ce sera son double index de performance. ■

Composition du gouvernement

(selon l'ordre protocolaire)

Habib Essid : Chef du gouvernement

Ministres

- **Ministre de la Justice** : Omar Mansour,
- **Ministre de la Défense nationale** : Farhat Horchani,
- **Ministre de l'Intérieur** : Hédi Majdoub,
- **Ministre des Affaires étrangères** : Khemaies Jhinaoui,
- **Ministre des Affaires locales** : Youssef Chahed,
- **Ministre des Affaires religieuses** : Mohamed Khelil,
- **Ministre des Finances** : Slim Chaker,
- **Ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale** : Yassine Ibrahim,
- **Ministre des Domaines de l'Etat et des Affaires foncières** : Hatem El Euch,
- **Ministre de l'Education** : Neji Jalloul,
- **Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique** : Chiheb Bouden,
- **Ministre de la Formation professionnelle et de l'Emploi** : Zied Laadhari,
- **Ministre des Affaires sociales** : Mahmoud Ben Romdhane,
- **Ministre de la Santé** : Said Aidi,
- **Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance** : Samira Merai,
- **Ministre de la Culture** : Sonia M'barek,
- **Ministre de la Jeunesse et des Sports** : Maher Ben Dhiaa,
- **Ministre de l'Industrie** : Zakaria Hamad,
- **Ministre de l'Energie et des Mines** : Mongi Marzouk,
- **Ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche** : Saâd Seddik,
- **Ministre de l'Environnement et du Développement durable** : Nejib Derouiche,
- **Ministre du Commerce** : Mohsen Hassan,
- **Ministre du Tourisme et de l'Artisanat** : Selma Rekik,
- **Ministre de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire** : Mohamed Salah Arfaoui,
- **Ministre du Transport** : Anis Ghedira
- **Ministre des Technologies de la communication et de l'Economie numérique** : Noomane Fehri,
- **Ministre de la Fonction publique, de la Gouvernance et de la Lutte contre la corruption** : Kamel Ayadi,
- **Ministre chargé des Relations avec l'Assemblée des représentants du peuple et porte-parole du gouvernement** : Khaled Chaouket,
- **Ministre chargé des Relations avec les Instances constitutionnelles et la Société civile et des Droits de l'Homme** : Kamel Jendoubi,
- **Ministre auprès du chef du gouvernement chargé du secrétariat général du gouvernement** : Ahmed Zarrouk.



Le leader mondial de la livraison express

Expédiez aujourd'hui
Livrez dès demain
Suivez vos envois 24/24H
Bénéficiez des tarifs exclusifs

EXPRESS LOGISTIC

Call center : 82 107 777
www.ups.com

2016, une année exceptionnelle !

A année exceptionnelle, mesure exceptionnelle

Retour sur une abolition de l'esclavage qui tarde à s'inscrire dans les mentalités

■ Par Mounira Chapoutot-Remadi

L'année 2016 est exceptionnelle dans ce «pays d'exception» qu'est la Tunisie, c'est l'année des libertés, l'année des émancipations. →



Nous fêtons, en effet, pour cette seule année, le cinquième anniversaire de la Révolution qui a mis fin à la dictature (14 janvier 2011) (sic), le deuxième anniversaire de la deuxième constitution tunisienne (27 janvier 2014) qui consacre les libertés, l'égalité homme-femme... le soixante-dixième anniversaire de l'Uggt qui veille sur les droits des travailleurs et des citoyens tunisiens (20 janvier 1946), le quatre-vingtième anniversaire de la mort de Tahar Haddad, l'un des auteurs-cultes de l'émancipation de la femme tunisienne, le soixantième anniversaire de l'Indépendance (20 mars 1956) qui marque la fin de l'occupation coloniale, le soixantième anniversaire du Code du statut personnel (13 août 1956) et last but not least, le cent-soixante-dixième anniversaire de l'abolition de l'esclavage qui est l'objet de notre propos aujourd'hui. D'autres dates ont marqué ce mois de janvier dans le sang et les larmes.

Toutes ces commémorations seront fêtées tout au long de l'année. Les Tunisiens ont de quoi être fiers de leurs ancêtres sinon de leurs aînés. Cependant, soyons réalistes, ni les femmes qui représentent un peu plus de la moitié de la population tunisienne, ni nos concitoyens noirs ne bénéficient de l'égalité pleine et entière. Les femmes comme les Noirs souffrent encore aujourd'hui de discrimination et de violences malgré des lois magnifiques, d'autant plus magnifiques qu'elles sont pionnières dans le monde arabe, mais comme toujours on observe un décalage entre la loi et les faits, entre la loi, si belle soit-elle, et la triste réalité. Nous devons aussi honorer la mémoire de ces fondateurs de l'histoire tunisienne que furent Ahmed Bey, Tahar Haddad, Farhat Hached et Bourguiba qui ont contribué à faire entrer notre pays dans la modernité mais également honorer nos martyrs qui ont contribué à mettre fin à la dictature. Nous sommes fiers d'eux tous et bien sûr reconnaissants. Aujourd'hui, nous devons commémorer l'abolition de l'esclavage des Noirs. Nous devons célébrer comme il se doit la fin de cette horreur qui consistait à priver de liberté des centaines de milliers d'Africains pour exploiter leur force de travail de la manière la plus abjecte. Rappelons que le 23 janvier 1846, Ahmed Bey Ier a décrété l'abolition de l'esclavage.

Citons un passage important de ce décret : *«En conséquence, nous avons décidé dans l'intérêt actuel des esclaves et l'intérêt des futurs maîtres... que des notaires seront institués à Sidi Mehrez, à Sidi Mansour et à la Zaouia Bokria pour délivrer à tout esclave qui le demandera des lettres d'affranchissement pour être revêtues de notre sceau»*. A cet événement est attachée une image

émouvante des funérailles du bey suivi des 600 femmes et de 200 hommes portant leur lettre d'affranchissement au bout d'une perche. [A noter que les actes importants de la vie publique étaient objet de parade dans les rues principales de la ville. Il en est ainsi du mariage mais aussi du habous. L'acte de habous est promené solennellement dans la ville pour le faire connaître au plus grand nombre. On appelle cette dernière manifestation «zeffat al-waqf»].

Pour revenir au décret d'Ahmed Bey, il est certain qu'il rencontra bien des résistances et même des révoltes, mais il est bon de mentionner aussi une réaction pour le moins curieuse d'un comité abolitionniste lyonnais dans une adresse à ses concitoyens, le 7 février 1847 : *«La France se voyait confier la mission de faire entendre sa parole émancipatrice et de ne pas rester en arrière cependant qu'un barbare comme le Bey de Tunis l'avait devancée»* (sic). La France a définitivement aboli l'esclavage le 27 avril 1948.

Le premier décret datant du 4 février 1794 avait rencontré beaucoup d'oppositions dans les colonies françaises et dans les ports atlantiques qui faisaient le commerce triangulaire. La Tunisie importait des milliers d'esclaves pour son marché intérieur mais elle était aussi un pays de transit de ce trafic d'êtres humains vers le Levant et les pays de la Méditerranée. Les deux sources principales de l'esclavage — est-il nécessaire de le préciser — étaient la guerre, en l'occurrence la course pour l'approvisionnement en esclaves blancs — et le commerce transsaharien pour les esclaves noirs. Les rois africains en tiraient de gros bénéfices et les parents de ces pauvres malheureux ont participé à la traite en vendant leurs enfants dans l'espoir qu'ils puissent échapper à la faim et à la misère dans les pays du Nord. Les grandes puissances avaient fait pression sur la Tunisie hussaynite pour abolir l'esclavage chrétien blanc, et en 1830 ce fut chose faite mais elles se préoccupèrent relativement moins et seulement plus tard des Noirs dans la mesure où elles s'en servaient encore dans les colonies outre-atlantiques.

Les pays arabes et musulmans n'acquerraient comme esclaves que des non-musulmans chrétiens ou païens venant du Dar al-Harb, la maison de la guerre. Leur séjour définitif et leur conversion à l'Islam s'accompagnaient d'un changement de nom et d'une mesure assez terrible qui consistait à les priver de mémoire lignagère car ce passé est un temps de mécréance que le nouveau converti devait oublier. Les prénoms donnés



par le maître étaient souvent propitiatoires tels que Saad, Massaoud, Marzouk, Farah, Fath, sinon des noms précieux comme Fayruz, pour les eunuques, ou ayant trait par antithèse à leur couleur comme Labyadh, Kafour... Tous les esclaves convertis, quelle que soit leur origine, étaient dès lors considérés comme des Banu Abd Allah, fils d'esclaves de Dieu. Une fois affranchis, ils restaient attachés au maître et à sa famille. Il est malheureusement nécessaire de se souvenir de cette tradition arabe multiséculaire pour comprendre la situation complètement anachronique que vivent certains de nos concitoyens qui, 170 ans après, s'appellent encore atig fulan, affranchi d'un tel, et que cette affreuse et inique chose figure sur leur carte d'identité nationale !.

Curieusement, avec le Sénatus Consulte et la loi sur l'état civil des indigènes musulmans de l'Algérie du 23 mars 1882, l'administration coloniale française aboutit à des résultats aussi absurdes qu'incroyables et semblables aux nôtres. Certains Algériens, inscrits à l'état civil, avaient des noms déformés par la transcription dudit nom en français, d'autres avaient pour patronymes des sobriquets qui ne leur occasionnaient que moqueries et quolibets incessants de la part de leurs concitoyens tandis que ceux qui refusaient de se choisir un nom étaient inscrits sous le sigle SNP (Sans Nom Patronymique). Un chercheur algérien, Farid Benramdane, parle à ce propos d'un «*onomacide sémantique*». Il qualifie cette mesure «*d'opération de dislocation identitaire, de la représentation mentale de la non-filiation, de la non-généalogie caractérisée par l'intrusion violente de deux paradigmes de*

refondation de la personnalité algérienne par l'administration coloniale et l'armée française» (Cf. la revue d'anthropologie et de sciences sociales *Insaniyat*, 2000, p.79-87).

Voilà donc des pratiques qui, par des moyens totalement différents, ont brisé la mémoire généalogique d'une population. Ce détour par la description du symptôme a pour but essentiel une revendication pressante: il est temps pour la Tunisie de 2016 de mettre fin à cette pratique barbare sinon caduque de nommer encore des gens du nom de leur ancien maître, de rappeler constamment de la sorte leur origine servile ; en d'autres temps, on parlerait de macule servile d'une personne, homme ou femme, née libre de parents libres depuis la disparition progressive de l'esclavage il y a 170 ans ! Ne laissons pas ces archaïsmes souiller l'image tunisienne de la modernité, ne laissons pas cette macule devenir celle d'un racisme hérité et non renié.

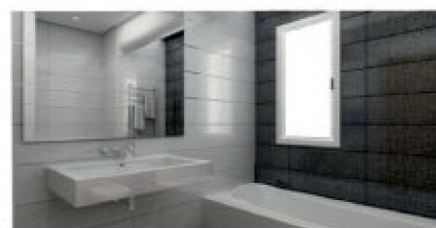
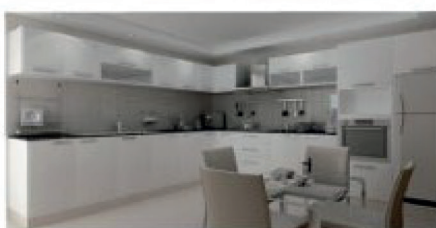
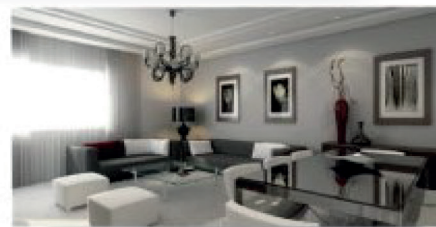
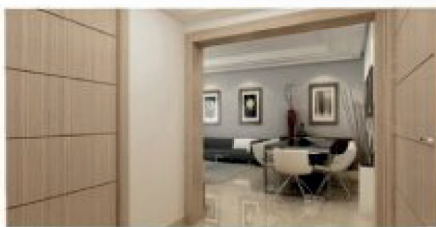
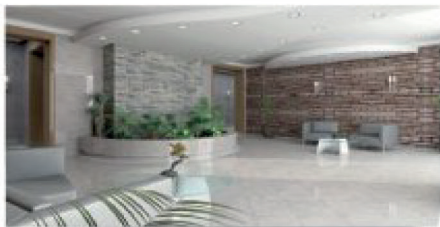
Autre archaïsme non moins révélateur des résistances de la mémoire et partant de la société, est-il normal que dans un pays libre, il y ait encore un groupe de personnes qui s'appelle «Abid Ghbonton», esclaves de la tribu de Ghbonton. Des mots discriminants et anachroniques comme abid, chouachin, ouesfan, etc. doivent disparaître de notre vocabulaire. Certes la Tunisie indépendante a cherché à substituer à la diversité une seule image, celle d'un citoyen tunisien, indépendamment de sa couleur et de sa religion. Aujourd'hui en 2016, la diversité ethnique veut faire entendre sa voix parce qu'elle est opprimée, supprimons donc l'oppression



LA PERLE DE CARTHAGE

Un Vrai Bijoux

S+2, S+3
S+4 & S+5



**Un ensemble résidentiel de Haut Standing
situé aux «Jardins de Carthage»**

Pour toute information, veuillez contacter:

La Société Tuniso-Koweitienne d'el Emar

Tél: 98 255 725 / 94 885 794 / 71 967 123



www.stke-emar.com

ATL Leasing, L'allié de votre succès



ATL LEASING

ATL Leasing, vous offre la possibilité de louer les biens dont vous avez besoin pour votre activité pendant une période pouvant atteindre 84 mois. En fin de période vous en devenez propriétaire.



Plus qu'un leasing...

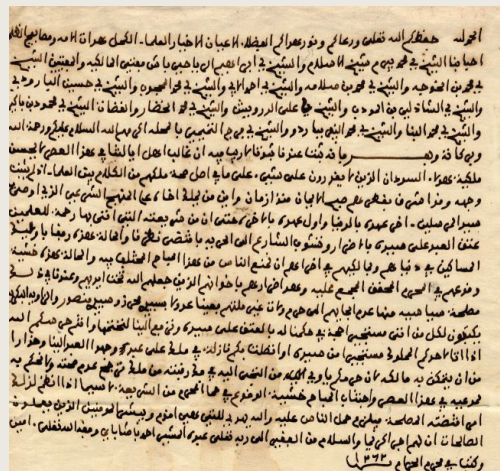
ne serait-ce qu'au nom de la révolution de la dignité, ne serait-ce qu'au nom de la Constitution. Pour que disparaisse cette mentalité discriminatoire, il faut commencer dès l'enfance à la maison pour inculquer des principes sains de tolérance et d'ouverture d'esprit, continuer à l'école et veiller à ce que les manuels apprennent à l'enfant les bases de la citoyenneté et du vivre-ensemble. Il faut sanctionner sévèrement toutes les dérives de ceux qui parlent, interviennent et/ou écrivent dans les médias. La liberté d'expression si chèrement acquise a donné lieu malheureusement à des débordements regrettables d'insanités et de racisme primaire. La liberté d'expression ne doit pas être comprise comme la liberté d'insulter l'Autre. Le maître mot de la vie en société passe d'abord par le respect des autres, condition sine qua non du respect de soi.

J'adresse une demande solennelle aux trois présidents en exercice, à Monsieur le Président de la République, à Monsieur le Chef du gouvernement et à Monsieur le Président de l'Assemblée des représentants du peuple d'inscrire le 23 janvier 1846 comme jour de fête nationale de l'abolition de l'esclavage, de prendre au niveau du ministère de la Justice les mesures nécessaires pour que plus jamais nos compatriotes ne portent de marque infamante sur leur carte d'identité, pour que la justice promulgue une loi pénalisant le racisme sous toutes ses formes. C'est quand toutes ces mesures seront réellement mises en application que nous pourrons mettre fin à l'injustice et à l'humiliation que vivent une partie importante de nos compatriotes.

D'ailleurs, pour que 2016 soit vraiment proclamée l'année des libertés, il faudrait aller au bout de ses rêves et tourner le dos à l'iniquité. ■

M.C.R.
Professeur émérite d'histoire
à l'Université de Tunis

1- Cf. Janvier le mois de tous les dangers, Leaders, 30 janvier 2013
2 - Cf. document annexe en arabe et en français
3 - Le même phénomène est attesté dans les steppes asiatiques et en Crimée



Décret d'Ahmed Bey du 23 janvier 1846 prescrivant l'affranchissement des esclaves

Nous avons acquis l'entière certitude que la plupart des habitants de la Régence abusent des droits de propriété qu'ils ont sur les nègres et qu'ils maltraitent ces créatures inoffensives. Vous n'ignorez pas cependant que nos savants jurisconsultes ne sont pas d'accord sur la question de savoir si l'esclavage, dans lequel les races nègres sont tombées, s'appuie sur un texte formel; que la lumière de la religion a pénétré dans leur pays depuis longtemps; que nous sommes très éloignés de l'époque où les maîtres se conformaient, dans la jouissance de leurs droits, aux prescriptions édictées par le plus Eminent des Envoyés avant sa mort;

que notre loi sacrée affranchit, de droit, l'esclave maltraité par son maître; et que la législation a une tendance marquée vers l'extension de la liberté.

En conséquence, nous avons décidé, dans l'intérêt actuel des esclaves et l'intérêt futur des maîtres, comme aussi dans le but d'empêcher les premiers de demander protection à des autorités étrangères, que des notaires seront institués à Sidi Mehrez, à Sidi Mansour et à la Zaouia Bokria pour délivrer à tout esclave qui le Demandera des lettres d'affranchissement qui nous seront présentées pour être revêtues de notre sceau.

De leur côté, les magistrats du Charaâ nous devront nous réenvoyer toutes les affaires d'esclaves dont ils seront saisis, et tous les esclaves qui s'adresseront à eux pour demander leur liberté. Ils ne permettront pas à leurs maîtres de les ramener à leur tribunal devant être un lieu de refuge inviolable pour des personnes qui fuient un esclavage dont la légalité est douteuse et contestent à leurs détenteurs des droits qu'il est impossible d'admettre dans notre royaume; car si l'esclavage est licite, les conséquences qu'il entraîne sont contraires à la religion, et il importe de les éviter, d'autant plus qu'il s'attache à cette mesure un intérêt politique considérable.

Dieu nous guide vers la voie la meilleure et récompense les croyants qui agissent dans le sens du bien.


Fait le 25 Muharram 1262

TOUJOURS PLUS PROCHES DE VOUS



Agences

AU COEUR DE NOS RÉGIONS
POUR VOUS SERVIR
OÙ QUE VOUS SOYEZ

 Suivez nous sur facebook



Gagnons l'avenir, ensemble
www.biat.tn



Une baisse affligeante du niveau de l'enseignement



■ Par Rfaaa Ben Achour

Depuis plus d'une décennie, nous assistons à une baisse affligeante du niveau. Cette chute vertigineuse n'est pas le fruit du hasard ou d'une maladie qui frappe toute une génération ; nos jeunes sont dynamiques et dotés d'une intelligence normale. →

Le mal qui frappe notre université est dû à une politique délibérée des autorités, une politique populiste qui, peu soucieuse de la qualité des diplômes, s'est appliquée à créer des passerelles et à rendre l'obtention des modules ou unités de valeurs pour le moins aisée. Le nivellement par le bas, le manque d'exigence et de la scolarisation de l'enseignement universitaire m'ont —je l'avoue— découragé et donné le sentiment de participer à la mise à mort de l'université. La transmission du savoir est devenue une tâche de plus en plus ardue et, en dépit des efforts des enseignants, les résultats étaient toujours très en deçà du minimum requis.

Une école de la citoyenneté s'impose

Notre pays a connu, en 2011, une révolution qui a engendré une constitution moderne conforme aux standards internationaux, un paysage politique pluraliste et un régime politique démocratique. Mais, nous sommes confrontés à des défis qui risquent de remettre tous ces acquis en question si nous n'y prenons garde. Des réformes structurelles du système éducatif sont plus qu'urgentes. La garantie de la pérennité des institutions démocratiques et de l'Etat de droit passe par cette réforme de l'enseignement. La Tunisie, comme tant d'autres pays, est confrontée au terrorisme, à l'obscurantisme et à l'intolérance et si les solutions sécuritaires s'imposent, une école de la citoyenneté s'impose aussi. Nous devons œuvrer de concert pour que l'écolier, le collégien, le lycéen, l'étudiant et toute la famille éducative s'imprègnent du savoir mais aussi du sens civique et de l'amour de la patrie. ■

Extraits de son allocution prononcée le 16 janvier 2016 à la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis, à l'occasion de la remise des « Etudes » qui lui sont dédiées.

L'école tunisienne : comment en un plomb vil, l'or pur s'est-il changé?



■ Par Mohamed Larbi Bouguerra

Que Jean Racine nous pardonne pour cet emprunt.... mais l'école et l'instruction en général sont menacées dans notre pays alors que jadis, il n'y a pas si longtemps pourtant, l'école était un fleuron, de l'or pur et un sujet de fierté pour les Tunisiennes et les Tunisiens... →

Aujourd'hui, on pourrait faire nôtre la remarque d'un historien algérien affirmant : «*Nous avons fabriqué des analphabètes bilingues*». Du fait du déclin de l'école, du mauvais enseignement tant de l'arabe que du français.

Tout le reste en découle !

Incendie dans un internat, cuisine innommable— véritable porcherie en fait, à voir les images de la télévision nationale— dans un établissement, lettres de menace exigeant la disparition de la mixité dans un

lycée de Kasserine, écoles sans eau et sans clôture, vandalisme dans les établissements, «*l'ogre de l'indiscipline scolaire*» (comme le dit M. Hajlaoui dans *Le Maghreb*), fraudes aux examens, violences, manifestations d'élèves contre la «*semestrialisation*», grèves risibles (à pleurer, en réalité) à l'université, car confinant à la demande préalable des sujets d'examen, légions de «*décrocheurs*», foules de diplômés-chômeurs, scandale des cours particuliers qui aggravent la fracture sociale et font fi de l'éthique de la noble profession d'enseignant... Régis Debray condamne «*un enseignement au rabais pour les pauvres; des précepteurs à domicile pour les riches*» et conclut: «*Retour*

au point de départ, l'Ancien Régime». La tension est partout pour ce qui touche à l'enseignement dans notre pays.

Dans une interview à *La Presse de Tunisie* (17 janvier 2016), M. le ministre de l'Éducation s'est félicité de la réhabilitation de 3 000 établissements scolaires —sur fonds extrabudgétaires, grâce à la société civile qui tient à son école— et a annoncé la révision des manuels et des programmes. Il a déploré, à juste titre, le manque d'activités sportives dans certaines écoles ainsi que la longueur des vacances. M. Néji Jalloul a noté que «dans le passé, les meilleurs élèves faisaient l'École Normale Sup». Or, créée à l'indépendance, l'ENS, installée Avenue de France à Tunis, a eu de riches heures et a attiré des ténors comme Taha Hussein, Régis Blachère (traducteur du Coran et auteur d'une célèbre *Grammaire arabe*), Ahmed Abdesslem, Boubaker Bouyahia, Habib Attia, Mohamed Yaalaoui, des géographes comme Jean Dresch (professeur à la Sorbonne) et Jean Poncet, spécialiste du tiers monde, d'illustres mathématiciens comme Jean-Marie Souriau, ancien élève de l'ENS de la rue d'Ulm à Paris... Elle a fourni quantité d'arabisants, d'universitaires, de journalistes... et même de ministres — certains grimés en historiens — de Bourguiba ! Elle a ensuite subi des hauts et des bas et vécu bien des tribulations au gré «des réformettes» de tel ou tel responsable. Il faut la ressusciter. Est-il besoin de rappeler que l'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm à Paris existe depuis... 1794. La Révolution tunisienne ne pourrait-elle prendre exemple sur son aînée française ? Pour servir le pays dans la durée!

«Nous avons oublié notre culture du travail et de la précision»

M. Jelloul, dans son interview, a mis le doigt sur le mal qui ronge nos institutions, en disant, après avoir cité en exemple les Allemands qui ont reconstruit un pays ruiné par la guerre hitlérienne : «Malheureusement, en ce qui nous concerne, nous avons oublié notre culture du travail et de la précision, venir à temps au travail ou à

un rendez-vous, ne pas jeter sa poubelle n'importe où».

Pour atteindre ces buts, il faut amener nos jeunes et les Tunisiens en général à la pratique de la lecture —dure tâche, je le sais— alors que les jeux vidéo, les smartphones et la télévision saturent l'espace. Il faut arriver à amener nos élèves à lire les grandes œuvres de la littérature et de la philosophie non dans le but de réussir un examen mais surtout pour le plaisir même qu'elles font naître. C'est ainsi que l'on comprend le monde autour de soi et que l'on se comprend soi-même. La première mission d'un enseignant digne de ce nom devrait donc consister à donner à l'école et à l'université leur fonction primordiale : former des citoyens libres, cultivés, en mesure d'avoir «une réflexion critique et autonome». En réalité, ces grandes œuvres nous facilitent la vie (comme on dit vulgairement) car elles nous introduisent à «l'art de vivre» (pour tenir compte, par exemple, de notre milieu et ne pas «jeter notre poubelle n'importe où»). Elles nous donnent des clés pour résister à «la dictature de l'utilitarisme et du profit» comme dit le professeur-écrivain italien Nuccio Ordine, pour qui l'école ne saurait être l'«étoile polaire» du marché ni la promesse d'une entrée immédiate dans le monde du travail. «La professionnalisation» ne saurait être l'alpha et l'oméga de nos écoles et de nos treize universités. Adapter aujourd'hui les parcours scolaires à la rapidité des mutations et des mécanismes complexes des échanges économiques est illusoire, d'autant que la formation impose la longue durée.

Prenons garde à respecter la dimension universaliste de l'instruction. Il faut donner libre cours à «la curiosité» de l'apprenant tant dans les sciences humaines que dans les sciences dures. Le physicien Albert Einstein donnait en effet ce conseil : «L'école doit toujours viser à ce que le jeune homme la quitte comme une personnalité harmonieuse, et non comme un spécialiste. Cela est, à mon avis, également vrai des écoles techniques où les étudiants doivent se consacrer à une profession nettement définie. Le

développement de la capacité de penser et de juger d'une manière indépendante devrait toujours figurer au premier rang, et non l'acquisition de connaissances spéciales». Le plan des Français Langevin-Wallon est sur la même longueur d'onde que le propos d'Einstein quand il pose : «Dans un État démocratique où tout travailleur est un citoyen, il est indispensable que la spécialisation ne soit pas un obstacle à la compréhension de plus vastes problèmes et qu'une large et solide culture libère l'homme des étroites limites du technicien».

Nos jeunes doivent réaliser qu'on peut tout acheter avec de l'argent sauf... la connaissance et le savoir. «Notre culture du travail et de la précision» devrait donc viser ce but magnifique : apprendre, encore apprendre, toujours apprendre!

Dans ce but, il faut arriver à recruter des enseignants passionnés pour leur discipline : c'est là qu'intervient le rôle de l'ENS, entre autres institutions. On ne peut être un bon enseignant sans aimer sa discipline. George Steiner, le grand écrivain franco-anglo-américain, affirme : «Une leçon de mauvaise qualité est presque littéralement un assassinat» car elle est susceptible de dégoûter un génie en formation et de tuer dans l'œuf des talents potentiels.

A la fin de la guerre, en 1944, la Résistance installée au pouvoir en France a confié au grand physicien Paul Langevin et à Henri Wallon — médecin, philosophe et professeur au Collège de France — la rédaction d'un plan pour «la nationalisation de l'enseignement». Car la qualité de l'enseignement était essentielle au relèvement de la France qui venait de se libérer des quatre années d'occupation allemande. Ce plan se prononce pour «l'explication objective et scientifique des faits économiques et sociaux», pour «la culture méthodique de l'esprit critique», pour «l'apprentissage actif de l'énergie, de la liberté, de la responsabilité». Pour Wallon et Langevin, le but de l'école est «de donner à l'enfant le goût de la vérité, de l'objectivité du jugement, l'esprit de libre examen et le sens critique». Les auteurs prévoient «une analyse critique de la structure sociale, administrative et politique» et

Garantie
3
ans

The Creative Life

TCL

109



Photo non contractuelle.

Entrez dans un monde d'émotions


الالكتروستار
ELECTROSTAR

APPEL GRATUIT
▶ N° Vert 80 100 500

«une exacte appréciation du rôle fondamental des travailleurs». Ils insistent sur «l'unicité de l'enseignement» qui doit être une prérogative de l'Etat. Il serait utile que les Tunisiens qui réfléchissent avec le ministre sur le futur de notre école lisent ce document. Ce texte n'a pas pris une ride même si aujourd'hui il n'est pas question de réformer notre système éducatif une fois pour toutes mais il importe de l'organiser afin qu'il puisse se transformer en permanence comme le dit Gilles Dowek, ancien professeur d'informatique à l'Ecole Polytechnique (France). «Nos connaissances s'enrichissent, se recomposent et se restructurent sans cesse : de nouveaux domaines apparaissent, d'autres fusionnent, d'autres encore voient leurs méthodes se métamorphoser radicalement», affirme Dowek. S'inspirant des difficultés rencontrées lors de l'introduction de l'enseignement de l'informatique en France, Dowek essaye d'esquisser les conditions d'un « système éducatif agile». «Tout homme appartient à deux ères», note Paul Valéry.

Education à la citoyenneté

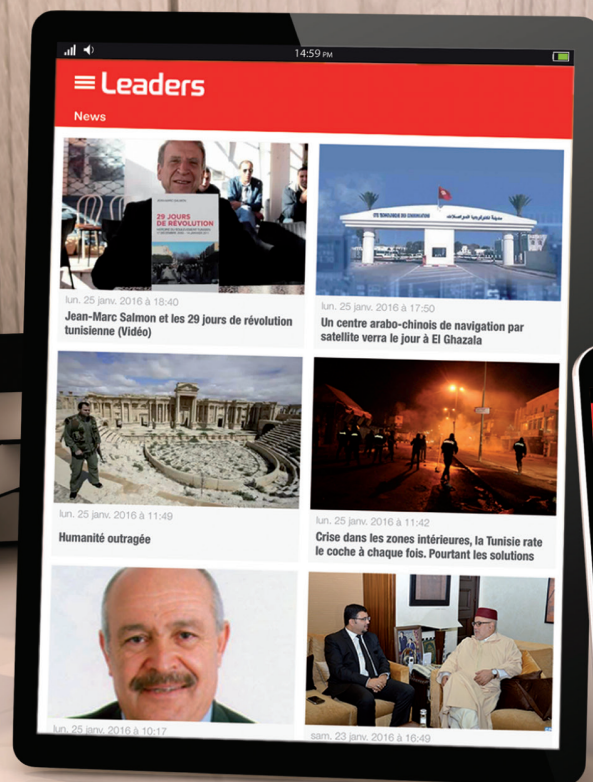
A l'Université ou à l'école, l'apprenant a une occasion unique de s'améliorer sur tous les plans. Il n'y a pas que le diplôme, cette peau d'âne, ce bout de papier à décrocher, il y a l'acquisition d'un savoir critique qui nous sert, comme homme ou comme femme, à exercer un jugement critique, en toute indépendance. Ici perspective sociale et fonction universelle de l'instruction se rejoignent. Paul Valéry disait en 1935 : «Le diplôme donne à la société un fantôme de garantie, et aux diplômés des fantômes de droits. Le diplôme passe officiellement pour savoir : il garde toute sa vie ce brevet d'une science momentanée... Ce diplômé au nom de la loi est porté à croire qu'on lui doit quelque chose. Jamais convention plus néfaste à tout le monde, à l'Etat et aux individus (et, en particulier, à la culture) n'a été instituée». Bien des Tunisiens devraient méditer ces mots. L'éducation à la citoyenneté doit faire comprendre à l'élève que l'agent corrompu — bien que riche — n'a pas réussi

mais qu'il ébranle le socle sur lequel se tient le pays ; que l'opulent trafiquant (commerce parallèle) n'a pas non plus réussi mais qu'il sape les fondements de l'économie nationale et donc le niveau de vie de ses compatriotes et que celui qui pratique un métier libéral et ne paye pas ses impôts ou triche avec l'administration fiscale n'est pas un bon citoyen: il ne saurait donc réclamer de l'Etat des routes, des écoles ou des hôpitaux corrects, lui que la nation a pourtant formé quasi gratuitement.

Espérons que les études en cours aux ministères de l'Education et de l'Enseignement supérieur auront un effet Midas (ce roi de la Grèce ancienne qui transforme en or tout ce qu'il touche) sur notre système éducatif et que le plomb actuel se transformera en métal précieux au bénéfice des générations montantes de notre pays... si elles récupèrent nos «traditions de travail et de précision», comme le dit M. Jelloul.■

M.L.B.

Leaders



Nouveau iOS v1.2.1

Téléchargez gratuitement
l'application iPhone et iPad de Leaders

Disponible sur
App Store

- ▶ Liste dynamique des rubriques
- ▶ Notifications Push de nouveaux articles
- ▶ Articles disponibles offline
- ▶ Introduction de la chaîne Youtube de Leaders

La version Android
est également disponible
en téléchargement gratuit

DISPONIBLE SUR
Google play



La ville de Sfax à l'heure des bilans mitigés et des choix difficiles



■ Photos Houcem Boudaya



■ Par Jamil Chaker

Il m'est difficile de parler de la ville de Sfax sans évoquer, avec nostalgie, son passé. Ces images se sont imprimées dans ma sensibilité mémorielle. Dans les années 60-70, les habitants de la ville avaient leur belle plage. A quelques kilomètres du centre-ville, il y avait le Casino et, pour les jeunes, la Natation. Des moments de bonheur au contact d'une mer saine, sous un ciel clair et une température parfois caniculaire. L'été était bel et bien la saison de tous les plaisirs, des vacances savoureuses. La campagne nous accueillait, elle aussi, avec son cortège de réjouissances: ses odeurs de jasmin, ses fruits exquis (pastèque, melon, raisins, figues de Barbarie, pêches – oh ! les belles pêches, rouges, appétissantes!), ses interminables assemblées familiales nocturnes, ses parties de cartes, ses réunions féminines dédiées aux échanges conversationnels inépuisables. Une brise marine délicieuse nous caressait les visages. On ne savait pas comment les affaires publiques étaient gérées, mais on vivait dans un écosystème équilibré tel que le citoyen se sentait à l'aise et vivait heureux même si ses revenus étaient modestes. Le poisson à petits prix! Pas d'élevage de poisson. →

En fait, la ville n'a jamais été politiquement neutre. Elle a joué un rôle moteur dans la lutte anticolonialiste. Le martyr Hédi Chaker a été la figure de proue de ce combat et a assuré la jonction entre le Nord et le Sud du pays. C'est pourquoi il n'a pas tardé à être étiqueté parmi les leaders à abattre.

Pendant la période postcoloniale, le Président Bourguiba a été sensible, notamment dans les années 60, au potentiel de la ville de Sfax et l'a visitée à plusieurs reprises pour aiguillonner les pionniers de l'industrie (voir photo de Bourguiba avec Rachid Mnif, l'un des fondateurs de l'industrie tunisienne).

Bourguiba a même favorisé, à cette époque, la montée politique des Sfaxiens en nommant, en 1956, Abdelmajid Chaker, directeur du Néo-Destour en remplacement de Taïeb Mehiri, qui a gardé cette importante fonction jusqu'en novembre 1964, date à laquelle Mohamed Sayah l'a remplacé à la tête du parti, devenu le Parti socialiste destourien. Ce fut l'âge d'or de la présence des militants de Sfax dans les plus hautes instances politiques du pays. Plus tard, le rôle des ministres originaires de Sfax ne sera plus jamais aussi élevé et important. L'intérêt à la ville de Sfax avait peu à peu régressé et la région semblait plutôt livrée à elle-même, prise dans l'étau d'une destinée anarchique.

Comme marque de cet éclatement, la ville de Sfax s'est révélée, lors des dernières élections législatives et présidentielles, scindée en deux tendances égales mais antinomiques: celle de Nida et celle d'Ennahdha. Signe de la forte présence des Destouriens dans cette ville au passé militant et de l'importance du mouvement islamiste qui fait de la ville de Sfax l'un de ses fiefs majeurs.

Les déboires de Sfax

La ville a connu plusieurs déboires. Depuis plusieurs années, le problème de la pollution et de son impact sur la santé publique s'est aggravé. On a promis à la ville le déplacement de la Siape et on a entamé la réalisation du projet Taparura censé inoculer une bouffée d'oxygène dans une ville étouffée par la pollution. Par ailleurs, on sait que les bouleversements que connaît le pays depuis le 14 janvier 2011 ont eu de néfastes répercussions sur l'industrie, plusieurs entreprises ayant fait faillite. On peut aisément appliquer aux entreprises de Sfax le désastreux scénario national. D'autre part, les Sfaxiens ont été déçus par le rejet de la candidature de leur ville pour l'organisation des Jeux Méditerranéens 2021. Le président du Comité national olympique a expliqué cet échec par les attentats terroristes du Bardo et de Sousse. D'autres facteurs

expliquent le désenchantement des habitants: l'inexistence d'une cité sportive, la vétusté des moyens de transport, la congestion de la circulation, le délabrement des hôpitaux et des écoles, la rareté et l'indigence des espaces de loisirs.

Les points forts de Sfax

Toutefois, Sfax n'a pas connu que des déboires. Elle a des réussites et des points forts. Elle a une université, créée en 1986, d'environ 50.000 étudiants. Elle est capitale de la culture arabe en 2016. Cet événement coïncide avec le soixantième anniversaire de la création du gouvernorat de Sfax en 1956 et avec le trentième anniversaire de la création de son université.

Sfax a des atouts de différentes sortes. Elle a une importante ouverture sur la mer Méditerranée avec un littoral de 235 km, favorisant ainsi le commerce maritime international. Le port de Sfax, construit en 1905, est spécialisé dans l'exportation des produits de la ville et ceux des villes du Centre et du Sud du pays.

Depuis longtemps, la ville se signale par l'importance de ses activités agricoles, artisanales et commerciales. Sfax est le premier producteur d'huile d'olive avec une oliveraie qui compte 6.1 millions de pieds). Mais, depuis les années 60, l'économie de la ville connaît un développement exponentiel de l'industrie et des services. Selon le portail de l'industrie tunisienne, le tissu industriel de Sfax comporte 2 500 unités (avec environ 59 000 emplois) dont la plupart sont des PME.

L'action gouvernementale sous la pression et le contrôle de la société civile

La ville de Sfax offre aujourd'hui deux signes paroxystiques : celui d'une pollution devenue invivable et celui de la mobilisation de la société civile. Le 14 janvier 2016, la société

civile de la ville de Sfax a organisé une marche populaire d'envergure contre la pollution de la ville, réclamant en particulier le déplacement de la Siape. On a compris que cette société civile émergente est dorénavant apte à la mobilisation et au militantisme.

Deux pistes s'offrent à l'esprit : il y a, d'abord, le nécessaire et inévitable plan d'action du gouvernement. Celui-ci doit, dans les meilleurs délais, définir le sort de la Siape dont les habitants de Mdhilla ne veulent pas non plus. Peut-être faudra-t-il recourir à une technologie moins polluante, puisque la Siape utilise encore des procédés désuets, extrêmement polluants.

Par ailleurs, le gouvernement doit travailler à mener à son terme le projet Taparura qui a été entamé, puis suspendu (un gâchis pour les deniers publics et pour la santé du citoyen). Cet espace a été conçu comme un nouveau modèle urbain, réhabilitant le traditionnel lien entre la ville et le littoral. Il comprend 6 km de plages et 0,6 km² de parcs et jardins publics.

Un troisième chantier du gouvernement sera le problème du transport qui devient un calvaire quotidien pour le citoyen avec la vétusté des bus de la Soretras. Un projet de métro léger, à la manière de celui qui relie Monastir à Sousse, mais qui sera mille fois plus utile, est à envisager. Ce qui amènerait les habitants à renoncer à leurs véhicules particuliers, décongestionnerait la circulation et aiderait à la dépollution.

L'engagement citoyen : un modèle à suivre
La deuxième piste est celle de l'engagement citoyen. La ville de Sfax doit devenir une véritable ville universitaire, où le chercheur et l'étudiant peuvent trouver des sphères d'action en dehors de sa faculté. On taxe Sfax d'être une ville-dortoir. Le soir, les espaces publics de la ville sont quasi vides. L'université peut être utile à son environnement, avec des conférences, des bibliothèques, des galeries d'art ouvertes au grand public, des espaces





où les créateurs peuvent dialoguer avec les apprenants et les chercheurs.

Les établissements d'enseignement supérieur pourraient donner de l'essor à la vie culturelle, économique, sportive, de la ville. Mais, encore faut-il que des infrastructures plus modernes, mieux équipées, plus accessibles, soient réalisées. La ville de Sfax offrirait ainsi le paysage d'une ville «apprenante». Des actions qu'on appelle dans le monde anglo-saxon outreachactivities peuvent être menées par le personnel universitaire pour informer l'opinion publique sur des thématiques d'intérêt commun, ou pour cibler des populations vulnérables.

Sfax, «turbo» de l'axe de développement Sud-Est

Avec ses points forts et ses faiblesses, la ville de Sfax se réveille. Ses citoyens se mobilisent pour imposer une nouvelle vision de leur ville et obliger les autorités à l'appliquer avec un échéancier et des moyens financiers précis. Longtemps marginalisée par les gouvernements qui se sont contentés de la soulager de promesses, la ville doit dorénavant mettre à contribution toutes les ressources humaines dont elle dispose (y compris son importante diaspora), pour faire valoir au moins quatre axes majeurs : la prise en compte de Sfax comme «turbo» de l'axe de développement régional Sud-Est, pouvant irradier son potentiel sur les régions voisines: Sidi Bouzid et Gafsa à l'Ouest et Gabès au

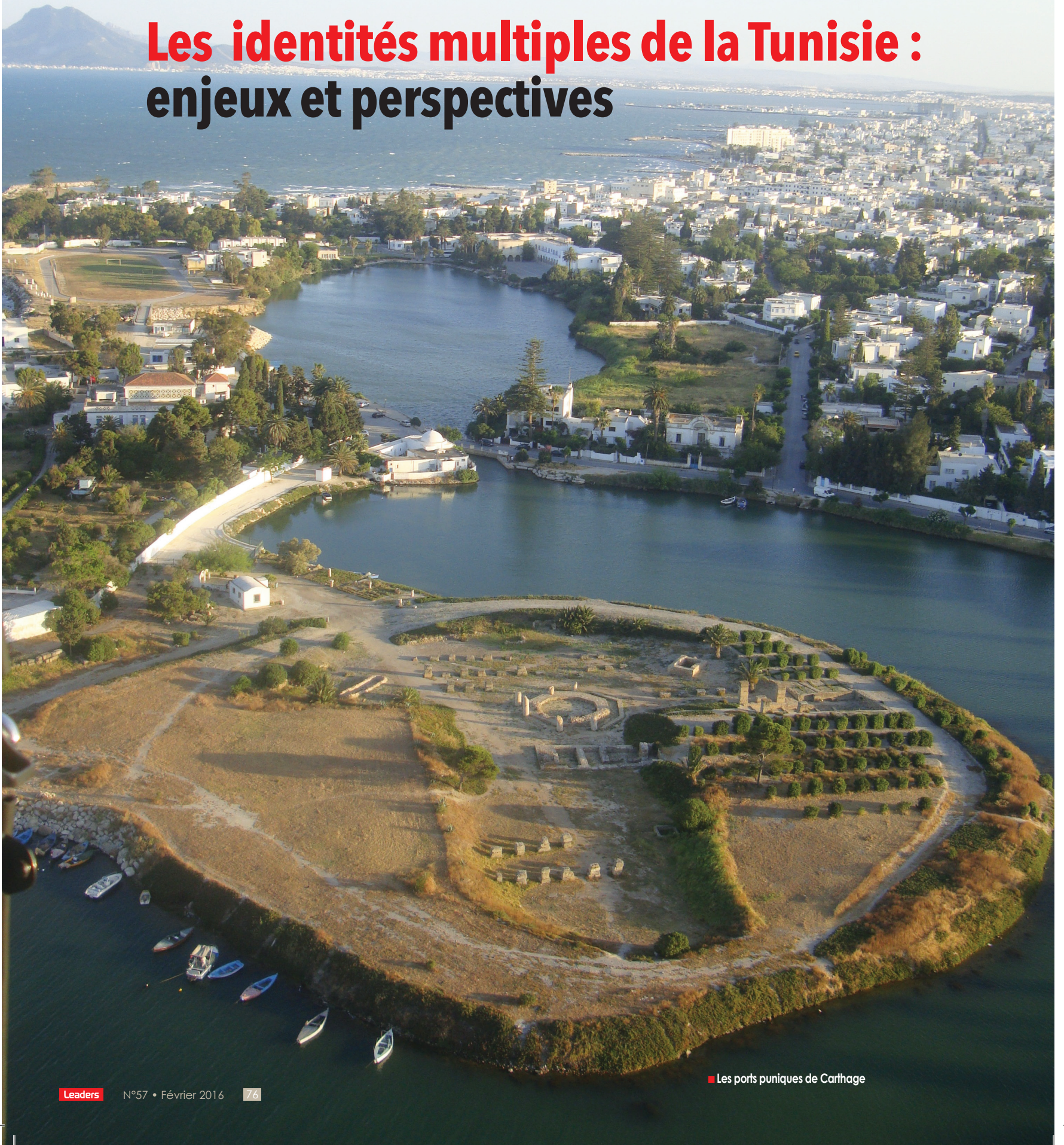
Sud ; l'assainissement de son environnement excessivement pollué (à Sfax est né un puissant mouvement écologique qui transcende les partis politiques) ; l'amélioration du plan d'aménagement de la ville actuellement décousu et désordonné ; la mise à niveau des services publics (notamment les centres hospitaliers, universitaires, scolaires, etc.) et la création d'une cité sportive. Le plan de développement de la ville de Sfax au sein de l'axe de développement Sud-Est doit se baser sur l'état des lieux des régions concernées qui ne peut être fait que par des experts indépendants. Un programme de développement fondé sur la mutualisation

des ressources des différentes régions concernées doit être élaboré à la fois par le gouvernement et par les partis politiques se présentant aux élections locales et régionales. La société civile est désormais appelée à jouer un rôle capital pour contrôler la réalisation des projets gouvernementaux et des promesses des campagnes électorales. L'axe Sud-Est, piloté par la ville de Sfax, sera, à terme, une région prospère, ouverte à l'international, opérant sur la base d'interactions régionales, disposant de moyens financiers précis en vue de la réalisation d'objectifs selon un échéancier contraignant. ■

J. C.



Les identités multiples de la Tunisie : enjeux et perspectives





■ Par Taher Ghalia

La question des identités multiples en Tunisie est un sujet de réflexion majeur qui est souvent occulté dans les débats sur le choix de type de société dans la Tunisie actuelle. La tâche n'est pas aisée. Aborder cette question culturelle dans un contexte de contestation sociale et de période de transition démocratique est conflictuel. Certes les traditions orales, les sources textuelles, la diversité des sites culturels ainsi que des collections muséales constituent des appuis à une réalité d'une Tunisie à identités multiples. Dépositaires d'une mémoire collective, aussi diverse que riche, ces témoignages nous interpellent à un moment où la Tunisie connaît une période de transition marquée par la difficulté d'opter pour un choix de modèle de développement s'appuyant sur l'égalité des chances, la décentralisation et le rééquilibrage régional. →

A Mais il y a plus, le débat enclenché sur le contenu de l'article 1 de la Constitution a mis en exergue l'affrontement entre les diverses tendances marquant la scène politique tunisienne, qu'elles soient de souche traditionaliste ou moderniste.

Le parcours historique de la Tunisie est édifiant. Positionnée au centre de la Méditerranée, la Tunisie a été un creuset de civilisations et de cultures, à travers ses trois mille ans d'histoire et son illustre passé préhistorique avec comme principal témoignage l'Hermaion d'El Guettar (Gafsa) considéré comme étant un des premiers sanctuaires de l'humanité. De nos jours, cette multiculturalité n'est pas encore entièrement revendiquée par la plupart des Tunisiens. La quête d'une identité plurielle,

assumant à la fois le legs antique et la culture arabo-islamique, nourrit souvent les débats réservés aux cercles intellectuels de diverses tendances mais non ouverts à un large public.

Diversité ethnique et dialogue interculturel caractérisent l'état-nation en Tunisie depuis la promulgation du pacte fondamental (Ahd el Aman) par le bey M'hammed en 1857. Ce texte novateur, considéré par certains comme une véritable déclaration des droits de l'Homme, tenait compte du brassage des populations et des cultures de la Tunisie du milieu du XIXe s. Il témoigne d'un choix du pouvoir politique de l'époque, d'une modernité de type occidental et de l'abandon de la politique d'alignement sur la Sublime Porte. Le gage donné aux puissances européennes, dites protectrices de la Tunisie, était un retour "forcé" de la politique de



■ L'Archange. Carthage. V - VI e.s

coexistence ethnique et religieuse, remise en question depuis l'époque almohade. Il s'agissait en quelque sorte d'une reconnaissance de la diversité ethnique et culturelle des habitants de la Régence de Tunis devenue au fil du temps une terre d'accueil des émigrés européens.

Ce train de mesures concernait l'abolition de l'esclavage, la liberté de la pratique religieuse, l'égalité devant la loi ainsi que l'impôt, la sécurité des minorités et la libre pratique des métiers par les étrangers vivant en Tunisie. Les puissances européennes instigatrices de cet élan moderniste, enclenché depuis le règne d'Ahmed Bey (1837-1855), étaient surtout soucieuses de garantir la libre circulation de ses sujets et de leurs biens. Leur attitude portait en quelque sorte les germes du Protectorat français proclamé en 1881. Une révolte sociale conduite par Ali Ben Ghedhahem de la tribu des Majer en 1864 et la réticence du courant traditionaliste ont entraîné la suspension de cette constitution avant-gardiste qui était en totale rupture avec les règles normatives se référant à la charia et aux coutumes ancestrales.

Toutefois, la tendance réformatrice a survécu en Tunisie après cet échec d'adoption de la 1ère constitution tunisienne. Le principal instigateur de la renaissance du courant réformateur moderniste a été le Premier ministre Kheireddine, au pouvoir de 1873 à 1877. Cet homme d'Etat, qui créa plusieurs institutions publiques culturelles dont le collège Sadiki en 1875, a été l'artisan d'une réforme de l'enseignement public tunisien en vue d'une modernisation du savoir et d'une refonte culturelle au profit de la société tunisienne, dans le but déclaré de faire naître une élite tunisienne. Très proche du milieu académicien français, il a été l'initiateur d'une politique de patrimonialisation des biens culturels en Tunisie, y compris ceux de la période préislamique. Sa décision de nationaliser les biens archéologiques convoités par les

■ Cuve baptismale de Demna (Cap Bon). VI e.s



collectionneurs privés (nationaux et étrangers) a été mise à exécution par l'arrêté du 29 février 1877. Dans ce texte fondamental, Al Wazir Al-Akbar chargea les autorités régionales de l'époque « de rechercher dans leurs caïdats les vestiges anciens où figurent des représentations d'animaux ou d'êtres humains, toutes statues petites ou grandes, les pièces de monnaies anciennes, qu'elles soient en argent ou un autre métal, ainsi que les pierres qui comportent quelque chose de ce genre ou des écritures anciennes ». Dans la marge de ce décret figurait une indication qui fait état de l'obligation de bien attacher à chaque objet une étiquette indiquant le lieu de la découverte. Les objets récoltés, grâce aux informations recueillies auprès des populations locales et des voyageurs européens conformément aux termes de l'arrêté ont été entreposés dans des locaux à la Qasba dépendant du Premier ministère (Dar el Bey).

Cette initiative de Kheireddine témoignant de la prise en compte par l'Etat tunisien du patrimoine culturel national dans sa globalité et sa diversité a été novatrice dans le monde arabo-islamique. Le but du recensement était de constituer des collections nationales muséographiques de différentes périodes de l'histoire du pays en vue de les présenter au public tunisien dans un haut lieu privilégié où les collections archéologiques côtoient les produits de l'artisanat tunisien. Le projet du musée national tunisien de Kheireddine était porteur d'un double message. L'appropriation de l'antiquité était associée à une mise en exergue du caractère ancestral et durable du savoir-faire des artisans tunisiens.

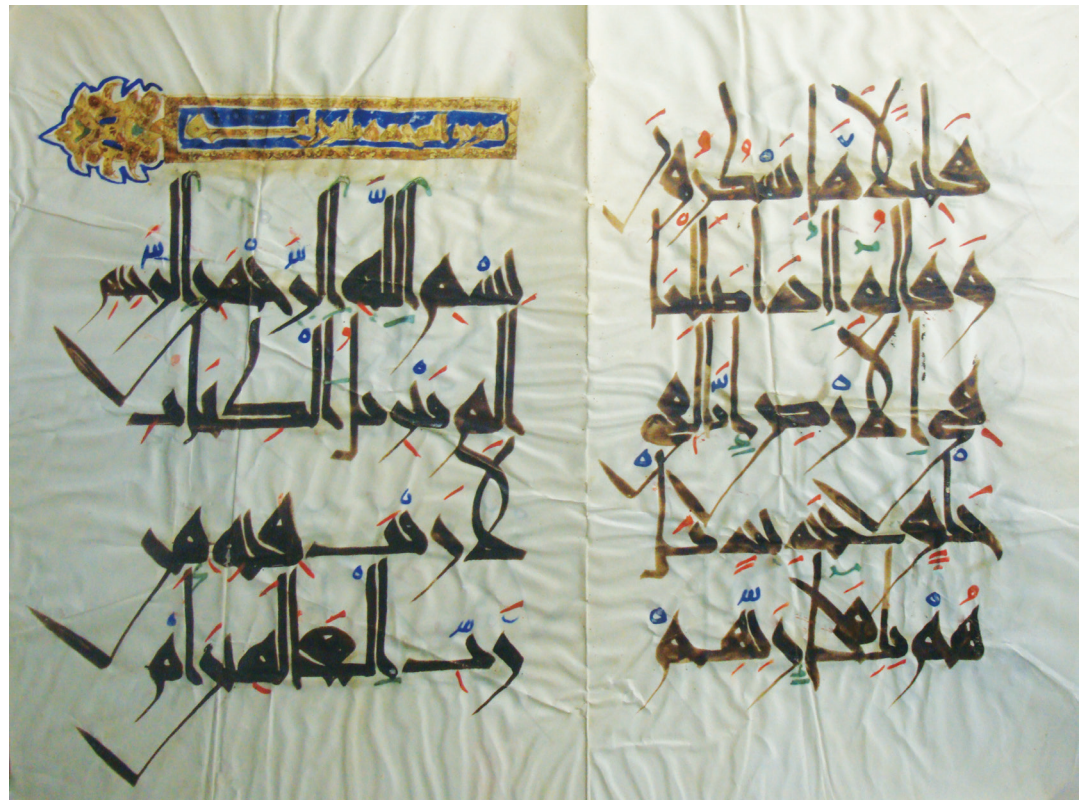
Le décret beylical du 25 mars 1885 a exaucé le vœu de Kheireddine, en ordonnant l'installation d'un musée des antiquités nationales dans l'ancien Palais du harem du bey M'hammed au Bardo (El Qasr Al-

badii). Un département des arts et des traditions islamiques appelé musée arabe conçu par Paul Gauckler a été ouvert à la visite en 1899 dans le petit palais dit tunisien. Pendant la période du Protectorat français, le musée Alaoui a joué le rôle de conservatoire des antiquités et de vitrine du patrimoine antique de la Tunisie. La visite du musée était associée à celle de plusieurs sites antiques valorisés dans le cadre de la mise en place d'un tourisme archéologique proposé aux visiteurs de la Tunisie. Pour la plupart des Tunisiens, l'appropriation de ce patrimoine antique n'était pas d'actualité. Le musée Alaoui était qualifié par les Tunisiens de Dar el Ajaib (le lieu des étonnements). Le patrimoine présenté, en majorité antique, était inaccessible à leurs yeux et n'avait pas de lien avec leurs racines culturelles. L'exposition muséographique, proche de l'idéologie de coloration colonialiste, mettait en évidence une cassure entre l'antiquité et la période arabo-islamique. Quant aux sites islamiques bénéficiant d'une protection juridique, ils n'étaient pas valorisés et intégrés dans les circuits de visite.

Au temps du Protectorat français, cette absence de linéarité dans l'analyse du parcours historique de la Tunisie a constitué un frein à une appropriation du patrimoine tunisien dans sa globalité. Certains intellectuels tunisiens de double culture (tunisienne et occidentale) ont contesté cette vision, en mettant en exergue la richesse ethnique et la diversité culturelle de la Tunisie, tout en se réclamant d'une appartenance au monde arabo-islamique.

Après l'indépendance de la Tunisie (1956), la tendance a été renversée, avec l'émergence d'un courant optant pour une lecture rationnelle et synthétique du patrimoine tunisien, porté par une partie de l'élite tunisienne, diplômée et moderniste, en particulier les archéologues tunisiens qui ont œuvré par leurs travaux de recherche et muséographiques pour une reconstruction de l'identité patrimoniale préislamique dès

■ Coran de la Nourrice (Al Hadhina), Kairouan



la proclamation de l'indépendance tunisienne. En 1956, le musée national du Bardo (l'ancien musée Alaoui) dirigé par un jeune professeur d'histoire et de géographie, Abdelaziz Driss, a ouvert ses portes à un public tunisien large. En 1957, l'Institut national d'archéologie et d'arts (l'actuel INP) a vu le jour, avec à sa tête l'éminent savant humaniste Hassen Hosni Abdul Wahab. Les prérogatives de cette institution ont été élargies. Elles concernent l'étude, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine archéologique tunisien appartenant à toutes les périodes historiques. La première intervention sur le patrimoine financée par le budget du jeune Etat tunisien a été l'aménagement d'un deuxième étage au musée du Bardo, consacré aux collections de céramique antique et à l'exposition de mosaïques romano-africaines, découvertes dans les années cinquante (XXe s.). Quelques années plus tard, plusieurs chantiers archéologiques ont été installés sur des sites

antiques tels que Kerkouane et Dougga, aujourd'hui inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

Un débat sur la revendication du patrimoine archéologique dans sa globalité a été animé par plusieurs chercheurs ces dernières années. L'étude du sociologue Driss Abassi sur les discours politiques et les manuels d'histoire scolaires tunisiens pendant l'ère bourguibienne éclaire cette question. L'auteur met en évidence le flou identitaire lié à un processus historique qui remonte à la période du Protectorat français (1881-1955) où la question de l'identité nationale s'est posée avec acuité. En ce temps-là, le Tunisien qui a eu la chance d'être scolarisé était tiraillé entre le modernisme et la culture arabo-islamique. L'attachement à ses valeurs ancestrales constituait le principal outil contre l'intégration voulue par les autorités du Protectorat à travers l'enseignement et la politique de naturalisation. Après

■ L'hermaïon



l'indépendance, le discours politique nationaliste a mis en exergue une identité tunisienne très marquée par l'idéologie bourguibienne fondée sur la légitimité de la lutte pour l'indépendance sans faire explicitement référence à un processus historique rationnel.

Depuis les années quatre-vingt-dix (XX^e s.), un nouveau discours politique a été mis en place dont les principaux axes sont l'ancrage de la Tunisie à la Méditerranée et son appartenance à la culture arabo-islamique. Cette nouvelle orientation s'est développée à travers le contenu des manuels scolaires et la politique de valorisation patrimoniale. L'ambition était de contribuer à ancrer une identité culturelle tunisienne marquée par l'ouverture, l'authenticité et la tolérance. A l'évidence, cette idéologie véhiculée par les médias et les outils de propagande de l'ancien régime était destinée à rassurer les partenaires occidentaux par un affichage d'une modernité non consensuelle et par une opposition aux courants islamistes traditionalistes. Hélas, ce discours était resté théorique en l'absence de débats constructifs et d'une politique culturelle volontariste. Mais il y a plus, ce message n'a pas été assimilé par le milieu scolaire. A l'absence de moyens et d'outils pédagogiques s'ajoute un fonctionnement tatillonnant d'une administration marquée par une centralisation excessive. Actuellement, une

■ Photos Taher Ghalia et D.R.

réflexion est engagée sur une révision des programmes scolaires relatifs au patrimoine dans le cadre d'un partenariat entre les ministères de la Culture et de l'Education nationale, dont la coordination est assurée par la commission nationale Unesco-Alecso-Isesco et l'INP.

Après la révolution du 14 janvier 2011, force est de croire que cet enjeu se trouve au cœur d'un balancement identitaire qui caractérise la société actuelle tunisienne, partagée entre le modernisme d'inspiration occidentale et l'authenticité d'essence religieuse. Il s'agit d'un débat d'actualité avec deux visions qui s'opposent. La première est celle qui s'attache à l'identité arabo-islamique de la Tunisie effaçant toute référence à son passé préislamique. La seconde vision voit dans la culture arabo-islamique, actuellement dominante en Tunisie, l'aboutissement d'un long processus historique et de successions de civilisations et d'emprunts culturels. Devant cette situation qui doit se clarifier avec la mise en place d'un régime démocratique, quel rôle doit jouer l'archéologue, l'historien ou l'anthropologue dans sa lecture du patrimoine et des événements historiques à travers sa présentation au public?

Dans ce débat encore ouvert, plusieurs éléments contribuent à la perception d'une diversité évidente du patrimoine archéologique. En premier lieu, les sites et les musées sont les dépositaires de témoignages de civilisations successives. Leurs composantes attestent une linéarité et une continuité historique sans faille avec des emprunts extérieurs assimilés et rapidement intégrés. Le programme muséographique du musée national du Bardo rénové (2009-2012) met en exergue l'identité culturelle plurielle de la Tunisie à travers la présentation des collections des six départements. Ce parcours historique chronologique s'appuie sur une muséographie et des textes d'interprétation relatifs aux diverses civilisations réhabilitées. Autant

de témoignages forts des identités multiples de la Tunisie.

Un autre élément attestant la diversité culturelle est la multitude de langues pratiquées en Tunisie à travers l'Histoire. Elle atteste une diversité ethnique et une intensité des échanges culturels. Les trois langues officielles successives, à savoir le punique, le latin et l'arabe, n'ont pas effacé les langues usuelles locales, à savoir le libyque, le berbère, le dialectal et même le français qui fut introduit à l'époque du Protectorat. Cette coexistence des langues a constitué depuis la période libyco-punique un facteur d'enrichissement linguistique. Emprunter la langue de l'autre est un signe de partage, d'ouverture et de réconciliation. Passer d'une langue à l'autre, c'est s'adapter à une nouvelle réalité sans pour autant abandonner son substrat culturel. Etablir un rapport entre langue et nation peut ne pas être conforme à la réalité historique en Tunisie et dans la sphère maghrébine.

Le concept de tunisianité, encore en gestation, pourrait être un élément fédérateur pour la majorité des Tunisiens. Il s'est développé après la révolution du 14 janvier 2011 dans les cercles universitaires et associatifs en tant qu'aboutissement d'une maturation historique et d'un brassage de cultures qui ont forgé l'identité plurielle de la Tunisie et de ses habitants

A l'évidence, la Tunisie est à la fois africaine, maghrébine, méditerranéenne et arabo-islamique : un carrefour de civilisations. La revendication de ces divers points d'ancrage doit être au cœur des débats nationaux et servir de source inspiratrice à la création artistique et culturelle. L'acceptation de cette multiculturalité constituera un pas en avant vers la construction d'une société tunisienne réconciliée avec son patrimoine et consciente de ses diverses appartenances culturelles. ■

T.G.
Archéologue-chercheur
Institut national du patrimoine



BTS BANK

البنك التونسي للتضامن
BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ

La BTS :

Une Banque de Mésofinance
au Service de la Petite Entreprise

financement تمويل
ithmar إثمار
مشروع initiative
مشروع idée
مشروع تمويل
إثمار projet مبادرة
financement تمويل مبادرة



Siège Social :

56, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

T : (+216) 71 84 40 40 - F : (+216) 71 84 55 37 - bts@bts.com.tn

www.bts.com.tn



Le double objectif de Moncef Sellami

Accélérer le développement d'OTH à l'international et créer des emplois dans les régions

Au-delà d'une simple transaction financière, c'est une décision stratégique que vient de prendre Moncef Sellami, fondateur et président de One Tech Holding. Après la restructuration des différentes filiales réunies en société-groupe et son introduction en Bourse, il vient de favoriser la remontée au capital d'AfricInvest qui passe de 7,6 à 17%, en lui cédant une partie de ses actions et de celles de membres de sa famille. Cette remontée au capital, opérée au travers des fonds «*Maghreb Private Equity Fund III*» et «*AfricInvest Fund III LLC*», s'inscrit dans une relation de confiance et un esprit de partenariat à long terme pour aborder une nouvelle phase de croissance du groupe, explique à *Leaders* Karim Trad, cofondateur d'AfricInvest Group.

Elle vise, ajoute-t-il, à accompagner la famille Sellami dans sa stratégie de croissance organique et/ou externe et à accélérer l'internationalisation du groupe sur chacun de ses métiers pour en faire un acteur de stature régionale, voire mondiale. Moncef Sellami nous en dit davantage «*A partir du moment où on a introduit OTH en Bourse, il n'est plus nécessaire d'en détenir la majorité absolue, explique-t-il. Qu'on soit à 45 % ou à 52% du capital, cela n'a plus de sens. L'essentiel est de constituer un noyau dur d'actionnaires à même d'assurer la pérennité de l'entreprise et d'accélérer son développement international.*» «L'argent tiré sera réinvesti pour créer des emplois et de la valeur. Mon premier devoir, affirme Moncef Sellami, est de consacrer le maximum de ressources disponibles dans un double objectif : le développement régional et la résorption du chômage. C'est pourquoi je compte, outre des prises de participations, investir

dans l'agriculture, l'agroalimentaire et d'autres secteurs.

Raisonner en termes de grandes régions, investir en groupes

Pour venir en aide aux régions défavorisées, Moncef Sellami estime plus utile ne pas y aller seul, investisseur par investisseur et gouvernorat par gouvernorat. D'abord, considère-t-il, il va falloir raisonner en termes de grandes régions groupant par potentiel d'intégration et de synergie un certain nombre de gouvernorats.

L'idée maîtresse est de relier les régions enclavées à celles côtières et les faire bénéficier ainsi de cette dynamique. Puis, il convient de constituer des pôles d'investissement avec la participation de plusieurs groupes afin de promouvoir des projets de taille significative. Le renforcement de l'infrastructure sera un atout précieux.

La promotion de l'emploi et le développement des régions passent, pour Moncef Sellami, par d'autres préalables importants. En premier lieu, il souligne la nécessité d'organiser un dispositif de formation professionnelle adapté aux besoins spécifiques des régions afin de

répondre à leurs besoins immédiats en qualifications requises. A cela doit s'ajouter la création de maisons de la culture et d'infrastructures sportives adéquates pour accueillir les jeunes et leur permettre d'investir utilement leur temps libre. ■



■ Karim Trad

Couverture Assurance Assistance

Le plafond de la garantie
des frais médicaux à
l'étranger passe

De **30.000€**

À **50.000€**



FCA



ATB

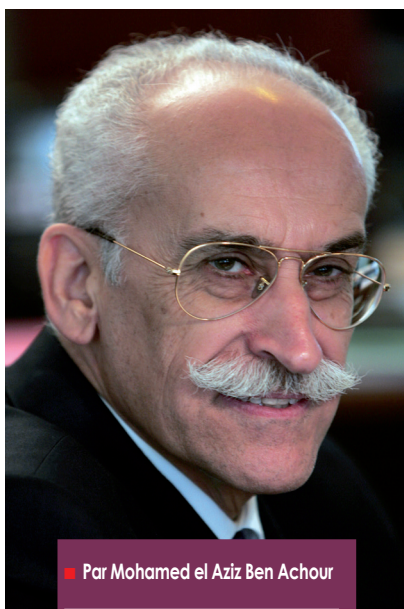
البنك العربي لتونس

www.atb.tn

  ATB TUNISIE

Des professionnels à l'écoute

Une institution tunisienne séculaire : le cheikh el médina



■ Par Mohamed el Aziz Ben Achour

Il est bien connu de nos compatriotes que le président de la municipalité de Tunis porte aussi le titre de cheikh el médina et que, de tous les maires, il est le seul à être appelé ainsi. Ce que l'on sait moins, sans doute, c'est que la fonction de cheikh el médina a une histoire fort ancienne. Son évolution a été si intéressante qu'elle lui a assuré une vitalité et une longévité que les autres fonctions et institutions urbaines n'ont pas connues. →

Avant d'aborder la question des origines, il convient de signaler que le titre de cheikh el médina réunit deux termes à connotation prestigieuse dans la culture arabe : cheikh et madīna. Le mot de médina définit le lieu où s'épanouit la culture musulmane, où s'exerce la pratique religieuse dans sa plénitude. C'est aussi le haut lieu de la connaissance et le cadre propice à l'essor des activités économiques privilégiées que sont l'artisanat et le négoce.

Le terme «cheikh», pour sa part, exprime une réalité de la première importance dans l'organisation sociale traditionnelle. Le cheikh, en effet, est le chef d'une communauté sur laquelle il exerce une autorité incontestée grâce à son appartenance à une famille respectée, à son expérience, sa connaissance des usages et son comportement censé être exemplaire. Au sein de la tribu, dans la communauté villageoise, dans toute agglomération, le cheikh c'est l'arbitre, le recours, l'intercesseur. En ville, il constituait un repère rassurant pour les habitants des quartiers. L'existence dans une grande ville comme Tunis de populations regroupées en fonction de leur appartenance « ethnique » confèrait à la fonction de cheikh un rôle crucial. Au XIX^e siècle, on trouvait encore dans notre capitale, un cheikh des Andalous (descendants des réfugiés musulmans d'Espagne), un cheikh des Algériens ou encore un cheikh des Tripolitains. La communauté juive avait également son cheikh, lequel accédait parfois à la dignité de caïd (gayid al Yahud). Quant

aux citoyens musulmans dûment établis à Tunis, ils étaient placés sous l'autorité de trois cheikhs : celui de la médina, celui du faubourg de Bab Souika et son homologue du faubourg de Bab al Jazira. Placées sous le contrôle du pouvoir central, ces fonctions constituaient ainsi un élément fondamental de l'organisation citadine et un rouage essentiel de la gestion urbaine.

Si l'apparition de l'institution de cheikh el médina ne peut – en l'état actuel de nos connaissances – être établie avec précision, nous savons cependant que dès l'époque des émirs hafside (XIII^e-XVI^e s.) – grâce auxquels Tunis acquit définitivement son statut de premier centre urbain et de capitale politique, économique et culturelle – la gestion de la ville était confiée à un certain nombre d'autorités parmi lesquelles on rencontrait, au XIV^e siècle au moins, le «caïd al médina». Au siècle suivant, les chroniques font état d'un «caïd de la Kasbah» et d'un «caïd al hâdhira (la métropole)». Y avait-il un cheikh outre le caïd el médina ? On ne sait. Ce qui est sûr, c'est qu'au XVI^e siècle, la médina, Bab Souika et Bab el Jazira avaient un cheikh dont les attributions ne nous sont pas bien connues. Toujours est-il que la brume qui enveloppe les origines de la fonction de cheikh el médina ne se dissipe qu'au XVIII^e siècle, c'est-à-dire aux premiers temps de la dynastie des beys husseïnites (1705-1957). Et pour cause, puisque les beys, reprenant avec succès l'expérience tentée au XVII^e siècle par les Mouradites, mirent en œuvre une politique de centralisation du pouvoir et d'autonomie



tunisienne au détriment des pouvoirs politico-militaires hérités de la conquête ottomane de 1574. Or, les plus puissants de ces pouvoirs «turcs» : le Divan des janissaires, l'agha de la Kasbah (citadelle) et le dey étaient installés à Tunis – et, plus précisément, au cœur de la médina. Ces autorités constituaient donc des puissances rivales redoutées ; et le nouveau pouvoir beylical avait d'autant plus raison de craindre ces institutions que leurs titulaires, outre leurs fonctions politiques et militaires, exerçaient diverses attributions d'ordre administratif et judiciaire. Le fait de les avoir dominés politiquement ne suffisait donc pas à rassurer la dynastie. Il lui fallait aussi renforcer d'autres autorités urbaines, issues, elles, de l'héritage autochtone.

C'est ainsi que la fonction de cheikh el médina devint un élément essentiel du dispositif mis en place par les beys husseïnites pour exercer leur autorité pleine et entière sur la ville. Nous voici donc devant un bel exemple de renforcement d'une institution locale au préjudice des institutions issues de la conquête turque.

Les attributions du cheikh el médina

La plus ancienne est celle d'être le chef de la communauté des citadins musulmans installés dans la médina intra-muros. L'importance de cette médina, cœur de la capitale, le dynamisme de ses activités économiques ont fait que le cheikh el médina fut bien plus que le simple représentant de

ses administrés. Traditionnellement porte-parole des gens de la médina auprès du pouvoir central, il était aussi le représentant du bey auprès des Tunisois. L'appellation de «turjumân al dawla» que l'on donnait au cheikh al médina soulignait ce rôle d'intermédiaire entre l'Etat et les habitants (le mot de turjuman ayant ici le sens de personne chargée de faire connaître les volontés de quelqu'un). Ce rôle, les cheikhs des deux faubourgs l'exerçaient également, et, à l'origine, indépendamment du cheikh el médina. La situation allait changer à la fin du XIXe siècle au bénéfice de ce dernier.

Dans l'exercice de ses fonctions d'administrateur de la médina, le cheikh el médina était assisté

■ Mohamed El Asfour (en uniforme), cheikh el médina de 1885 à 1902, entouré de ses collaborateurs et de ses agents vers 1890.

■ Mustafa Sfar (en uniforme brodé), cheikh el médina de 1936 à 1941, au Bardo avec les hauts magistrats religieux.)



Les cheikhs el médina de 1792 à 1885

Hmida el Ghammed, Hammouda El Asfour, Mohamed El Asfour, Amira Thabet, Mohamed el Zahhar, Ismaïl Mouawiya, Hmida Siala, Chédli Dallaji, Muhammad Dallaji.

Les présidents du Conseil municipal de 1858 à 1885

Général Hussein, général Qara-Mohamed, El-Arbi Zarrouk, Hassouna Matali, Hassouna Louzir, Mohamed Mebazaa.

Les présidents du Conseil municipal-cheikhs el médina de 1885 à 1956

Mohamed El Asfour (1885 -1902), Sadok Ghaleb (1902 -1912), Mustafa Denguizli (1912 -1915), Khalil Bouhajeb (1915 -1926), Chédli Okbi (1926 -1932), Ali Sakkat (1932 -1935), Abdeljelil Zaouche (1935 -1936), Mustafa Sfar (1936 -1941), Mohamed Saadallah (1941 -1942), El-Aziz Djellouli (1942 -1943), Chédli Hayder (1943 -1956).

De 1956 à aujourd'hui

- Gouverneur-président du Conseil municipal: Ahmed Zaouche (1956 -1957)
- Présidents du Conseil municipal : Ali Belhouane (1957-1958), Ahmed Zaouche (1958 -1963).
- Gouverneurs-cheikhs el médina : Hassib Ben Ammar (1963-1969), Foued Mebazaa (1969 -1973);
- Président de la municipalité : Ezzedine El Abbassi (1973 -1975);
- Présidents de la municipalité-cheikhs el médina: Hassen El Memmi (1975 -1978), Salah Aouidj (1978 -1980), Zakaria Ben Mustafa (1980 -1985/1986), Mhammed-Ali Boulaymane (1986 -1988), Hmida Belkhodja (1988 -1990), Mhammed-Ali Boulaymane (1990 -2000), Abbès Mohsen (2000 -2010), Béji Ben Mami (2010 -2011), Seifallah Lasram (2011-...)

de chefs de quartiers appelés «mharriks». Un document daté de 1867 nous apprend que le territoire où s'exerçait l'autorité du cheikh el médina était divisé en secteurs ou «qism» au nombre de 16 parmi lesquels al Twila (autour de l'actuelle rue de la Kasbah), al Azzafine, Hûmat al Asli (autour de Tourbet el bey), Bîr al Hijâr, tous placés sous la responsabilité d'un mharrik relevant directement du cheikh el médina. A ces 16 secteurs, il faut ajouter la hara (le quartier juif, confié à un cheikh) et le réseau des souks où les chefs des corporations – les «amîn-s» assuraient la bonne marche des métiers et veillaient au respect de la déontologie.

Si la sécurité de la ville était du ressort du dey (ou dawlatli), personnage jadis puissant mais qui, sous les Husseinites, ne cessa de perdre de son prestige et de son pouvoir, la crainte d'une conspiration des janissaires appuyés par le dey avait conduit les beys à confier la sécurité de Tunis durant la nuit au cheikh el médina. Il remplissait cette fonction de police nocturne en s'appuyant sur des gardes appelés «lawajja». Recrutée par le cheikh el médina, cette sorte de milice urbaine était constituée de « sirfa-s » ou compagnies placées sous le commandement d'un cheikh al sirfa assisté d'un qassâm. Elles étaient chargées d'effectuer des rondes dans la cité.

La crainte d'un complot «turc» était fondée, puisque à deux reprises – en 1811 et en 1816 – les janissaires se soulevèrent de nuit et qu'en ces deux occasions ce fut le cheikh el médina Hmida al Ghammed qui, en prévenant le bey, sauva le régime.

Parallèlement à ses prérogatives d'administration civile et de police nocturne, le cheikh el médina exerçait un rôle de la première importance dans la vie économique de la cité. Il avait ainsi un droit de regard sur l'ensemble des structures du monde des souks. Il était chargé notamment de veiller au respect des règles et usages établis en la matière. Il remplissait un rôle d'arbitrage

BH INVEST MOBILE

GEREZ VOTRE PORTEFEUILLE A DISTANCE

Avec les nouvelles applications pour iPhone, smartphones, iPad et tablettes, gérez vos comptes quand vous voulez et où vous voulez.



VOTRE PARTENAIRE CAPITAL


BH INVEST
Intermédiaire en Bourse



NEW
THINKING.
NEW
POSSIBILITIES.



Confort - Sécurité - Confiance

Tunis : Parc Industriel de Ben Arous GP1 km 5,5 BP 211 2013 Ben Arous - Tunisie Tél. : +216 71 388 100 Fax : +216 71 388 050

Succursale Sousse : Route de Tunis km 132,5 4022 Akouda - Sousse - Tunisie Tél. : +216 73 309 309 Fax : +216 73 309 999

Succursale Gabès : Route de Tunis km 0,5 BP 31 -6001 Hached Gabes - Tél : +216 75 273 044 - Fax : +216 75 274 151

SOTUDIS
Chemin de réussite

www.sotudis.com.tn

et, en cas de conflit, jugeait en dernier ressort tous les différends qui surgissaient dans le domaine de la production et du commerce. L'importance des propriétés foncières des citoyens et l'attachement de ces derniers à l'activité d'exploitation agricole avaient eu pour curieux résultat l'attribution au cheikh el médina d'une compétence étendue en matière d'arbitrage et de règlement de litiges à caractère foncier. De sorte qu'il avait autorité non seulement sur les amin-s, chefs des corporations urbaines mais aussi sur les amîn-s al filaha, experts agricoles.

Turjumân al dawla, le cheikh el médina était également appelé «amîn al umana» (l'amîn des amîn-s). Il n'était pas élu par eux ni coopté et ne nommait pas lui-même ces personnages. Mais c'est sur sa proposition qu'ils étaient nommés en vertu d'un décret beylical. Bien entendu, le cheikh el médina était, lui aussi, nommé par le prince. Le titulaire de cette dignité était en principe recruté dans les familles de vieille souche beldi-e (Ghammed, Thabet, Zahhar, Dallaji...) exerçant de père en fils les métiers de marchands ou de maîtres artisans. Toutefois, par réflexe de despote oriental, le bey ne manquait pas de rappeler régulièrement aux élites citadines son pouvoir absolu et décidait parfois de choisir au poste de cheikh el médina des personnes n'appartenant pas à la notabilité des souks ni même d'installation ancienne à Tunis. L'historien Ben Dhiyaf relate ainsi l'étonnement des gens lors de la nomination de Hammouda al Asfourî en 1823, car «ni ses pères ni lui-même n'avaient une activité en relation avec cette fonction». Un autre exemple est celui de la désignation en 1867 d'un membre d'une famille de la notabilité provinciale. Le message était clair : le cheikh el médina devait apparaître aux yeux de tous comme l'agent du pouvoir central autant – sinon davantage – que le représentant de la population de la médina.

Institution urbaine ancienne renforcée par les beys husseïnites, le cheikh el médina eut à subir dans la seconde moitié du XIX^e siècle,

c'est-à-dire dans un contexte de perturbation des équilibres traditionnels de la ville sous l'effet de l'expansionnisme européen, la concurrence d'institutions nouvelles que l'air du temps et les pressions consulaires avaient fini par imposer au gouvernement tunisien. Deux d'entre elles causèrent du tort à la fonction : le Conseil municipal créé en 1858 dont la présidence fut d'emblée confiée à un haut dignitaire du Palais et le Conseil de police ou majliss al dhabtîya («zaptîés»), créé en 1860 et dont le président, également un haut dignitaire, empiéta sur les attributions du cheikh el médina en matière de police nocturne et de contrôle des chefs des métiers. Mais de cette épreuve, le cheikh el médina sortit renforcé. Alors que la fonction de dey avait disparu en 1860 et le conseil des zaptîés en 1883, que le conseil municipal n'avait cessé, de 1858 à 1881, de souffrir de problèmes de tous ordres et d'une grave crise budgétaire, l'institution du cheikh el médina sut résister. Par son solide ancrage dans l'histoire de la ville, elle ne cessa de rassurer une population citadine perturbée par les changements institutionnels et les difficultés économiques.

En 1885, à la suite de la réorganisation de l'administration tunisienne par les autorités du Protectorat, la fonction connut un nouvel essor. Mohamed El Asfourî, nommé au mois de mai cheikh el médina, devint aussi, quelques mois plus tard, président du conseil municipal. À partir de novembre 1885, les deux fonctions furent remplies par la même personne. En 1913, un décret fut promulgué qui redéfinissait les attributions du cheikh el médina en matière d'administration et de contrôle de l'économie urbaine. À partir de cette date, le cheikh el médina-président du conseil municipal exerça l'ensemble des prérogatives des caïds-gouverneurs. Il les supplantait même dans la mesure où il était le représentant du bey dans la capitale. Il eut donc sur eux une préséance protocolaire et administrative. Son administration s'étoffe. Les cheikhs des deux faubourgs sont désormais placés sous son autorité. Il est assisté d'un haut fonctionnaire ayant le grade de kahia (vice-gouverneur)

et de deux khalifa-s (équivalents des délégués actuels). En 1926, ses services s'installent dans le superbe palais Mrabet, rue Sidi-Ben Arous.

La désignation du cheikh el médina par le gouvernement se fit, dès lors, parmi les hauts fonctionnaires tunisiens sans qu'ils appartenissent forcément à un milieu traditionnellement lié aux milieux économiques tunisois. De dignité urbaine, la fonction de cheikh el médina s'était transformée en haute fonction ouvrant à certains de ses titulaires la voie vers de plus hautes dignités : celles de ministre ou de Premier ministre.

Cependant, il convient de souligner que l'administration municipale – notamment ce qui concernait la nouvelle ville – fut de 1883 à 1956 entre les mains d'un vice-président délégué de nationalité française. À l'indépendance en 1956, la fonction de cheikh el médina connut quelques soubresauts mais pour repartir de plus belle. Voici comment : le corps des walî-s-gouverneurs fut créé à cette date et Tunis eut le sien en la personne d'Ahmed Zaouche à qui on confia aussi les fonctions de président de la municipalité. Le titre de cheikh el médina disparut. En mai 1957, le premier conseil municipal depuis l'indépendance est élu. Il est présidé par un des grands leaders destouriens et appartenant à la notabilité de la médina : Ali Belhaouane. Il n'est pas cheikh el médina ni ses successeurs. En 1963, l'État confie les affaires municipales au gouverneur et lui confère le titre de walî-cheikh el médina. En 1973, on nomme de nouveau un président du conseil municipal. Toutefois, le titre de cheikh el médina ne réapparaît dans la désignation officielle du président de la municipalité de Tunis qu'en 1975.

L'institution du cheikh el médina, dont la vigueur est à mettre en rapport avec le prestige et le poids politique considérable de Tunis et de sa médina, constitue un bel exemple de la pérennité d'une institution urbaine et, en l'occurrence, de la pérennité de l'État dont la Tunisie peut s'enorgueillir. ■

Md. A. B.A.

أمي للتأمين AMI Assurances

Epargne ETUDE

PROSPEO STUDIIS



Assurance
MARITIMES SUR
CORPS DE PLAISANCE
OU BÂTEAU DE PLAISANCE



Assurance
AUTO «EVE»



Assurance MALADIE

Assurance
RESPONSABILITÉS
CIVILE EXPLOITATION
SPORT NAUTIQUE



Assurance CHAUFFEUR



Assurance RISQUE
DES ENTREPRISES



Assurance
MULTIRISQUE
HABITATION



Assurance
TRANSPORT
SUR FACULTÉS

تأمّنك
وأطمّنك

www.assurancesami.com



«*La parole est aux migrants*» : une triste constatation

«Nombreux sont ceux qui parlent, jugent ou condamnent les migrants. On ne compte plus les débats sur ce sujet à la télévision ou même chez chacun d'entre nous. Il n'est pas rare d'entendre, notamment, les dirigeants des différents partis politiques s'exprimer sur ceux qui fuient les guerres ou la pauvreté. Pourtant, tout ne se déroule pas forcément comme dans le ressenti de chacun. Entre les mots et la réalité, il y a bien souvent une sacrée distance. Parallèlement à ces discussions, on ne donne que trop rarement la parole aux victimes. Car oui, les migrants sont avant tout victimes de ce monde». →

Comme l'illustre cette triste constatation qui figure en 4e de couverture du livre *La parole est aux migrants*, qui vient de paraître aux Editions L'Harmattan, l'émigration est décidément dans l'air du temps, dans les médias comme dans les réseaux sociaux, en Europe comme en Amérique. Un exemple parmi tant d'autres,

en France, la Quatrième rencontre du cycle de débats d'actualité sur l'immigration avec Régis Debray et Benjamin Stora tenue le 27 novembre à Paris, au Palais de la Porte Dorée - Musée national de l'histoire de l'immigration, et portant sur des questions telles que :

«Comment penser la frontière? Franchir les frontières pour échapper à la misère et à la guerre; établir des frontières pour dessiner les contours de l'État-nation; fermer les frontières pour se protéger d'invasisseurs; rêver sur la frontière, à un monde plus ouvert de libre circulation...»

Dans l'introduction de son livre, *La parole est aux migrants*, Olivier Geai, ancien chef de service éducatif, avoue candidement: *«Les mots qui construisent les différents témoignages dans ce livre sont les leurs (c.à.d. les migrants). Ils leur appartiennent, je ne suis que la plume qui tente de reformuler puis de relier les souvenirs au papier que vous lirez»*. (pp.8-9)

En fait, cette précaution va s'avérer superflue car, quoique discrète, l'ombre de l'auteur-médiateur plane au-dessus de tous ces souvenirs et témoignages. D'abord, il y a cette dédicace qui en dit long sur les profondes motivations de cet éducateur, par ailleurs slameur et chroniqueur à la télévision et à la radio :

*A tous les migrants qui ont péri en mer
Ou lors de leur voyage.
A ceux qui fuient les guerres,
Recherchant la paix et la sécurité,
A ceux qui les soutiennent...*

Il y a, également, les photos illustrant cet ouvrage et qui, non seulement parlent d'elles-mêmes, mais qui sont, en plus, l'œuvre de sa propre sœur, Laurence Geai, journaliste et photographe qui a couvert plus d'un événement à travers le monde. Désireux de souligner le caractère poignant de ces témoignages tout en restant en retrait et en évitant de s'ériger comme sujet dans une narration intrapsychique susceptible d'engendrer pour lui-même une situation conflictuelle, une sorte de va-et-vient entre

identité et altérité, Olivier Geai a eu recours non pas à la glose délirante de certains de ses confrères, mais aux témoignages et confessions des intéressés. Ces derniers, hommes et femmes, 10 au total, viennent d'Algérie, du Maroc, du Soudan, du Mali, du Tchad, d'Erythrée et de Syrie, fuyant soit la misère, soit la violence des guerres, les bombes et les exactions de toutes sortes. Certains ont connu les affres des camps de réfugiés. Mais, au départ, tous étaient portés par l'espoir d'une vie meilleure. Au fil des pages, ils égrenent la même litanie, leur peur, leurs souffrances, leur parcours chaotique, et pour beaucoup, leur paradis perdu.

Aymen est syrien. Il n'a que 18 ans. Il vivait heureux avec ses parents et ses deux sœurs dans la grande maison familiale au centre de Homs. Son père, médecin, le déposait au collège chaque matin avant de rejoindre son cabinet. Bref, tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes, quand soudain, le 1er décembre 2011, la Syrie bascula officiellement dans la guerre civile. Longtemps assiégée, Homs est aujourd'hui totalement sinistrée. La famille avait quitté en larmes cette ville pour le Liban lorsqu'elle devint «un cimetière à ciel ouvert où il était tout à fait possible de prendre une balle entre les deux yeux en cas de sortie

hasardeuse.» (p.69) Après le Liban, la famille émigra en Egypte, puis en Algérie, au Maroc, en Espagne, enfin en France où maintenant elle vit, seule, abandonnée de tous.

Omniprésente au cours de l'histoire de notre monde, infiniment variée, protéiforme, l'émigration est une marginalité sociologique qui se pose aujourd'hui avec acuité dans certains pays. Comme la violence qu'elle suscite, chacun la juge du bord où il se trouve. Alors que l'Europe commence à s'inquiéter de l'afflux de plus en plus grand de migrants et s'apprête à fermer ses portes, des voix s'élèvent, ici et là, en faveur de ces malheureuses victimes innocentes. Car, à cause de l'élaboration de plus en plus généralisée de mécanismes de défense identitaire, l'engagement de l'intellectuel sur ce phénomène migratoire est devenu primordial. Les problèmes brûlants et la violence font partie de son environnement, de la vie quotidienne. Aucun intellectuel, en son âme et conscience, ne peut se dire aujourd'hui qu'il est neutre, qu'il n'a aucune sympathie, aucun penchant pour une cause quelconque. Aux USA où, malgré une campagne haineuse, quelques Syriens ont pu trouver refuge, un journaliste du *New York Times*, dans le numéro en date du 19 novembre, a eu l'insigne mérite de dresser un triste parallèle entre la situation de ces réfugiés syriens et celle des Juifs fuyant l'Allemagne nazie. Il a en effet rappelé à ses concitoyens qu'en janvier 1939, les autorités américaines avaient refusé le droit d'entrée au St Louis, un paquebot battant pavillon allemand, ayant à son bord 900 enfants juifs allemands. Ce paquebot avait dû alors rebrousser chemin et retourner à Hambourg où plusieurs de ces enfants furent par la suite massacrés par les nazis.

Dans son livre *La Parole est aux migrants*, Olivier Geai ne verse pas dans la banalité. Comme ce journaliste américain, il touche un sujet très sensible, en cette période pleine d'effervescence où l'humanité tout entière appréhende un «choc des civilisations» aux conséquences incalculables. Un livre à lire et à méditer. ■

R. Darragi



Olivier Geai,
La Parole est aux migrants,
Photographies de Laurence Geai,
L'Harmattan, 142 pages.



Meilleure compagnie
aérienne d'Europe

A STAR ALLIANCE MEMBER

Découvrez toutes les couleurs de l'Afrique avec Turkish Airlines.

Le deuxième plus grand et plus peuplé continent du monde vous attend.
Découvrez l'Afrique avec les vols réguliers de Turkish Airlines.



turkishairlines.com

Sales: +216 31 300 362

Office: +216 71 862 500

Élue meilleure compagnie aérienne d'Europe lors des
<<Skytrax Passengers Choice Awards >> de 2015

WIDEN YOUR WORLD



البنك التونسي الليبي
BANQUE TUNISO-LIBYENNE



Carte Corporate, ...pour l'entreprise



Ensemble pour de nouveaux horizons

btl.com.tn

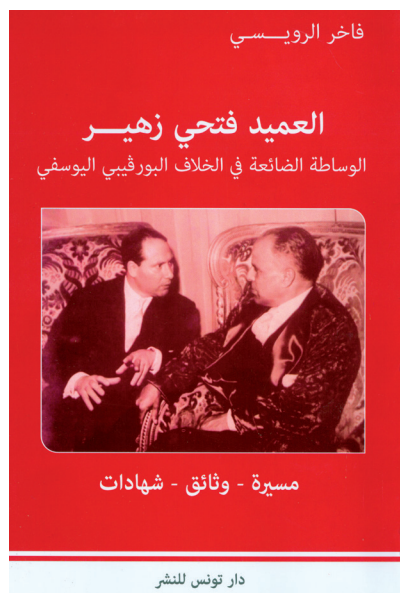
Fathi Zouhir ou le parcours d'un militant exemplaire



La valeur d'un militant ne peut être mesurée uniquement à l'aune de sa notoriété. En dehors du premier cercle de collaborateurs de Bourguiba, il y avait des centaines de militants inconnus du grand public soit parce qu'ils n'ont jamais cherché à se mettre en évidence, soit parce que Bourguiba avait, pour des raisons qui lui appartenaient, mis sous l'éteignoir.

Fathi Zouhir était de ceux-là. Il n'inspirait pas confiance au prince, même si celui-ci lui reconnaissait des qualités. Avant de lire le livre que lui a consacré Fakher Rouissi^(*), il y avait deux ou trois choses que je savais de lui : il a été ministre de la Santé en 1964, puis directeur général du protocole en 1965 à une époque où on ne démissionnait pas, on était démis. Last but not least, il était le beau-frère de Salah

Ben Youssef, ennemi juré de Bourguiba, et le gendre de Raouf Bey, fils de Moncef Bey dont il avait épousé respectivement la fille et la petite-fille, la belle princesse Traki. Cela ne pardonne pas. Fathi Zouhir a eu beau être un militant de la première heure (il a été arrêté une première fois en 1941, puis en 1946 après sa participation au congrès de la nuit du Destin et enfin en janvier 1952), le rapporteur du Conseil des Quarante créé par Lamine Bey en 1952 avec l'aval du Néo-Destour, occupé le poste de chef de cabinet du président du Conseil dans le 1er gouvernement Ben Ammar en 1954 où il joua un rôle prépondérant dans les négociations sur l'autonomie interne, puis ministre dans le 2e gouvernement Ben Ammar, il n'aura droit au lendemain de l'Indépendance qu'à un petit siège à l'Assemblée constituante. Il contribua tout de même à la rédaction de la



Leaders

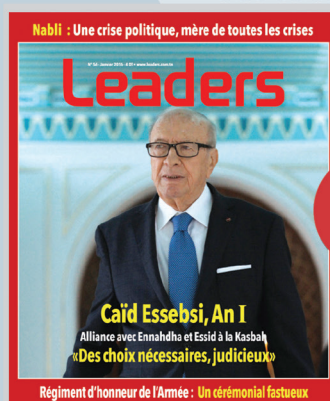
POUR RECEVOIR DIRECTEMENT
VOTRE MAGAZINE ET A PRIX REDUIT

ABONNEZ-VOUS

12
Numéros/an

DT
40
seulement

ECONOMISEZ
plus



Abonnement
conjoint DT

55
seulement/an

Abonné:
Matricule fiscal:
Adresse:
Code postal: [] [] [] [] Pays:
Tél.: [] [] [] [] [] [] Fax: [] [] [] [] [] []
E-mail:
Nombre d'abonnements:
Mode de paiement: Chèque bancaire Virement bancaire Mandat postal

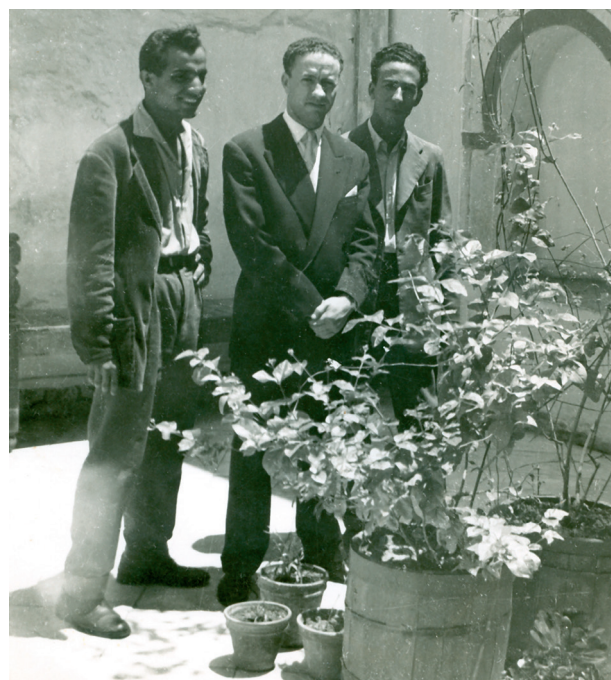
Virement au nom de PR Factory
CCB DEVICES 08 008 00067 59 001093 3 03
CCB TND 08 008 00067 10 01274 0 71

Leaders

Ennour Building, Cité des Sciences, PoBox 200 -1082 Tunis Mahrajène, Tunisie
Tél.: +216 71 232 111 - Fax: +216 71 750 333
leaders.tunisie@gmail.com

constitution en tant que membre du comité de rédaction. Il sera ensuite nommé ambassadeur successivement à Rabat, Rome et Moscou. On dit que Bourguiba appréciait ses rapports à la fois clairs et concis et les lisait à ses collaborateurs pour qu'ils en fassent leur profit. Il sera ensuite nommé ministre de la Santé où il restera un an avant d'être nommé directeur du protocole, poste dont il démissionnera un mois plus tard. Mais quels que soient ses mérites, il restera aux yeux du «Combattant suprême» le gendre de Ben Youssef

Pour comprendre l'attitude de Bourguiba, il faut se mettre dans le contexte de l'époque. Ben Youssef et la famille beylicale, c'était ce que Bourguiba abhorrait le plus : le premier parce qu'il s'est violemment opposé à lui en 1955, allant jusqu'à provoquer une guerre civile dans le pays, la seconde pour ses compromissions avec les autorités du protectorat. Circonstance aggravante : tout en restant loyal envers Bourguiba, Fathi Zouhir entretenait de très bonnes relations avec Salah Ben Youssef jusqu'à son assassinat en 1961 à Francfort. «Le Combattant suprême» ne pouvait que s'en formaliser. En tout cas, Zouhir, contrairement à d'autres, ne s'est pas cramponné au pouvoir. Il abandonnera définitivement la scène politique pour revenir au barreau qu'il ne quittera plus jusqu'à sa mort non sans y laisser son empreinte. Il aura à défendre des militants de gauche, comme Me Refai, tout comme d'anciens résistants à l'exemple de Taïeb Zellag qui se ralliera à Salah Ben Youssef avant de rejoindre la révolution algérienne naissante. Un véritable personnage de roman qui sera finalement arrêté et condamné à mort. Me Zouhir remuera ciel et terre pour le sauver, allant jusqu'à faire appel aux amis de Bourguiba dans le mode arabe, à l'instar du Palestinien Mohamed Ali Tahar. Mais Bourguiba restera intraitable. Comme l'attestent les témoignages de ses collègues rapportés dans le livre, Fethi Zouhir jouissait du respect de toute la profession et fut élu bâtonnier à deux reprises.



Le livre se lit d'une seule traite. Plus qu'une simple biographie, c'est un livre d'histoire dont des pans inconnus nous sont révélés. Du mouvement national à l'édification du nouvel Etat en passant par le sport, en tant que joueur, simple dirigeant puis président du Club Africain, son parcours aura été exemplaire. Il n'a jamais cherché les honneurs et s'est efforcé de servir son pays avec le désintéressement et la modestie dont seuls sont capables les vrais militants.■

Hédi Bèhi

©Fakher Rouissi, *Le doyen Fethi Zouhir, la médiation avortée dans le différend Bourguiba-Ben Youssef* Dar Tounes lilnechr 320 pages 20 DT



Béchir Ben Yedder

Tout commence par le café...



Le jeune lycéen converti en vendeur qui, fin des années 1940, arpentait les ruelles de Tunis pour acheminer aux cafetiers et épiciers leurs commandes en café, a fini par se hisser avec son frère à la tête d'un des plus grands groupes d'affaires tunisiens. Béchir Ben Yedder, qui vient de s'éteindre à l'âge de 84 ans, a non seulement perpétué une longue tradition familiale, mais a aussi contribué à lui ouvrir de larges horizons. La création de l'Amen Group, devenu aujourd'hui un acteur significatif dans le paysage économique, regroupe plusieurs secteurs d'activité allant de l'agroalimentaire à la finance, en passant par l'assurance, la santé, les engins et biens d'équipement, l'hôtellerie... →

Sous la férule des deux frères, Béchir et Rachid Ben Yedder, des pépites se transforment en icônes : qu'il s'agisse des cafés Ben Yedder et Bondin, d'Amen Bank, de Tunisie Leasing, des assurances Comar et Hayett, des cliniques Amen, des Etablissements Parenin et Ennaki Automobiles, de la confiserie, de l'oléiculture, des activités agricoles et hôtelières, et autres filiales. *«De leur arrière-grand-père, Haj Mhamed, à leur père Brahim, ils transmettent à la quatrième génération, aujourd'hui aux commandes, plus*







que des entreprises performantes : des valeurs d'éthique, de professionnalisme, de collégialité, de responsabilité, de transparence et de bonne gouvernance», témoigne à Leaders un proche de la famille.

A la fin du XIXe siècle, Haj Mhamed Ben Yedder, a quitté Djerba pour le centre-ville naissant de la capitale, rue de Normandie, où il ouvre une épicerie dotée d'une unité artisanale de torréfaction de café. Il ne savait pas alors que la marque familiale Cafés Ben Yedder, qu'il venait de créer, allait prospérer jusqu'à devenir la pierre angulaire d'un des fleurons

économiques de la Tunisie. Le déménagement, rue de La Valette, derrière le Marché central, élargira sa zone de chalandise.

Brahim Ben Yedder, encore tout jeune, vient en appui. C'est ainsi que débute le développement de l'entreprise familiale. La saga sera rapide.

Acquisition en 1957 de la Grande Fabrique de Confiserie Orientale (GFCO) créée en 1938, puis des Cafés Bondin en 1964, le Comptoir Foncier et Commercial de Tunisie (CFCT), en 1971, transformé

en Amen Bank, les Assurances Comar, en 1973, Parenin, en 1977...

HEC Midoun !

Après la naissance de Béchir, le 1er mars 1931, dans le village insulaire ancestral de Midoun, la famille s'installera à Tunis où il deviendra l'aîné de deux autres enfants: Saïda et Rachid, nés chacun à deux ans d'intervalle.

Il fréquentera alors le Collège Sadiki à Tunis, mais impatient de rejoindre l'entreprise familiale, il préférera

شمس FM

تونس الكبرى

101.7 FM

بنزرت
95.7 FM

قفصة

88.7 FM

صفاقس
96.2 FM

الوطن القبلي
106.5 FM

القيروان
107.0 FM

المنستير
90.6 FM

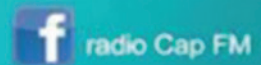
سوسة
93.7 FM



الكلمة ليك



الكلمة ليك



VOUS ÊTES SUR ÉCOUTE

Tél : 72 279 188

Fax: 72 279 177

Mobile : 28 222 601

E-mail : commercial@capradio.tn



www.capradio.tn



commencer à travailler sur-le-champ. «*Qu'à cela ne tienne, lui dira son père, pour apprendre le métier, il faudra commencer au bas de l'échelle!*». Quand on lui demande son cursus de formation, il répond amusé: «*HEC Midoun!*» Et elle s'est avérée être une grande école.

Le premier métier de Béchir Ben Yedder sera celui de chauffeur-livreur. Son père voulait le mettre en contact direct avec les clients, lui faire connaître les circuits de distribution et surtout les attentes du marché. Pratique qu'il adorera et dont il fera une habitude qu'il conservera : prendre une commande de café, de «*halwa chamia*», de confiserie, ou d'un bidon d'huile auprès de son ami épicier, lui faisait toujours plaisir; encore plus, lorsqu'il allait la remettre en mains propres.

Le contact humain ainsi que le sens du commerce étaient dans ses gènes. Blagueur, rieur, humble, toujours de bonne humeur, il était d'un contact fort agréable. Il s'investissait quasi-totalement à son travail dont il se soustrayait parfois pour s'adonner à son sport favori, le volleyball, et à ses deux grandes passions, le dessin et la photographie.

Les deux frères Béchir et Rachid étaient inséparables, fusionnels et consensuels. Ils ont aussi su s'entourer de personnes compétentes et intègres. Leur groupe est solidement structuré grâce à une gouvernance transparente et efficace. C'est le secret de leur réussite. En nous quittant, Béchir Ben Yedder laisse à tous un souvenir indélébile et à sa famille, un grand vide. ■

T.H.



FM

Jawhara

الدنيا و ما فيها



LES

ans

QUI FONT LA DIFFERENCE

25 JUILLET **2005 - 2015**

102.5
Mhz

SOUSSE
HAMMAMET
NABEUL
ZAGHOUAN

104.4
Mhz

KAIROUAN
SIDI BOUZID
SUD DE SELIANA
OUEST DE SFAX


89.4
Mhz

MONASTIR
MAHDIA
NORD DE SFAX

107.3
Mhz

SOUSSE

 /Radio.JawharaFM

 @Jawhara_FM

www.jawharafm.net

A mon frère disparu, Abbas Bahri

Je l'ai connu à Paris en 1974, j'arrivais alors de Tunis et il venait d'intégrer la rue d'Ulm. Les mathématiques nous avaient rapprochés, et la politique tout autant. Militants de gauche dans un pays qui ne tolérait qu'une opinion, patriotes et internationalistes, nous avons traversé ensemble – au sein d'un petit parti d'opposition – les controverses intellectuelles les plus riches que les jeunes de notre époque aient pu connaître.

La première était celle du rapport de la démocratie au socialisme, dont la résolution a ouvert le long chemin qui nous conduisit au 14 janvier. Et la seconde celle du rapport

de la démocratie au socialisme, dont la résolution a ouvert le long chemin qui nous conduisit au 14 janvier. Et la seconde celle du rapport



■ Par Mohamed Jaoua

La Tunisie pleure Abbas Bahri. Mathématicien de génie, homme de science et de culture, savant au sens médiéval du terme. Erudit et esprit universel, il était sans doute le cerveau le plus puissant auquel notre pays ait donné naissance à ce jour. Avec lui, j'ai perdu le 10 janvier un ami de quarante ans, un compagnon des bons et des mauvais jours, un frère. →



de l'Islam à la politique, charriée par la révolution iranienne et l'irruption de l'islamisme dans le champ politique tunisien. Je me souviens de nos débats sans fin dans les chambres d'étudiants enfumées qui nous servaient de lieux de réunion, de nos accords et de nos désaccords, qui se terminaient invariablement autour d'une bonne table. Abbas les éclairait d'interventions érudites, argumentées, convoquant l'histoire de la Tunisie depuis La Kahena à Ali Ben Ghedahem, celle du mouvement social et national contemporain, et l'histoire du monde. Convoquant aussi la pensée moderne issue de la Renaissance et de la Révolution française, nourrie d'éléments de science et de culture dont beaucoup puisaient aux sources des lumières de la civilisation arabo-islamique.

Présent sur la scène politique, avec la création de la «Base des grandes écoles» qui fut une préfiguration de l'Atuge, présent sur le terrain culturel, avec l'organisation du ciné-club Ibn-El Haythem, des journées culturelles tunisiennes, et l'édition de la revue de cinéma Adhoua, Abbas était de tous les échanges et de tous les débats.

Sans oublier sa présence militante à la base, aux réunions de l'Uget et du Collectif tunisien du 26 janvier, créé pour défendre l'Uggt aux prises avec la répression. Et ces collages d'affiches au petit matin, de quai en quai en fuyant agents de la Ratp et policiers, avec pour récompense le café noir pris à 7h dans quelque bistrot à peine ouvert. C'est encore barbouillé de colle qu'il nous salua un de ces matins-là pour s'en aller tranquillement passer le concours d'agrégation, dont les épreuves commençaient une heure plus tard. Il y fut admis, bien sûr, classé 25e sur environ 200 reçus, dans ce concours qui était alors d'une exigence redoutable. Sans autre préparation que son ébullition intellectuelle constante et sa curiosité sans cesse aux aguets. Car Abbas n'avait nul besoin de «préparation», puisque les mathématiques étaient sa première

langue – à côté de toutes les autres – et sa respiration. Il en lisait les ouvrages savants comme d'autres des romans, et en maniait les concepts les plus ardues avec une facilité déconcertante. Il lui fallut ainsi moins de deux ans pour venir à bout de sa thèse d'Etat, là où il en fallait cinq ou six à un doctorant «normal». Et quelle thèse ! Il y révolutionna l'étude des équations aux dérivées partielles en y convoquant les outils de la géométrie. Sa culture encyclopédique lui permettait en effet de s'affranchir de toutes les frontières interdisciplinaires, lui donnant une puissance inégalée dans l'analyse et la résolution des problèmes.

Thèse soutenue, le voilà aussitôt à Tunis – loin des voies royales ouvertes à son génie – pour intégrer la faculté des Sciences en 1981 en qualité de maître de conférences. La désillusion, celle de la «normalisation», y fut aussi grande que l'étaient ses ambitions pour le pays. Il se résolut donc à reprendre la route en 1982 pour s'installer d'abord à Chicago, puis à l'Ecole Polytechnique, avant d'intégrer l'Université de Rutgers en 1987 où il effectua toute la suite de sa carrière.

En 1990, il s'est heureusement trouvé un homme d'Etat – Mohamed Charfi – pour rétablir l'honneur de l'université tunisienne en l'y réintégrant, en qualité de professeur à l'Enit. Nous pûmes alors tirer pleinement parti de ses compétences et de son rayonnement pour lancer une formation doctorale en mathématiques appliquées, au sein de laquelle il joua un rôle déterminant. Orchestrant la noria des visites à Tunis de sommités internationales, et celles de nos enseignants et doctorants aux Etats-Unis, animant un séminaire de haute facture, encadrant de nombreux doctorants, enseignant en DEA les mathématiques les plus actuelles, Abbas déploya une énergie sans pareille pour hisser cette formation au plus haut niveau international. Avec sa présence constante, sa patience et sa bienveillance infinies, notamment avec les plus jeunes, avec sa générosité dans le partage

de la science inépuisable qui était la sienne, avec son humilité et sa gentillesse jamais prises en défaut.

Lorsque les vicissitudes politiques l'éloignèrent de nouveau du pays, car sa liberté d'esprit ne pouvait tolérer aucune compromission, Abbas continua à entretenir ses collaborations avec les mathématiciens tunisiens. Nombreux sont ceux – jeunes et moins jeunes – qu'il invita régulièrement à Rutgers, les aidant à tisser leurs liens avec la communauté internationale. Et tout aussi nombreuses furent ses interventions dans les cénacles mathématiques tunisiens les plus essentiels, les plus profonds en même temps que les moins ostentatoires, comme ce colloque annuel de «Dar El Hout» qu'il a constamment enrichi de sa présence et de son intérêt. Car Abbas ne méprisait rien de plus que le clinquant, la lumière factice, puisqu'il était lui-même lumière, éclatante.

De ce géant qui était mon cadet, j'ai davantage appris que de nombre de mes maîtres. Et d'abord de ne jamais penser petit, car aucune ambition ne saurait être assez grande pour notre pays, pour peu qu'il fasse de la science son credo. Lui pensait dur comme fer que la roue de l'histoire avait tourné, et qu'il nous revenait à présent de reconstruire le monde. Et Dieu ... qu'il avait raison !

Adieu Abbas, l'ami, le frère. Adieu, l'oncle si drôle et affectueux dont se souviennent avec émotion mes enfants. Adieu l'exemple vivant, et d'autant plus vivant aujourd'hui dans nos cœurs que tu n'es plus. Là bas, dans ce pays lointain où nous nous retrouverons un jour, je sais que tes équations continueront à vivre, tes éclats de voix à surprendre et tes fulgurances à illuminer. Alors, quand un éclair surgira dans le ciel, quand un orage y grondera et qu'un grand rire tonnera, je saurai que c'est encore toi qui fais des tiennes. Et je serai heureux de te savoir toujours proche ... car tu ne nous as pas quittés, n'est-ce pas ? ■

M.J.

Mathématicien

جديد

وحدو في البيت



Boisson au jus d'orange

Teneur en fruits : 15%

Ingredients : Eau, sucre, jus d'orange à base de jus concentré et à base de pulpes d'oranges, acidifiant : acide citrique E330, antioxydant : acide ascorbique E300, stabilisants : pectine E440, gomme arabique E414, Farine de graine de caroube E410, Facétate-isobutyrate de saccharose E444 ; régulateur d'acidité : citrate de sodium E331, arôme, antioxydant : alpha-tocophérol E307 ; huiles végétales : huile de palme, huile de coco ; colorant caroténoïde E160a, conservateurs : sorbate de potassium E202, benzoate de sodium E211.



Contenu net : 1L

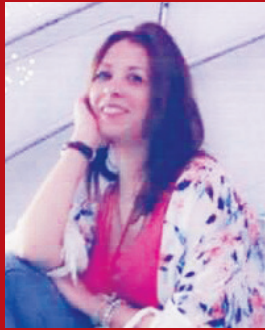
Bien agiter avant d'ouvrir.
À conserver au réfrigérateur, 3 jours après ouverture entre 2 et 8°C.

Date de fabrication, N° de lot et date limite de consommation : voir en dessous du paquet.

Conditionné à Bozargaspour par la SEABIG
5 boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis.



PUBLICIS IMPACT



■ Par Jihen Ouaz

Février, un mois qui a du cœur

Traditionnellement, février est le mois des amoureux, St-Valentin oblige... C'est un mois où l'amour est à l'honneur. L'amour est un puissant rayon illuminant la voie vers le bonheur, la santé et une vie riche et pleinement satisfaisante.

« Tout l'Univers obéit à l'Amour; Aimez, aimez, tout le reste n'est rien ».
Jean de La Fontaine.

C'est donc l'occasion de préparer un petit quelque chose à offrir aux gens que l'on aime... Nous avons sélectionné pour vous quelques bonnes idées de cadeaux pour prouver vos sentiments les plus nobles. →



Un cadeau 100% Chic Caoutchouc noir - finition palladium

Proportions harmonieuses et mélange inédit de matériaux font de ces boutons de manchette Mille Miglia en acier inoxydable avec cœur de caoutchouc un hommage chic et subtil au monde du sport automobile. Combinant l'éclat dur de l'acier à la douceur mâte du caoutchouc, décoré du motif pneus striés Dunlop, ces luxueux boutons de manchette concentrent tout le style du design automobile.

Boutons de manchette Chopard - Faouzi Ben Jannet

Un cadeau 100% bien-être

Savons artisanaux naturels

Fabriqués à l'aide d'huiles de première pression à froid, d'huiles essentielles et végétales possédant des qualités purifiantes, adoucissantes, tonifiantes, les savons Jardin Amazygh sont des savons extrêmement doux, hydratants et écologiques. Ils lavent, sans dessécher, le corps, le visage et la peau délicate du bébé.

Alors laissez-vous tenter et découvrez sans tarder toute une gamme de savons artisanaux naturels d'exception, aux odeurs exquises et bienfaitrices qui feront le bonheur de votre compagnon.

Les savons Jardin Amazygh - Boutique Styloft la Soukra



Un cadeau 100% design

Peinture sur vinyle

Dans un style original et reconnaissable par le graphisme arrondi aux formes déstructurées, le jeune artiste tunisien Mohamed Akacha redonne vie à l'un des objets les plus emblématiques du siècle dernier : le disque vinyle

L'objet de décoration devient alors un cadeau exceptionnel pour tout mélomane

Mohamed Akacha Art



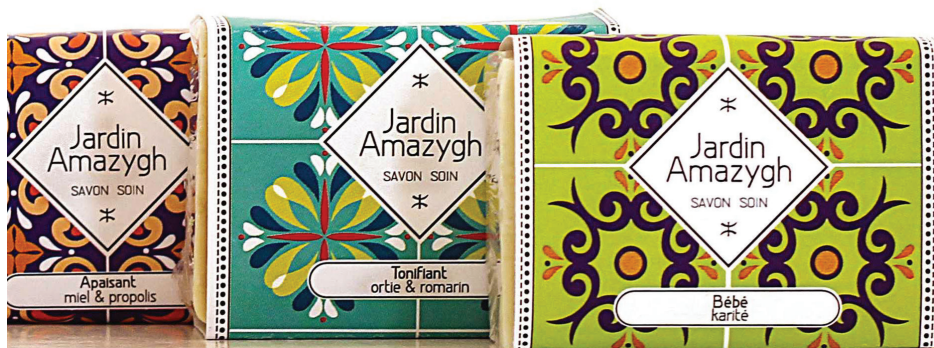
Un cadeau 100% Douceur

Cœurs chocolatés

Le chocolatier français Jeff de Bruges ne manque pas d'idées pour séduire les amoureux, et propose chaque année des créations exquises pour déclarer sa flamme, faire chavirer les cœurs ou tout simplement partager avec sa moitié un moment de plaisir et de gourmandise.

Ainsi, pour la Saint-Valentin 2016, Jeff de Bruges fait voyager vos sens avec une déclinaison de cœurs... à croquer et à offrir.

Coffret Jeff de Bruges - Boutiques Jeff de Bruges





Tunisie TradeNet : fer de lance de la dématérialisation des procédures en Tunisie

Créée en 2000 dans un objectif de dématérialisation des procédures du commerce extérieur en Tunisie, Tunisie TradeNet (TTN) est le premier service d'administration électronique ou E-Gov en Tunisie. Un projet réussi, fonctionnel et sur lequel la Tunisie doit bâtir, surtout qu'il a su concilier et faire collaborer plusieurs partenaires venus d'horizons divers.

TTN est aujourd'hui une plateforme de réalisation en ligne des formalités de commerce extérieur et de transport international de marchandises. Elle est venue interconnecter, sur une même plateforme, les opérateurs économiques avec les différents intervenants, publics et privés, dans ce type d'opérations (banques, Banque centrale, ministères, acconiers, transporteurs, autorité portuaire, etc.). Ainsi, le «Guichet Unique Electronique» a permis d'offrir en toute heure et en tout lieu un accès simplifié, transparent et sécurisé aux informations et services offerts par les administrations, permettant ainsi un traitement plus rapide et à moindre coût grâce à une anticipation et à une parfaite confidentialité, traçabilité et transparence. Dans un environnement aussi sensible et complexe que celui du commerce extérieur avec la diversité des prestations fournies et la pluralité des autorités actrices du système, les défis de TTN ont toujours été de taille, mais elle a su les relever par une évolution continue et grâce à la collaboration et au soutien permanents de ses partenaires. Une réussite qui a été reconnue à maintes reprises par plusieurs organismes internationaux (FMI, Banque mondiale, OMC, OMD,...) comme un exemple de réussite et un modèle de la meilleure pratique, ce qui lui a valu différents prix internationaux.

Certes le chemin n'était pas sans embûches, mais pendant ses quinze années passées, TTN n'a cessé de mobiliser toutes ses ressources comme peuvent en témoigner ses réalisations qui sont venues établir les fondations du processus d'interconnectivité entre les diverses administrations et les opérateurs économiques, consolider son réseau et enrichir son offre de service.

La facilitation des procédures et la réduction des coûts et des délais ont toujours été l'objectif recherché par TTN. Ainsi, et à travers la mise en place de projets comme la «Liasse Transport» qui permet aux transporteurs d'envoyer par anticipation les manifestes cargo, le délai de traitement des manifestes par les intervenants concernés a enregistré une diminution de deux à dix jours. En outre, la réception des préavis d'arrivée en format électronique a permis de limiter les saisies avec les risques d'erreur que cela peut entraîner comme elle a permis le pré-dédouanement des marchandises dangereuses dès leur débarquement.

Outre son rôle à l'échelle nationale, TTN n'a cessé de s'ouvrir sur le monde en exportant son savoir-faire, comme pour la mise en place du Guichet unique électronique du commerce extérieur au port de Douala au Cameroun, mais aussi en renforçant les échanges électroniques régionaux avec les partenaires économiques de la Tunisie, dont notamment l'Union européenne, pour l'échange des déclarations sommaires de sécurité (ENS), ainsi que les études de partenariats et d'échanges documentaires électroniques sur le plan méditerranéen, maghrébin ou africain.

Nouveaux projets

Convaincue de ses apports pour la mise à niveau de l'entreprise et l'administration tunisienne en matière de réingénierie des procédures et de réduction des coûts et des délais, TTN reste fixée sur son objectif ultime qu'est un acteur et un catalyseur de la dématérialisation et de l'économie numérique. Dans cette optique,





TTN acteur et catalyseur de la dématérialisation et de l'économie numérique

■ Mustapha Mezghani



TTN travaille actuellement sur une panoplie de projets, aussi ambitieux les uns que les autres, renforçant sa place de locomotive de la dématérialisation en Tunisie, de diffuseur de culture économique numérique, Avenir du Pays, et de pionnier du genre dans la région. Ainsi, les nouveaux projets de TTN visent :

- La généralisation de la signature électronique sur tous les documents électroniques traités à travers la plateforme TradeNet, élément clé pour le passage à la dématérialisation totale des formalités.
- Le paiement électronique des droits et taxes douaniers par virement certifié.
- La généralisation de la Liasse Transport à tous les ports de commerce de Tunisie.
- La facture électronique

Avec l'approbation de la loi de finances 2016 et la reconnaissance en Tunisie des factures électroniques, Tunisie TradeNet étend son activité en matière de dématérialisation par le projet de la facture électronique

et ouvre la porte à la Tunisie pour entrer de plain-pied dans l'ère de l'économie numérique et se placer parmi les nations leaders en la matière.

A ce titre, Tunisie TradeNet jouera le rôle de tiers de confiance qui se chargera d'enregistrer et d'archiver les factures émises dans un coffre-fort électronique conformément aux standards internationaux.

Réclamée depuis une dizaine d'années par les professionnels des technologies de l'information et un grand nombre d'entreprises, la facture électronique doit dépasser la simple reconnaissance fiscale pour être vue dans le cadre d'une dématérialisation du traitement de la facture entre fournisseurs et clients, permettant ainsi d'impulser une nouvelle dynamique dans l'environnement économique de la Tunisie. Pour leur part, les administrations qui reçoivent des factures électroniques auront à automatiser leurs traitements, permettant ainsi de réduire l'intervention humaine (approbations budgétaires, imputations budgétaires...) et de ce fait réduire les délais de traitement.



Rue du Lac Malaren, les Berges du Lac 1053-Tunis
Tél. (+216) 71 861 712/ Fax (+216)71 861 141
e-mail : commercial@tradenet.com.tn
www.tradenet.com.tn

Il était une fois, Nidaa Tounès...

Décidément, il me faudra du temps pour faire mon deuil de Nidaa Tounès. Je m'étais juré de ne plus m'y intéresser, désespéré par sa déchéance. Et pourtant, me voici en train de pérorer sur la chute annoncée d'un parti devenu l'objet du ressentiment de ses électeurs après avoir été leur ultime recours contre l'hégémonisme d'Ennahdha. Comme si je ne m'étais pas encore résolu à sa chute et nourrissais l'espoir de voir émerger un deus ex machina.

Tel qu'il s'était construit, ce parti tenait à la fois de l'arche de Noé, avec des militants venus des horizons les plus divers, et du radeau de la Méduse, donnant souvent l'impression de voguer au gré des vents. Il était un défi aux lois de l'équilibre et pourtant, il s'était imposé très vite malgré une météo politique particulièrement instable. Il tutoyait tous les dangers, défiant avec un aplomb extraordinaire ses adversaires de l'ostraciser. La consécration viendra en août 2013. C'est Ghannouchi en personne qui cédera en rendant visite à Béji Caïd Essebsi à Paris. C'était le voyage de Cannossa. Comment ne pas tomber en pâmoison face à une telle réussite. Le mérite en revient, il faut bien le reconnaître, à son fondateur. Sans lui, rien n'aurait été possible.

Ce parti à qui tout réussissait est aujourd'hui à l'agonie, victime des ambitions démesurées de ses enfants et de leurs frasques, dont la presse d'ailleurs n'a pas manqué de faire ses délices. Il n'a pas échappé à cette fatalité de l'échec qui guette tous les «catch all parties». Il a été conçu pour être une machine électorale et non pas un parti de gouvernement. Depuis son accession au pouvoir, il est même devenu du pain bénit pour les journalistes, un gisement inépuisable d'articles. Du temps où il présidait Nidaa Tounès, Béji Caïd Essebsi disait que son parti n'était pas comme les autres. Il ne croyait pas si bien dire. Il nous a donné beaucoup à voir et à entendre depuis son accession au pouvoir. Un feuilleton vaudevillesque où les rebondissements et les dénouements les plus inattendus se succèdent à un rythme effréné. Pendant des mois, les Tunisiens ont vécu au rythme des éclats de voix, des claquements de portes et des phrases assassines. Chaque jour que le Bon Dieu faisait nous apportait son lot de démissions, de brouilles ou de réconciliations. Mais tout cela était gérable.

D'abord amusés, puis outrés par ce triste spectacle que leur offrait leur parti, les Tunisiens ont fini par se faire une raison, en l'absence d'une alternative. Tout a changé lorsque le fils de «Si Béji», qui



s'était découvert sur le tard une vocation d'homme politique, aiguillonné par quelques cadres pas si désintéressés que ça, s'est mis dans la tête qu'il pouvait prétendre à un destin national. Tout grand stratège qu'il est, Béji Caïd Essebsi est aussi un père attentionné. Par exemple, il n'a pas du tout apprécié la réaction de certains cadres du parti à la désignation de son fils, Hafedh, comme tête de liste du parti à Tunis I lors des élections législatives. Devant l'hostilité que provoqua cette désignation, il dut lui demander de se retirer, mais avec le sentiment d'avoir commis une injustice envers son fils. C'est ce qui explique son refus de rééditer son geste cette fois-ci quand il lui fut demandé de freiner les ambitions de son fils au sein du parti.

Il faut dire que cette tentation dynastique dont on soupçonne le fondateur de Nidaa d'y avoir cédé n'est pas un cas exceptionnel. Très fréquente dans les dictatures arabes (la Syrie, l'Égypte de Hosni Moubarak, le Yémen de Ali Abdallah Salah, Bourguiba avait pensé à son fils mais a dû y renoncer devant le manque de dispositions de ce dernier pour le poste de président), elle est plus rare dans les pays démocratiques. L'exemple le plus connu est l'Inde, la plus grande démocratie du monde, où trois générations se sont succédé à la tête du gouvernement, le père Jawaharlal Nehru, la fille, Indira Gandhi, et enfin Rajiv Gandhi. La veuve de ce dernier, d'origine italienne, pressentie pour succéder à son mari, a dû y renoncer face à l'hostilité de l'opinion publique en raison de ses origines. Elle doit se contenter de la présidence du parti du Congrès.

En revanche, De Gaulle était contre. Il avait toujours refusé à son fils Philippe la médaille de la Résistance et le titre de compagnon de la Libération, alors qu'il avait été l'un des premiers à le rejoindre à Londres en 1940 et eut un comportement exemplaire dans la résistance et sur les différents fronts : *«Je ne pouvais pas, lui mon fils, le faire compagnon de la Libération ni lui décerner la médaille de la Résistance, sinon à titre posthume ou s'il était revenu gravement mutilé, et encore»*, a expliqué le général. A fortiori, l'idée de préparer son fils ou de le proposer à la magistrature suprême n'avait jamais effleuré l'esprit de De Gaulle.

«Entre la justice et ma mère, je choisis ma mère», disait Albert Camus. Entre le sauvetage du parti et son fils, Béji Caïd Essebsi a choisi son fils. Un choix qui sera lourd de conséquences pour le pays. ■

H.B.